



Bulletin Officiel

N° 5349 Mercredi 03 Mai 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTL 2017-1 » 2-4

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2 » 5-8

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1 » 9-11

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATTLIARI BANK SUBORDONNE 2017 » 12-17

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2017-1 » 18-22

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SERVICOM 23-24

SIPHAT 25-26

COMUNIQUES DE PRESSE

OFFICEPLAST S.A 27-29

SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE - SITS - 30

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA 31

SOTRAPIL - AGO - 32

SOTRAPIL - AGE - 32

BANQUE TUNISO-KOUEITTIENNE - AGO - 33

SOCIETE AL JAZIRA - AGO - 33

BANQUE DE L'HABITAT - AGO - 34

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGO - 35

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGE - 36

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR - ICF - AGO - 37

STAR ASSURANCES - AGO - 38

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV - AGO - 39

STRATEGIE ACTIONS SICAV - AGO - 40

SICAV ENTREPRISE - AGO - 40

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 41

INFORMATIONS POST AGO

EURO-CYCLES - AGO - 42-45

EURO-CYCLES - AGE - 46

BANQUE DE TUNISIE - AGO - 47-49

COURBE DES TAUX

50

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

51-52

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -
- TUNISIE FACTORING
- SIMPAR
- LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAVETT
- LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE - CARTE -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS (VERSION EN ANGLAIS) ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (VERSION EN ANGLAIS) ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- SICAV ENTREPRISE

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne

BANQUE TUNISO-LIBYENNE -BTL-

Société anonyme au capital de 100 000 000 dinars divisée en 1 000 000 actions
de nominal 100 dinars
Siège social : 25 Ave. Kheireddine Pacha. B.P : 150, Montplaisir -1073 Tunis-

Emission d'un Emprunt Obligataire « BTL 2017-1 » Sans recours à l'appel public à l'épargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03/06/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un Emprunt Obligataire et/ou subordonné pour un montant de 30 millions de dinars et ce sur une période de cinq ans à sept ans, et a donné, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités nécessaires.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le 22/02/2017 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

DUREE	TAUX D'INTERET	AMORTISSEMENT ANNUEL
5 ans	7,62%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être porté à 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire «BTL 2017-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **10/04/2017** auprès de MAC SA, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **10/05/2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 30 millions de dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/05/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

3. Caractéristiques des titres émis :

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

- **Dénomination de l'Emprunt :** BTL 2017-1.

- **Nature des Titres :** Titres de créance.

- **Forme des Titres :** Nominatives.

- **Catégorie des Titres :** Ordinaire.

- Suite -

- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.
- **Prix de souscription et Prix d'émission** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/05/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/05/2017**.
- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe : Taux annuel brut de 7,62% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/05/2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/05/2018**.

- **Taux de rendement actuariel**:

- ✓ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,62% l'an.

Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

- ✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt « Emprunt BTL 2017-01 » est de 3 ans.

- ✓ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de cet emprunt est égale à 2,731 années.

- ✓ **Mode de placement** :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

- ✓ **Cessibilité des obligations** :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- Suite -

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « BTL 2017-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA intermédiaire en bourse**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les banques exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligatoire
« HL 2017-2 »**

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20 Dinars** par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°**96-113** du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2017-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « **HL 2016** » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016 pour tout placement sollicité après le 30/04/2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Attijari bank Subordonné 2017»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari bank réunie le **10 juin 2015** a autorisé l'émission de nouveaux emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés à hauteur maximale de 200 millions de dinars sur une période de 3 ans en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2015, 2016 et 2017, et a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités et les conditions de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari bank réuni le **14 février 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné courant l'année 2017 d'une enveloppe de 60 000 000 dinars et a autorisé le management de la Banque d'arrêter et de fixer les modalités et les conditions de cet emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari bank a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017» comme suit :

- ❖ Montant de l'emprunt : 60 millions de dinars, réparti en 2 catégories :
- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,40% et/ou au taux variable TMM+1,90% ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable TMM+2,10%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire subordonné « Attijari bank Subordonné 2017 » est d'un montant de 60 000 000 de dinars, divisé en 600 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT..

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **29 mars 2017** et clôturées au plus tard le **31 mai 2017**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (60 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 60 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31 mai 2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27 juin 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **29 mars 2017** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017» s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de Attijari bank et dans le but de se conformer davantage aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Attijari bank Subordonné 2017»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31 mai 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **31 mai 2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**
 - ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,90% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.
 - ✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**
 - ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.
 - ✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la Catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le 31 mai 2022 pour la Catégorie A et le 31 mai 2024 pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 mai** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **31 mai 2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31 mai 2018** pour la catégorie A et le **31 mai 2020** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie A, ce taux est de **7,40 %** l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie B, ce taux est de **7,50%** l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2017 (à titre indicatif) qui est égale à 4,2542%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,1542% pour la Catégorie A et de 6,3542% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** pour la Catégorie A et de **2,10%** pour la Catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Attijari bank Subordonné 2017» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Attijari bank 2016 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- Suite -

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 19 décembre 2016, Capital Intelligence a attribué à Attijari bank les notes suivantes :

- ✓ Note à long terme : BB ;
- ✓ Note à court terme : B ;
- ✓ Perspectives d'évolution de la note à long terme : Stables.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées). Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Attijari bank Subordonné 2017» seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari bank Subordonné 2017» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari bank Subordonné 2017» et du document de référence « Attijari bank 2016 » enregistré par le CMF en date du 28/11/2016 sous le n° 16 – 008. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016 pour tout placement sollicité après le 30/04/2017.

La note d'opération «Attijari bank Subordonné 2017» ainsi que le document de référence « Attijari bank 2016 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari bank, 24, rue HédiKarray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité de Attijari bank relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement au plus tard le 20 avril 2017 et le 30 avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« TUNISIE LEASING 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **07/06/2016** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **21/12/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » d'un montant de 30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7% brut l'an au minimum et 8,20% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% brut l'an et/ou TMM+2,35% sur 5 ans.
- Catégorie B : 7,80% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2017-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/03/2017** et clôturées sans préavis au plus tard le **07/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/06/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21/03/2017** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Gabès et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 368 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 30 millions susceptibles d'être portés à 40 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 87 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2017-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE VALEURS.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/06/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/06/2017** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «TUNISIE LEASING 2017-1» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/06/2022** pour la catégorie A et le **07/06/2024** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **7 juin de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/06/2018**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **07/06/2018** et le premier remboursement en capital aura lieu le **07/06/2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2017 à titre indicatif, qui est égale à 4,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,598%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2017-1» sont émises selon deux catégories :

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- Suite -

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **03 février 2017**.

Notation de la société: En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars

- Suite -

(5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 06/03/2017 sous le n° 17-0963, du document de référence « Tunisie Leasing 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 9 Novembre 2016 sous le n° 16-005, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Inté Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2017 et le 30 avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social: 65, Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

- **Indicateurs d'activités SERVICOM Consolidés au 31/03/2017 (KDT)**

Désignation	1 ^{er} trimestre			31/12/2016
	2016	2017	Variation	
1-Produits d'exploitation	18 289	17 752	-3%	71 546
Travaux Publics	12 385	12 444	0%	50 089
Climatisation & Chauffage	2 375	2 420	2%	8 966
Ascenseurs	1 968	2 120	8%	7 329
IT & Télécom & Autres	1 560	768	-51%	5 162
2-Charges d'Exploitation	16 340	16 021	-2%	63 763
Dont Charges de personnel	1 808	1 697	-6%	7 681
3-EBITDA	2 890	3 013	4%	13 423
Dont Dotations aux amortissements	941	1 282	36%	5 640
4-EBIT	1 949	1 731	-11%	7 783
5-Marge d'Exploitation	11%	10%	-1%	11%
6-Charges Financières	1 411	1 064	-25%	5 338
7-Produits Financiers	222	5	-98%	12
8-Charges Financières Nettes	1 189	1 059	-11%	5 326

Le chiffre d'affaires consolidé de SERVICOM a observé durant le premier trimestre 2017 une baisse de 3% passant de 18.3 MDT en 2016 à 17.8 MDT. Cette baisse est due principalement à la baisse du volume d'affaires de l'activité IT & Télécom suite au désengagement des activités réseau d'entreprise et de l'activité RLA.

Toutefois, une évolution de (+8%) a été enregistrée dans le chiffre d'affaires de l'activité ascenseurs qui continue sa progression suite une croissance du volume d'affaire de la filiale française Servicom Europe qui a commencé la commercialisation des ascenseurs de marque Servicom fabriqués en Tunisie à partir du mois de décembre 2016.

Le 1^{er} trimestre de 2017 a connu une amélioration de l'EBITDA qui passe de 2.9 MDT en 2016 à 3 MDT en 2017 soit une augmentation de 4%.

NB : Le déblocage des montants relatifs à la dernière augmentation de capital n'a eu lieu effectivement qu'à la fin du mois de février 2017, donc l'impact de cette opération sur la baisse des frais financiers sera observé à partir du 2^{ème} trimestre.

- Suite -

- **Indicateurs d'activités au 31/03/2017 SERVICOM INDIVIDUEL (KDT)**

Servicom individuel assure le rôle de Holding, ce qui implique qu'elle assume une grande partie des coûts financiers du groupe. Par ailleurs, les chiffres individuels de la société Servicom, cotée en bourse, correspondent aux services fournis par la société aux différentes filiales. L'activité IT & Télécom a été transférée à la filiale Servicom IT.

Ainsi, pour une meilleure analyse financière du groupe Servicom, veuillez-vous référer aux indicateurs consolidés.

Désignation	1 ^{er} trimestre			31/12/2016
	2016	2017	Variation	
1-Produits d'exploitation	504	766	52%	4 775
2-Charges d'Exploitation	432	532	23%	5 281
Dont Charges de personnel	63	256	306%	863
3-EBITDA	84	441	425%	996
Dont Dotations aux amortissements	12	207	1625%	1 502
4-EBIT	72	234	225%	-506
5-Marge d'Exploitation	14%	31%	16.3%	-11%
6-Charges Financières	340	260	-24%	1 604
7-Produits Financiers	105	147	40%	202
8-Charges Financières Nettes	235	113	-52%	1 402

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie –SIPHAT
Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

exprimé en dinars	1 ^{er} Trimestre 2017	1 ^{er} Trimestre 2016	Exercice 2016
<u>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</u>			
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>			
FORMES SECHES	1 871 603	1 881 178	7 287 787
FORMES PATEUSES	1 091 590	1 197 227	4 222 141
FORMES LIQUIDES	964 813	1 126 339	4 248 350
TOTAL 1	3 928 006	4 204 745	15 758 278
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>			
FORMES SECHES	3 352 920	2 734 170	15 251 762
FORMES PATEUSES	176 005	567 438	1 484 837
FORMES LIQUIDES	1 619 352	1 850 751	7 276 431
TOTAL 2	5 148 277	5 152 359	24 013 030
<i>C-EXPORT</i>	23 850	124 723	1 046 444
TOTAL 3	23 850	124 723	1 046 444
<u>TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES</u>	9 100 134	9 481 827	40 817 752
<u>II. PRODUCTION</u>			
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>			
FORMES SECHES	1 982 670	1 711 465	7 050 979
FORMES PATEUSES	705 777	1 156 594	4 445 313
FORMES LIQUIDES	632 798	961 481	3 937 419
TOTAL 1	3 321 245	3 829 540	15 433 712
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>			
FORMES SECHES	3 108 374	2 135 397	13 315 795
FORMES PATEUSES	197 727	419 855	1 309 293
FORMES LIQUIDES	1 473 749	1 658 988	6 699 130
TOTAL 2	4 779 850	4 214 240	21 324 218
<u>TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION</u>	8 101 095	8 043 780	36 757 930
<u>III. INVESTISSEMENTS</u>	196 580	98 123	190 000
<u>IV. ENDETTEMENT CMT+DLT</u>	27 663 290	30 172 417	27 913 482

1. Chiffre d'affaires :

- Le chiffre d'affaires est passé de 9,482 MDT au premier trimestre 2016 à 9,100 MDT pour la même période de 2017 (- 4,03 %) cette baisse s'explique par la diminution du chiffre d'affaire du formes pateuses hospitalier de (- 69%) et la diminution du chiffre d'affaire à l'export de (- 81%),

- Le chiffre d'affaires réalisé au premier trimestre 2017 représente 19% du chiffre d'affaires escompté au budget prévisionnel 2017 (48 MDT),

- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au premier trimestre 2017 a enregistré une baisse considérable de (- 81 %),

2. Production :

La valeur de la production est passée de 8,044 MDT au premier trimestre 2016 à 8,101 MDT pour la même période de 2017 (+0.71 %), cette hausse est due à l'augmentation de la production des formes seches hospitalier (+45,5%) et officinal (+16%),

- Suite -

3. Investissements

La SIPHAT a acquit au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2017 des divers matériels et installations d'une valeur de 196.580 DT,

4. Endettement :

L'endettement est passé de 30,1 MDT au 1^{er} trimestre 2016 à 27,6 MDT pour la même période de 2017 enregistrant ainsi une baisse de 2,5 MDT soit (- 9 %).

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par:

- Un crédit mobilisable de 6 MDT contracté au quatrième trimestre 2009 (révisé en 2011 à 5 MDT) pour la constitution des stocks de sécurité de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N°78 du 29 Août 2008.
- Un compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.
- Un passif courant entre crédit fournisseur et concours bancaires de l'ordre d'environ 16 MDT

5. Ressources Humaines:

L'Effectif de la SIPHAT a enregistré une baisse importante (583 agents au 31 Mars 2017 contre 646 agents au 31 Mars 2016) ; soit une baisse de -10 % qui s'explique par les départs à la retraite au cours de 2016 et le premier trimestre de 2017,

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

OFFICEPLAST S.A.

Siège Social : Z.I. 2 MEDJEZ ELBAB B.P. 156 MEDJEZ ELBAB 9070 TUNISIE

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT
LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

1- Objet :

La société OFFICE PLAST s'est engagée lors de l'introduction de ses actions en bourse de Tunis, à réserver un siège au sein de son conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires minoritaires.

A cet effet, la société OFFICEPLAST invite les détenteurs de ses actions intéressées, à participer à cet appel à candidature. Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A.G.O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 6en date du 23 Mai 2017 à 9h 30mn à **l'hôtel Sheraton- Tunis, Avenue de la ligue Arabe- Tunis Carthage**

2. Conditions de Participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà représenté au sein du conseil d'administration d'OfficePlast avant l'introduction au marché financier et ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détiennent des actions avant l'introduction en bourse.
- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels,
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Gérant ...) ou ayant un poste de responsable quelconque dans une société concurrente à OFFICEPLAST.

3. Composition du dossier de candidature :

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général d'OFFICEPLAST et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe2)

Une attestation récente du nombre d'actions d'OFFICEPLAST prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par Maxula

- Suite -

- Bourse, intermédiaire agréée mandaté pour la tenue du registre des actionnaires d'OFFICEPLAST, sis à Rue de Lac Lémon, centre Nawrez. 1053- Les Berges du Lac.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ?
- Un C.V. détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

4. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée portant la mention : « Ne pas ouvrir/ Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires», au nom du Président du Conseil d'Administration d'OFFICEPLAST et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la société OFFICEPLAST. Z.I. 2 Medjez el Bab B.P 156 Beja 9070, Tunisie, au plus tard le 19 Mai 2017 (Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).
- la liste des candidatures répondants aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens.
- Le dit représentant sera élu, lors de la tenue de l'AGO du 23 Mai 2017, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires minoritaires ; Les actionnaires majoritaires et les anciens actionnaires s'abstiendront de voter lors de la dite élection.

Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

- Suite -

**Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE**

Nom et Prénom/ Raison Sociale :

N° CIN/ Registre de Commerce :

Profession/Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

**Annexe 2
DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné :

Nom et Prénom/ Raison Sociale :

N° CIN/ Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société OFFICEPLAST.SA,

- Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.
- Que les informations fournies au niveau de la fiche signalétique (Annexe1) et au niveau du curriculum vitae sont exactes.

Signature

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقرّ الاجتماعي: المركز العمراني الشمالي – مركز المدينة الدولي-تونس

تعلم الشركة العقارية التونسية السعودية العموم و السادة المساهمين انه تقرر تأجيل موعد الجلسة العامة العادية المدعوة بصفة استثنائية و كذلك الجلسة العامة الخارقة للعادة المزمع انعقادهما يوم الجمعة 5 ماي 2017 بدار المؤسسة بضافا البحيرة - تونس إلى تاريخ لاحق يقع الإعلان عنه في الآجال و الطرق القانونية.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA
Siège social :11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis – Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Vendredi 19 Mai 2017 à 10 heures à l'Hôtel Les Berges du Lac, à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2016
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2016 du Groupe ALKIMIA
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2016.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines

« SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 25 mai 2017 à dix heures du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2016 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,
3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2016,
4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2016,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2016,
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2016,
7. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2016,
8. Autorisation au Conseil d'Administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite maximale de trente millions de dinars (30.000.000 dinars),
9. Approbation de la nomination de trois (3) nouveaux administrateurs,
10. Approbation du renouvellement des mandats de trois (3) administrateurs.

2017 - AS - 4607

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines

« SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 25 mai 2017 à onze heures trente minutes du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Augmentation du capital social de la société,
3. Modification de l'article 6 des statuts sur la base de l'augmentation du capital social.

2017 - AS - 4608

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne -Groupe BPCE -sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 18 Mai 2017 à 14 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes
2. Ratification de la cooptation d'administrateurs
3. Pouvoirs pour formalités.

2017 - AS - 4595

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT
ET DE TOURISME DJERBA**

Siège Social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 20/05/2017 à 09H30 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice ;
3. Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2016 ;
5. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs ;
6. Quitus aux administrateurs ;
7. Pouvoir en vue de formalités.

2017 - AS - 4596

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 25 mai 2017 à 10Heures à l'hôtel le Sheraton Nord Hilton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2016.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016,
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016,
- 4- Affectation du résultat,
- 5- Quitus aux administrateurs,
- 6- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- 7- Désignation d'un Administrateur,
- 8- Désignation d'un Administrateur représentant les intérêts des petits actionnaires,
- 9- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.
- 10- Emission d'un Emprunt Obligataire et/ou subordonné.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2017 à 9 heures à l'Hôtel Acropole les Berges du Lac Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.
3. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2016.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016.
5. Autorisation de rachat / cession d'une partie des actions de la Banque.
6. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités issus du Conseil d'Administration.
8. Désignation d'un membre au conseil d'administration.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole l'Assemblée Générale Ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions. Toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents destinés à cette Assemblée seront à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) et ce durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22 mai 2017 à 11 heures à l'Hôtel Acropole les Berges du Lac Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification corrélative des statuts conformément aux exigences des lois et règlements en vigueur, notamment la loi N° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux institutions financières.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation de pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents relatifs à cette Assemblée seront à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) et ce durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor a décidé d'inviter les actionnaires pour le Jeudi 04 MAI 2017, à 10 heures, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) TUNIS à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016.
3. L'approbation des états financiers de l'exercice 2016.
4. Affectation du résultat 2016.
5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2016.
6. Fixation des jetons de présence de 2017.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer ou à envoyer au siège social, 04 Bis , Rue Amine El Abbassi– 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

STAR ASSURANCES

Siège Social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex-BP 667

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués le Mercredi 10 mai 2017 à 09h30' à l'hôtel Le Palace Gammarth pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2016 et approbation des conventions,
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2016,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Affectation du résultat de l'exercice 2016,
6. Ratification de la cooptation d'administrateur,
7. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit et des membres du comité de placement,
8. Renouvellement des mandats des administrateurs,
9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.
10. Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV invite ses actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **jeudi 19 mai 2017 à 11 heures** au siège de la Banque Tuniso- Koweitienne, sis au 10 bis, Avenue Mohamed V – 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- 3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2016 ;
- 4- Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STRATEGIE ACTIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°18-2005 du 3 octobre 2005
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de **STRATEGIE ACTIONS SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **vendredi 19 mai 2017 à 16h30 à son siège social** sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 4 - Quitus aux administrateurs
- 5 - Affectation des résultats

2017 - AS - 4636

AVIS DE SOCIETES

SICAV ENTREPRISE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de **SICAV ENTREPRISE** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **vendredi 19 mai 2017 à 18 heures à son siège social** sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 4 - Quitus aux administrateurs
- 5 - Affectation des résultats
- 6 - Renouvellement des mandats des administrateurs

2017 - AS - 4637

AVIS DE SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
 Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2017**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales, prend acte et approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'exploitation	1.405.157,286
Régularisation du résultat d'exploitation	213.340,435
Sommes distribuables de l'exercice 2016	1.618.497,721
Sommes distribuables des exercices antérieurs	231,418
Total des sommes distribuables	1.618.729,139
Dividendes	1.618.607,491
Report à nouveau	121,648

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2016 à **4,201 dinars** par action et d'affecter le reliquat soit 121,648 dinars au compte report à nouveau.
 La date de mise en paiement est fixée au **09 mai 2017**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1.200 dinars bruts par an et par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Mme Leila HAMROUNI en qualité d'administrateur, elle exercera ses fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal de la société ou à son mandataire tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO**EURO-CYCLES**

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Avril 2017, la Société Euro-Cycles publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Résolutions adoptées**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2016, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2016, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de leur gestion de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2016 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2016	14.169.238.870 dinars
+ Report à nouveaux ex 2015	13.175.559.640 dinars
- Réserves Légales	270.000.000 dinars
TOTAL (1)	27.074.798.510 dinars
- Dividendes à distribuer	11.340.000.000 dinars
Résultats Reportés Après	
Affectation	15.734.798.510 dinars
TOTAL (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,400 Dinars par action à compter du Mercredi 10 Mai 2017.

Le Montant de ces dividendes sera prélevé sur les résultats reportés arrêtés au 31/12/2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

- Suite -

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une durée de trois ans le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2017-2018 et 2019 :

- M. MOURAD GHAZI
- M. ABDELAZIZ BEN YOUSSEF
- LA SOCIETE BENTEC INTERNATIONAL

Ce Mandat prendra fin à l'issu de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à La majorité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil D'Administration, à raison de (3 750,000 DT) Trois mille Sept Cent Cinquante Dinars brut soit (3 000,000 DT) Trois mille Dinars net de tous impôts par administrateur pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- Le Bilan Après Affectation du Résultat Comptable.

BILAN			
<i>(Exprimé en Dinars)</i>			
		<i>Au 31 Décembre 2016</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		68 122.350	41 821.850
Moins Amortissements		-47 892.554	-39 402.487
Valeur Comptable Nette		20 229.796	2 419.363
Immobilisations Corporelles		14 252 109.785	10 513 271.587
Moins Amortissements		-4 296 127.719	-3 729 646.883
Valeur Comptable Nette		9 955 982.066	6 783 624.704
Immobilisations Financières		163 300.000	159 900.000
Moins Provisions		-	-
Total des actifs immobilisés		10 139 511.862	6 945 944.067
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		10 139 511.862	6 945 944.067
ACTIFS COURANTS			
Stocks		15 406 389.060	14 339 529.151
Moins Provisions		-	-
Valeur Comptable Nette		15 406 389.060	14 339 529.151
Clients et Comptes Rattachés		5 417 515.859	10 491 030.716
Moins Provisions		-104 866.004	-104 866.004
Valeur Comptable Nette		5 312 649.855	10 386 164.712
Autres actifs courants		970 002.172	846 881.163
Placements & autres actifs financiers		13 870 195.120	10 768 600.000
Liquidités & Equivalents de liquidités		14 775 514.450	6 303 072.879
Total des actifs courants		50 334 750.657	42 644 247.905
TOTAL DES ACTIFS		60 474 262.519	49 590 191.972

- Suite -

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

Notes	2016	2015
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	8 100 000.000	5 400 000.000
Réserves	810 000.000	540 000.000
Résultats reportés après affectation	15 734 798.510	15 875 559.647
Total des capitaux propres	24 644 798.510	21 815 559.647
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	24 644 798.510	21 815 559.647
<u>PASSIFS</u>		
<u>Passifs non courants</u>		
Emprunts	3 501 282.638	368 189.901
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	-	-
Total des passifs non courants	3 501 282.638	368 189.901
<u>Passifs courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 674 761.332	8 606 202.778
Autres passifs courants	14 255 408.842	10 233 000.554
Concours bancaires et autres passifs financiers	11 398 011.197	8 567 239.092
Total des passifs courants	32 328 181.371	27 406 442.424
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	35 829 464.009	27 774 632.325
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	60 474 262.519	49 590 191.972

III-TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En dinars

DESIGNATIONS	Capital Social	Réserves légales	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres
<u>Capitaux propres au 31/12/2016</u>	8 100 000	540 000	13 175 560	14 169 239	35 984 799
<u>Affectation du résultat 2016 (selon PV AGO du 25 Avril 2017)</u>					
<u>Réserves légales</u>		270 000		- 270 000	
<u>Résultats reportés</u>			2 559 239	- 2 559 239	
<u>Distribution des dividendes</u>				-11 340 000	-11 340 000
<u>Augmentation du capital</u>					
<u>Capitaux propres après affectation</u>	8 100 000	810 000	15 734 799	0	24 644 799

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGE

EURO-CYCLES

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2017, la Société Euro-Cycles publie ci-dessous les résolutions adoptées :

1^{ère} résolution : approbation de la réécriture et de l'amendement des articles 20.23.24.26 et 27 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

2^{ème} résolution : Amendement du dernier paragraphe l'Article 20 des statuts pour assurer le bon fonctionnement de la société en cas d'absence du président directeur général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

3^{ème} résolution : réécriture et amendement de l'article 23 des statuts (les pouvoirs spécifiques du conseil d'administration ainsi que les opérations soumises à autorisation).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

4^{ème} résolution : réécriture et amendement de l'article 24 des statuts (pouvoir du président directeur général)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

5^{ème} résolution : réécriture et amendement de l'article 26 (clarifier le champ de la signature sociale ainsi que le mécanisme de son fonctionnement).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

6^{ème} résolution : amendement de l'article 27 des statuts pour être en harmonie avec les articles 23 et 24 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

7^{ème} résolution : L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO**Banque de Tunisie**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 avril 2017, la Banque de Tunisie publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2016, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2016.

Cette résolution est à adoptée à la majorité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2016, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2016	:	101.356.898 D
Report antérieur	:	331.786 D
	Total :	101.688.684 D

Répartition :

Réserves légales	:	3.000.000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés	:	63.639.997 D
Réserves ordinaires constituées après 2014	:	35.000.000 D
Report à nouveau	:	48.687 D
	Total :	101.688.684 D

Cette résolution est adoptée à la majorité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires des dividendes au titre des bénéfices antérieurs à 2014 pour un montant de 64.800.000 dinars, soit 0,360 dinars par action.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur les réserves ordinaires constituées avant 2014 et figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2013 et sera mis en paiement à partir du 05 Mai 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité

- Suite -

Quatrième résolution :

La réserve à régime spécial relative aux plus-values sur cession d'actions, constituée en 2010, pour un montant de 1.197.081 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au poste de réserves ordinaires.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2017-2018-2019) le mandat d'administrateur de Monsieur Habib KAMOUN. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Elyes JOUINI, en tant qu'Administrateur pour une période de trois ans (2017-2018-2019). Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Eric CHARPENTIER, en tant qu'Administrateur pour une période de trois ans (2017-2018-2019).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Mohamed Nouri JOUINI, en tant qu'Administrateur indépendant pour une période de trois ans (2017-2018-2019). Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires au titre de l'exercice 2017 à Quatre cent vingt mille dinars par an (420.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité

- Suite -

I- Le Bilan après affectation du résultat comptableBilan Après Répartition
Exercice clos le 31/12/2016

(En milliers de dinars)

	déc.-16	déc.-15
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	205 018	127 900
Créances sur les établissements bancaires et financiers	108 545	141 394
Créances sur la clientèle	3 652 155	3 412 300
Portefeuille titres commercial	306 724	280 328
Portefeuille d'investissement	373 016	326 102
Valeurs immobilisées nettes	47 363	46 931
Autres actifs	25 219	30 771
Total des Actifs	4 718 040	4 365 727
Banque Centrale et CCP	415 247	425 151
Dépôts et Avoirs des établissements bancaires et financiers	66 573	136 230
Dépôts de la clientèle	3 153 153	2 847 254
Emprunts et ressources spéciales	228 314	141 888
Autres passifs	189 921	186 927
Sous-Total Passifs	4 053 208	3 737 451
Capital social	180 000	180 000
Réserves légales et statutaires	484 783	447 943
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	49	332
Sous-Total capitaux propres	664 832	628 275
Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires	4 718 040	4 365 726

III- L'état d'évolution des capitaux propresTableau de répartition des capitaux propres
Exercice clos le 31/12/2016
(Unité = en 1000 DT)

	Capital social	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres Avant affectation	180 000	15 000	100 844	7 930	324 169	332	0	101 357	729 632
Affectation du résultat 2016		3 000	35 000		63 640	-283		-101 357	0
Reclassement réserves à régime spécial			1 197	-1 197					0
Dividendes distribués			-64 800						-64 800
Capitaux propres Après affectation	180 000	18 000	72 241	6 733	387 809	49	0	0	664 832

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 MAI 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,471%		
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,500%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,554%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,575%	1 003,770
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,714%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		4,757%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		4,800%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		4,843%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,863%	1 002,696
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		4,886%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018	4,928%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,199%	1 003,740
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,269%	920,862
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,378%	1 001,925
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,781%	992,709
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,073%	982,224
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,181%	985,742
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,651%	973,727
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,755%	1 005,972
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,867%	945,086
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,159%	945,305
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,234%		940,806
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,277%	935,575
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,310%	932,059
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,342%	928,852
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,594%		918,396
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,616%	912,944
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,633%		929,738
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,704%		927,343
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,161%		943,895

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	166,736	166,754		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	112,605	112,620		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	96,479	96,489		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,848	14,850		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	108,426	108,439		
2448486							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,522	1,524		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	106,970	107,055		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,625	40,628		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,030	55,034		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	114,724	114,701		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	109,517	109,415		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	129,579	132,336	132,413		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	486,475	497,710	498,042		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,630	117,534		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	127,287	127,023		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,885	137,647		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	120,342	120,045		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	98,316	98,537		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	145,060	145,578		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	92,362	92,607		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	97,062	96,983		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	142,656	142,491		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	126,217	126,480		
24 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
25 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
26 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	94,757	95,260		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	98,862	98,865		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	19,677	19,669		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 197,158	2 216,795	2 221,772		
32 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
33 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	110,287	111,015		
34 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	146,285	146,802		
35 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	154,996	155,100		
36 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	15,702	15,752		
37 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 293,122	5 298,819		
38 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 155,040	5 164,452		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,469	2,481		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,174	2,184		
41 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,201	1,208		
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,088	1,091		
43 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,079	1,083		
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,071	1,078		
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	108,809	109,692		
46 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
47 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,384	119,276		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
50 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,495	109,791	109,804
51 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,590	104,784	104,794
52 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,622	107,066	107,079
53 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,729	103,981	104,024
54 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	101,247	101,260
55 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,273	108,629	108,640
56 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,816	106,313	106,326
57 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,340	103,446	103,456
58 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	104,641	105,770	105,778
59 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,631	103,840	103,851
60 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	101,633	101,644
61 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,651	104,922	104,935
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UBI FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,799	108,196	108,209
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,174	106,422	106,434
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,608	104,905	104,916
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,197	100,207
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,501	105,619	105,627
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,797	104,243	104,254
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,915	105,231	105,243
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,558	106,735	106,746
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,987	104,496	104,509
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,411	104,744	104,755
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,134	106,434	106,444
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,709	103,907	103,916

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,598	10,742	10,743
75	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,363	104,745	104,756
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,788	105,360	105,372
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	105,102	106,780	106,796
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,515	10,659	10,660
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	57,880	57,305	57,247
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	130,496	En cours de liquidation	En cours de liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 435,194	En cours de liquidation	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	97,101	97,884	97,841
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	16,925	16,930
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	267,446	267,577
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,705	29,728
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 327,393	2 262,203	2 261,387
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	72,644	73,555	73,606
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	54,941	55,590	55,590
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	100,102	102,172	102,180
90	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	83,763	86,227	86,118
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	10,916	10,940	10,930
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	11,692	11,516	11,510
93	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,069	13,911	13,900
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	12,328	12,129	12,107
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,821	12,994	13,018
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	11,441	11,699	11,714
97	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	141,450	142,225	142,277
98	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	138,271	138,900	138,881
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	9,394	8,974	9,013
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	101,861	102,562	102,472
101	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	78,636	78,984
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	79,799	80,267
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	98,547	99,455	99,457
104	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	93,493	93,229
105	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	102,153	100,009	100,000
106	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,761	9,790
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	101,596	100,298	101,208
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	139,878	141,749	142,394
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	104,843	104,068	103,873
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	104,328	102,438	101,813
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	197,772	198,412	200,088
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	179,605	181,626	182,591
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	156,174	157,290	157,925
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	20,765	21,104
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	142,981	143,712
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	123,786	124,203
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 028,152	8 965,848
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,164	8,246
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	84,828	83,969
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	965,868	951,347
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5189,664	5315,036	5345,065
123	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4943,817	4943,002
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	111,981	113,154	112,854
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	8,969	9,092	9,148
126	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 269,486	10 289,868

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en cours de liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	2016	2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		1 394 025	1 321 874
Moins : amortissements		<1 153 431>	<988 555>
	II.1	240 594	333 319
Immobilisations corporelles		148 672 160	130 304 614
Moins : amortissements		<51 478 095>	<43 128 280>
	II.2	97 194 065	87 176 334
Immobilisations financières	II.3	49 050 519	44 699 203
Total des actifs immobilisés		146 485 178	132 208 856
Autres actifs non courants		-	140 097
Total des actifs non courants		146 485 178	132 348 953
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	79 177 618	59 645 195
Moins : provisions		<2 851 616>	<2 567 141>
		76 326 002	57 078 054
Clients et comptes rattachés	II.5	65 837 384	53 310 653
Moins : provisions		<3 755 592>	<3 556 191>
		62 081 792	49 754 462
Autres actifs courants	II.6	14 689 232	11 756 105
Moins : provisions		<874 321>	<874 321>
		13 814 911	10 881 784
Placements et autres actifs financiers	II.7	4 216	3 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	14 920 063	7 331 102
Total des actifs courants		167 146 984	128 049 618
Total des actifs		313 632 162	260 398 571

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2016	2015
Capitaux propres			
Capital social		43 879 431	43 879 431
Réserve légale		4 387 943	3 656 621
Subvention d'investissement		1 793 656	2 256 163
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Résultats reportés		45 446 104	32 092 357
Total des capitaux propres avant résultat		124 495 845	110 873 283
Résultat de l'exercice		10 560 261	26 590 707
Résultat affecté dans un compte de réserve spécial d'investissement		18 000 000	-
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>153 056 106</u>	<u>137 463 990</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	35 829 416	38 763 467
Autres passifs non courants		2 230 576	1 199 113
Total des passifs non courants		38 059 992	39 962 580
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	55345520	46 850 651
Autres passifs courants	II.12	13 260 784	8 112 037
Autres passifs financiers courants	II.13	52 896 114	27 572 984
Concours bancaires		1 013 646	436 329
Total des passifs courants		122 516 064	82 972 001
Total des passifs		<u>160 576 056</u>	<u>122 934 581</u>
Total des capitaux propres et des passifs		313 632 162	260 398 571

Société d'Articles Hygiéniques SA

État de résultat

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	259 180 390	246 743 887
Autres produits d'exploitation		1 495 368	1 497 199
Total des produits d'exploitation		260 675 758	248 241 086
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		4 121 213	<849 769>
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<172 056 781>	<165 548 335>
Charges de personnel	III.3	<22 983 407>	<20 726 620>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<10 540 929>	<8 707 504>
Autres charges d'exploitation	III.5	<24 828 713>	<23 076 857>
Total des charges d'exploitation		<226 288 617>	<218 909 085>
Résultat d'exploitation		34 387 141	29 332 001
Charges financières nettes	III.6	<4 223 128>	<4 969 779>
Produits des placements	III.7	4 179	2 591 278
Autres gains ordinaires	III.8	671 663	617 312
Autres pertes ordinaires		<22 608>	<16 999>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		30 817 247	27 553 813
Impôt sur les sociétés		<1 116 352>	<963 106>
Résultat des activités ordinaires après impôt		29 700 895	26 590 707
Élément extraordinaire (Contribution Conjoncturelle)		<1 140 634>	-
Résultat de l'exercice		10 560 261	26 590 707
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		18 000 000	-
Résultat net de l'exercice		28 560 261	26 590 707

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		28 560 261	26 590 707
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		10 540 929	8 707 504
Plus ou moins-value de cession		<207 504>	<78 844>
Quote part des subventions inscrite en résultat		<462 507>	<495 204>
Variation des :			
Stocks		<19 532 423>	<3 970 993>
Créances clients		<12 526 731>	<9 886 062>
Autres actifs		<2 933 127>	<3 792 413>
Fournisseurs et autres dettes		8 095 808	1 291 780
Autres passifs (hors dividendes)		5 124 559	1 600 138
Placements		3 000 000	19
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	IV.1	19 659 265	19 966 632
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissement sur cession d'immobilisations		228 366	90 000
Décaissements pour acquisition d'immobilisation		<18 432 300>	<17 813 649>
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		<4 351 316>	<3 587 911>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2	<22 555 250>	<21 311 560>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		<12 481 450>	<7 534 147>
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT		<283 725>	4 279 218
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion		22 672 804	2 508 695
Encaissement / Subvention d'investissement		-	316 825
<u>Flux de trésorerie provenant des / affectés aux activités de financement</u>	IV.3	9 907 629	<429 409>
Variation de trésorerie		7 011 644	<1 774 337>
Trésorerie au début de l'exercice		6 894 773	8 669 110
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 906 417	6 894 773

Notes aux états financiers

I Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société « SAH », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 et dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH SA » est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adulte ;
- Les papiers et tissus d'hygiènes et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en comptes et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 240.594 DT contre 333.319 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Conception, marques et brevets	347 154	322 259
Logiciels	1 046 871	999 615
TOTAL	1 394 025	1 321 874
<i>Amortissements</i>	<i><1 153 431></i>	<i><988 555></i>
Immobilisations incorporelles nettes	240 594	333 319

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 97.194.065 DT contre 87.176.334 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Terrains	2 698 703	2 635 216
Constructions	19 252 117	19 222 708
Agencement des constructions	15 256 036	12 191 525
Installations techniques	1 734 316	1 573 067
Matériel industriel	76 467 047	65 081 456
Matériel de transport	8 785 829	7 955 748
Agencement, aménagement et installations divers	1 583 537	1 039 919
Équipements de bureaux	496 311	431 073
Matériel informatique	1 586 239	1 367 630
Matériel de laboratoire	101 826	23 079
Immobilisations corporelles en cours	11 414 642	12 333 913
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	9 295 557	6 380 180
Matériel de transport leasing	-	69 100
TOTAL	148 672 160	130 304 614
<i>Amortissements</i>	<i><51 478 095></i>	<i><43 128 280></i>
Immobilisations corporelles nettes	97 194 065	87 176 334

Tableau des immobilisations et des amortissements
arrêté au 31 décembre 2016

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				VCN	
	31/12/2015	Acquisit°	Cession Reclasst° Régul°	31/12/2016	31/12/2015	dotation	cession	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
Concessions, marques, brevets	322 259	24 895	-	347 154	234 921	34 279	-	269 200	87 338	77 954
Logiciels	999 615	24 690	22 566	1 046 871	753 634	131 546	<949>	884 231	245 981	162 640
Total des immob. incorporelles	1 321 874	49 585	22 566	1 394 025	988 555	165 825	<949>	1 153 431	333 319	240 594
<u>Immobilisations corporelles</u>										
Terrain	2 635 216	63 487	-	2 698 703	-	-	-	-	2 635 216	2 698 703
Construction	19 222 708	29 409	-	19 252 117	3 757 896	957 321	-	4 715 217	15 464 812	14 536 900
Installation générale, agencement et aménagement de construction	12 191 525	1 450 359	1 614 152	15 256 036	3 929 761	1 268 923	<435>	5 198 249	8 261 764	10 057 787
Installation technique	1 573 067	161 249	-	1 734 316	823 539	166 361	-	989 900	749 528	744 416
Installation générale agencement et aménagement divers	1 039 919	451 171	92 447	1 583 537	401 189	117 557	-	518 746	638 730	1 064 791
Matériel industriel	65 081 456	10 746 613	638 978	76 467 047	27 909 254	4 727 838	-	32 637 092	37 172 202	43 829 955
Matériel de transport	7 955 748	1 143 225	<313 144>	8 785 829	5 368 496	1 173 403	<361 382>	6 180 517	2 587 252	2 605 312
Équipement de bureau	431 073	71 839	<6 601>	496 311	224 102	37 236	<6 781>	254 557	206 971	241 754
Matériel informatique	1 367 630	206 064	12 545	1 586 239	709 691	266 828	<1 255>	975 264	657 939	610 975
Matériel de laboratoire	23 079	78 747	-	101 826	4 352	4 201	-	8 553	18 727	93 273
Immob corp en cours (avance et acompte)	6 380 180	3 317 753	<402 376>	9 295 557	-	-	-	-	6 380 180	9 295 557
Immob corp en cours	12 333 913	1 061 860	<1 981 131>	11 414 642	-	-	-	-	12 333 913	11 414 642
Matériel de transport/leasing	69 100	-	<69 100>	-	-	-	-	-	69 100	-
Total des immob.corporelles	130 304 614	18 781 776	<414 230>	148 672 160	43 128 280	8 719 668	<369 853>	51 478 095	87 176 334	97 194 065
Total des immobilisations	131 626 488	18 831 361	<391 664>	150 066 185	44 116 835	8 885 493	<370 802>	52 631 526	87 509 653	97 434 659

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2016 à 49.050.519 DT contre 44.699.203 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Participations dans les filiales	48 074 246	43 929 328
Prêts au personnel	455 253	490 555
Cautionnements	521 020	279 320
TOTAL	49 050 519	44 699 203

Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>Coût</u>	<u>Pourcentage de détention</u>
SAH Algérie	5 402 606	70%
SAH Libye	3 051 647	60%
SAH Maroc	925 075	100%
AZUR Papier SA	34 550 000	99,99%
SAH Côte d'ivoire	2 944 928	100%
AZUR Détergent SARL	1 199 990	100%
TOTAL	48 074 246	

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 76.326.002DT contre 57.078.054 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Stocks de matières premières	48 104 089	36 314 857
Stocks en transit	12 116 810	8 818 807
Stocks de pièces de rechanges	4 167 312	3 843 337
Stocks produits finis	14 272 467	10 446 051
Stocks produits semi finis	516 940	222 143
Total	79 177 618	59 645 195
<i>Provision matières premières</i>	<2 489 001>	<2 261 948>
<i>Provision produits finis</i>	<241 115>	<94 985>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<121 500>	<210 208>
Total stock net des provisions	76 326 002	57 078 054

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde des créances clients nettes des provisions s'élève au 31 décembre 2016 à 62.081.792DT contre 49.754.462 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Clients locaux	34 542 116	25 575 646
Clients étrangers	22 130 173	21 834 589
Clients effets à recevoir	5 386 211	1 375 237
Clients douteux ou litigieux	3 755 592	3 556 191
Effets à l'encaissement	23 292	968 990
Total créances brutes	65 837 384	53 310 653
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<i><3 755 592></i>	<i><3 556 191></i>
Total créances nettes	62 081 792	49 754 462

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 13.814.911 DT contre 10.881.784 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Fournisseurs avances et acomptes	89 162	82 030
Fournisseurs ristournes à obtenir	511 342	616 131
Créances fiscales	9 161 307	7 500 361
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	2 879 399	2 604 240
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (AZUR Papier SA)	325 726	288 970
Sociétés du Groupe (AZUR Détergent SARL)	800 000	-
Charges constatées d'avance	574 927	348 334
Débiteurs divers	110 542	79 212
TOTAL	14 689 232	11 756 105
<i>Provision pour dépréciation autres actifs</i>	<i><874 321></i>	<i><874 321></i>
Total autres actifs nets des provisions	13 814 911	10 881 784

I-7 Placements (En DT)

Les placements au 31 décembre 2016 s'élèvent à 4.216 DT contre 3.004.216 DT au 31 décembre 2015. Les placements liquides correspondent à des investissements dans des placements obligataires BNA et UIB. Ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et sont évalués à la date de clôture à leurs valeurs de marché. Les plus-values ou moins-values sont constatées en résultat.

<i>PLACEMENT OBLIGATAIRE</i>	<u>SICAV BNA</u>	<u>SICAV UIB</u>
Coût d'acquisition	3 161	1 066
Valeur au 31/12/2016	3 139	1 077
Plus / moins-value inclus dans le résultat	(22)	11
 <i>AUTREPLACEMENT</i>	 <u>31/12/2016</u>	 <u>31/12/2015</u>
Placement UIB	-	3 000 000

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 14.920.063 DT contre 7.331.102 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Banques		14 855 560	7 274 751
Caisses		64 503	56 351
TOTAL		14 920 063	7 331 102

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2016 à 153.056.106 DT contre 137.463.990 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social		43 879 431	43 879 431
Réserves légales		4 387 943	3 656 621
Subvention d'investissement		1 793 656	2 256 163
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Résultats reportés		45 446 104	32 092 357
Total des capitaux propres avant résultat		124 495 845	110 873 283
Résultat de l'exercice		10 560 261	26 590 707
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		18 000 000	-
TOTAL		153 056 106	137 463 990

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légalés	Prime d'émission	Subvention d'invest	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2015	43 879 431	3 656 621	28 988 711	2 256 163	32 092 357	26 590 707	137 463 990
Affectation du résultat 2015 (AGO du 30/05/2016)	-	731 322	-	-	25 859 385	<26 590 707>	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	<12 505 638>	-	<12 505 638>
Situation nette après affectation du résultat 2015	43 879 431	4 387 943	28 988 711	2 256 163	45 446 104	-	124 958 352
Quote part des subventions d'investissements	-	-	-	<462 507>	-	-	<462 507>
Total des capitaux propres avant résultat	43 879 431	4 387 943	28 988 711	1 793 656	45 446 104	-	124 495 845
Résultat net 2016	-	-	-	-	-	10560261	10560261
Résultat 2016 affecté dans un compte de réserve spécial d'investissement (*)	-	-	-	-	-	18 000 000	18 000 000
Total des capitaux propres avant affectation	43 879 431	4 387 943	28 988 711	1 793 656	45 446 104	28 560 261	153 056106

(*) Les bénéfices réinvestis, en application des dispositions du code d'incitations aux investissements, sont inscrits dans un « compte de réserve spéciale d'investissement »

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les résultats distribuables en franchise de retenues s'élèvent à 6.652.408 DT.

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2016 à 35.829.416DT contre 38.763.467 DT au 31 décembre 2015. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Emprunts BIAT	3 090 102	4 440 177
Emprunts BNA	2 915 000	5 255 000
Emprunts UIB	14 166 667	11 166 667
Emprunt Attijari Bank	8 749 314	11 200 447
Emprunt UBCI	6 908 333	6 700 000
Emprunts Leasing	-	1 176
TOTAL	35 829 416	38 763 467

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 55.345.520 DT contre 46.850.651 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Fournisseurs ordinaires	45 027 877	38 831 199
Fournisseurs effets à payer	10 317 643	8 019 452
TOTAL	55345520	46 850 651

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 13.260.784DT contre 8.112.037 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Ristournes à accorder	1 956 806	1 834 112
Salaires à payer et autres dettes au personnel	4 768 915	3 544 008
Diverses dettes d'impôts à payer	1 932 247	629 426
Actionnaires, dividendes à payer	39 929	15 741
Organismes sociaux	742 955	689 186
Charges à payer	3 538 679	1 160 259
Autres crédateurs	281 253	239 305
TOTAL	13 260 784	8 112 037

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 52.896.114 DT contre 27.572.984 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Échéances à moins d'un an	10 086 622	8 560 066
Crédit de financement de stock	35 000 000	17 000 000
Crédit de financement en devise	7 358 575	1 758 695
Intérêts courus	450 917	254 223
TOTAL	52 896 114	27 572 984

III Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 260.675.758DT contre 248.241.086 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Chiffre d'affaires local	185 984 234	164 664 716
Chiffre d'affaires export	75 977 558	84 252 882
RRR accordés	<2 781 402>	<2 173 711>
Autres produits d'exploitation	1 495 368	1 497 199
TOTAL	260 675 758	248 241 086

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2016 à 172.056.781DT contre 165.548.335 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Achats de matières premières : fournisseurs locaux	37 020 830	24 970 803
Achats de matières premières : fournisseurs étrangers	124 023 738	125 943 870
Achats d'emballages : fournisseurs locaux	10 808 313	8 136 637
Achats d'emballages : fournisseurs étrangers	12 740 693	12 022 803
Variation de stocks de matières premières	<11 789 232>	<5 038 634>
RRR sur achats	<747 561>	<487 144>
TOTAL	172 056 781	165 548 335

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à 22.983.407DT contre 20.726.620 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Salaires et appointements	21 075 002	18 678 439
Charges de congés à payer	<74 572>	108 828
Charges patronales	1 794 509	1 807 846
Charges fiscales	188 468	131 507
TOTAL	22 983 407	20 726 620

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 10.540.929 DT contre 8.707.504 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dotations aux amortissements	8 885 493	7 333 288
Dotations aux prov. pour risques et charges	1 031 463	474 003
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	284 475	291 250
Dotations aux prov. pour dép. client douteux	199 401	312 562
Dotations aux prov. pour dép. autres actifs courants	-	156 305
Dotation aux résorptions des charges à répartir	140 097	140 096
TOTAL	10 540 929	8 707 504

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 24.828.713 DT contre 23.076.857 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Frais de publicité	9 054 567	7 836 844
Électricité	3 568 052	3 350 948
Pièces de rechange	2 123 659	2 532 108
Transport sur ventes	2 812 926	2 430 282
Entretien et réparation	1 593 511	1 550 509
Carburant et lubrifiant	1 393 489	1 393 473
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 050 844	638 452
Primes d'assurances	744 906	701 783
État, impôts et taxes	736 576	689 573
Location	265 486	270 170
Frais de déplacements et missions	517 604	547 571
Services bancaires et assimilés	372 968	582 173
Frais postaux et de communication	258 160	97 345
Autres charges d'exploitation	335 965	455 626
TOTAL	24 828 713	23 076 857

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4.223.128 DT contre 4.969.779DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Intérêts	4 112 793	3 967 691
Pertes de change	5 026 047	2 414 064
Gains de change	<4 794 716>	<1 143 687>
Intérêts sur prêts AZUR Papier SA	<34 676>	<74 889>
Intérêts sur prêts AZUR Détergent SARL	<9 119>	-
Autres charges et produits financiers	<77 201>	<193 400>
TOTAL	4 223 128	4 969 779

III-7 Produits des placements (En DT)

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4.179 DT contre 2.591.278 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dividendes SAH Libye	-	2 521 260
Intérêts sur placements	4 179	70 018
TOTAL	4 179	2 591 278

III-8 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 671.663 DT contre 617.312 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Quote-part de subvention d'investissement inscrite en résultat	462 507	495 204
Produits sur cession d'immobilisations	207 504	81 841
Subventions d'exploitation	-	26 638
Autres	1 652	13 629
TOTAL	671 663	617 312

IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 6.894.773 DT au 31 décembre 2015 à 13.906.417 DT au 31 décembre 2016 enregistrant ainsi une variation positive de 7.011.644 DT provenant des flux d'exploitation de 19.659.265 DT et des flux de financement de 9.907.629 DT compensés par des flux d'investissement négatifs de 22.555.250 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré un flux positif de 19.659.265 DT provenant essentiellement du résultat bénéficiaire avant amortissements et provisions de 38.431.179 DT, compensé par une augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 18.771.914 DT.

L'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par une augmentation des stocks de 19.532.423 DT et une augmentation des créances clients de 12.526.731 DT compensées par une augmentation des dettes fournisseurs d'exploitation de 8.095.808 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 22.555.250 DT provenant essentiellement de flux nets au titre des immobilisations corporelles et incorporelles de 18.203.934 DT et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 4.351.316 DT au titre de la participation dans les nouvelles filiales « SAH Côte d'Ivoire » et « AZUR Détergent SARL ».

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un encaissement net de 9.907.629 DT provenant d'un flux net d'encaissement et de remboursement d'emprunts et de crédits de gestion de 22.389.079 DT et compensé par le règlement des dividendes pour 12.481.450 DT.

V Note sur les parties liées

V-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits "Lilas" en Algérie
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits "Lilas" au Maroc
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'Ivoire	Filiale à l'étranger, non entrée en exploitation
AZUR Papier SA	Filiale en Tunisie
AZUR Détergent SARL	Filiale en Tunisie, non entrée en exploitation
MEZNI Jalila	Actionnaire-PDG
JAIEZ Mounir	Actionnaire-administrateur- DGA
Société Tacharoukiet EL MAWADA, Société Tacharoukiet EL OFOK et Société Gharb EL.MOUTAWASSET	Sociétés appartenant au partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

V- 2 Transactions avec les parties liées

a- Transactions avec les partenaires libyens

- Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec les partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Gharb EL MOUTAWASSET s'élève respectivement à 48.029 KDT et 1.219 KDT ;
- Les soldes clients des partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Tacharoukiet EL MAWADA s'élèvent respectivement à 7.804KDT 621 KDT, contre un solde nul pour Gharb EL MOUTAWASSET.

b- SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2016 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236 KDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

c- SAHD Algérie « SAHD »

- Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec SAHD s'élève à 2.599 KDT ;
- Au 31 décembre 2016, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 2.271 KDT.

d- SAH Maroc

- Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Maroc s'élève à 492 KDT ;
- Au 31 décembre 2016, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 6.592 KDT.

e- SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2016 entre SAH SA et SAH Libye;
- Au 31 décembre 2016, Aucune créance n'est détenue sur SAH Libye.

f- Société AZUR Papier SA

- Une avance de 5.500 KDT a été accordée par la société SAH SA à la société AZUR Papier SA pour

l'acquisition par SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le conseil d'administration de la société AZUR papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600 KDT HT en date du 17 mars 2011. A la date du 31 décembre 2016 le transfert de propriété n'a pas encore été effectué.

- Le chiffre d'affaires réalisé avec AZUR Papier SA s'élève à 44 KDT ;
- Le solde client AZUR Papier SA s'élève au 31 décembre 2016 à 191 KDT ;
- Les achats de matières premières de SAH SA auprès de AZUR Papier SA s'élèvent au 31 décembre 2016 à 29.865 KDT HT ;
- Le solde fournisseur AZUR Papier SA au 31 décembre 2016 est de 5.111 KDT ;
- Le solde du compte courant associé AZUR Papier SA s'élève au 31 décembre 2016 à 326 KDT.

g- Société AZUR Détergent SARL

Une avance de 800 KDT a été accordée en novembre 2016 par la société SAH SA à la société AZUR Détergent SARL pour l'acquisition d'un terrain à Hammam Zriba. Cette avance a été inscrite en compte courant associé et a produit des intérêts au taux de 8% par an totalisant 9KDT au 31 décembre 2016

h- Mezni Jalila & Mounir Jaiez

La charge de loyer relative au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et Mr Mounir JAIEZ, comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 98 KDT ;

i- Jetons de présence

L'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2016 a décidé l'octroi de jetons de présence à hauteur de :

- 15 KDT aux membres du conseil d'administration ;
- 5 KDT aux membres du comité d'audit.

j- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le conseil d'administration du 10 novembre 2009 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute au titre de l'exercice 2016 de 544.336 DT payable sur 13 mensualités.
 - Le conseil d'administration réuni en date du 27 avril 2017, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2016 à 1.329.940 DT équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à 1.400.000 DT.
 - D'autres avantages en nature sont accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le conseil d'administration du 10 novembre 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à 64.520 DT.

VII Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII Note sur les engagements hors bilan

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	U.I.B	3 185 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2005	B.N.A	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2005	U.I.B	8 550 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3.150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaîne de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.
2006	B.T.E.	2.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2008	U.I.B	2.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2008	B.T.L.	4.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2007	B.T.E.	1.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	B.N.A	3. 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1.8 00 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2011	B.I.A.T	6.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2012	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : <ul style="list-style-type: none"> *totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan *totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan - Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT <ul style="list-style-type: none"> *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghuan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghuan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja . - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2014	U.B.C.I.	4.100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	U.I.B	5.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab. - Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> *Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan *Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghuan
2015	ATTIJARI BANK	6.100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2015	UBCI	2.300 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2015	UBCI	5.000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	B.T.L.	1.100 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
			- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2015	ATTIJARI BANK	3.600 000	- Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...)
			- Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba.
			- Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba.
			- Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m ² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m ² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2015	UIB(Avenant)	4.000 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...)
			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
			- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2016	BH	4.000.000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...)
			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.

Autres engagement hors bilan

- En juillet 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la NATIXIS Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 190 mDZD (3mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- En décembre 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 451mDZD (8mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6.082.751 DT.

Rapport Général

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »***

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 153.056.106 dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 28.560.261 dinars.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'Article Hygiéniques SA «SAH» au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

Rapport Spécial

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »***

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société a accordé en novembre 2016 une avance de 800.000 DT à la société AZUR Détérgent SARL. Cette avance a généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 9.119 DT.
- La société a contracté en décembre 2016 auprès de l'UIBun emprunt de 5.500.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grace au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- Au 31 décembre 2016, les crédits de gestion et de financement des stocks conclus par la société totalisent de 42.358.575 DT, ils sont détaillés comme suit :

Banque	Montant
UBCI	11.000.000
Attijari Bank	10.993.458
UIB	6.438.041
BNA	6.000.000
BTL	4.000.000
BH	2.927.076
BIAT	1.000.000
Total	42.358.575

- Au 31 décembre 2016, les concours bancaires obtenus par la société totalisent 1.013.646 DT.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2016

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société a contracté en juillet 2015 auprès de l'UBCI un emprunt de 2.300.000 DT, dont un montant de 1.700.000 DT qui a été débloqué en 2015 et 600.000 DT en 2016 remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- La société a contracté en août 2015 auprès de l'UBCI un emprunt de 5.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- La société a contracté en décembre 2015 auprès d'Attijari Bank un emprunt de 3.600.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- La société a contracté en décembre 2014 auprès de la banque UIB un emprunt de 5.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, le solde de cet emprunt s'élève à 4.166.667 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BNA un emprunt de 2.700.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, le solde de cet emprunt s'élève à 1.890.000 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès d'Attijari Bank deux emprunts pour 5.500.000 DT et 5.000.000 DT, remboursables sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, le solde de ces deux emprunts s'élève à 7.819.194 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BIAT deux emprunts pour 4.000.000 DT et 3.000.000 DT remboursables sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, le solde de ces deux emprunts s'élève à 4.440.177 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013 et que la seconde tranche de 4.000.000 DT a été débloquée en 2014. Au 31 décembre 2016, le solde de cet emprunt s'élève à 7.500.000DT.
- La société a contracté en décembre 2012 auprès de la BNA un emprunt de 3.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, le solde de cet emprunt s'élève à 1.800.000 DT.
- Au 31 décembre 2016, le solde du troisième emprunt contracté auprès de la BNA s'élève à 1.900.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en 2010 auprès de la BNA et ce, pour un montant de 6.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement le 31 janvier 2013), au taux d'intérêt TMM + 1%. Une première tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en novembre 2010. Une seconde tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en avril 2011 et la troisième tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en janvier 2012.
- La société a contracté en 2009 auprès de la BNA un emprunt pour un montant de 3.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement dû le 31 mars 2011), au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2016, cet emprunt a été totalement remboursé.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé les loyers relatifs à l'exercice 2016 qui s'élèvent à 98.461 DT.
- Les prêts accordés à la société AZUR Papier SA ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 34.676 DT. Au 31 décembre 2016, le solde du compte courant AZUR Papier SA s'élève à 325.726 DT

- En juillet 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la banque NATIXIS Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 190 mDZD (3 mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- En décembre 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 451 mDZD (8 mDT) sollicitée par SAH Algérie.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le conseil d'administration du 10 novembre 2009 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération annuelle brute au titre de l'exercice 2016 de 544.336 DT payable sur 13 mensualités.
 - ✓ Le conseil d'administration réuni en date du 27 avril 2017, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2016 à 1.329.940 DT équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à 1.400.000 DT.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le conseil d'administration du 10 novembre 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à 64.520 DT.
- L'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2016 a décidé l'octroi de jetons de présence à hauteur de :
 - ✓ 15 KDT aux membres du conseil d'administration ;
 - ✓ 5 KDT aux membres du comité d'audit.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE FACTORING

Siège Social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis

La société TUNISIE FACTORING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Décembre 2016	Décembre 2015		Notes	Décembre 2016	Décembre 2015
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		3 908 209	3 900 043	Capital social		10 000 000	10 000 000
Moins : amortissements		(3 580 668)	(3 077 180)	Réserves légales		1 000 000	1 000 000
	3	<u>327 541</u>	<u>822 863</u>	Résultats reportés		7 715 373	6 271 920
				Autres capitaux propres		1 952 282	1 952 282
Immobilisations corporelles		1 591 864	1 510 968				
Moins : amortissements		(1 108 656)	(1 052 100)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>20 667 655</u>	<u>19 224 202</u>
	4	<u>483 208</u>	<u>458 868</u>	Résultat de l'exercice		840 057	2 043 453
Immobilisations financières	5	285 248	696 090	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<u>21 507 712</u>	<u>21 267 655</u>
Autres actifs non courants	6	51 919	85 579				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>1 147 916</u>	<u>2 063 400</u>	PASSIFS			
				PASSIFS NON COURANTS			
ACTIFS COURANTS				Emprunts	11	17 458 762	16 935 629
Acheteurs factorés		134 776 375	120 935 224	Provisions	12	1 976 339	1 824 850
Moins : provisions		(6 564 522)	(5 023 975)	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>19 435 101</u>	<u>18 760 479</u>
	7	<u>128 211 853</u>	<u>115 911 249</u>	PASSIFS COURANTS			
				Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	37 704 923	30 457 233
Autres actifs courants	8	587 265	238 054	Autres passifs courants	13	3 273 553	3 079 694
Liquidités et équivalents de liquidités	9	303	150	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	48 026 048	44 647 792
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>128 799 421</u>	<u>116 149 453</u>	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>89 004 524</u>	<u>78 184 719</u>
				TOTAL DES PASSIFS		<u>108 439 625</u>	<u>96 945 198</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>129 947 337</u>	<u>118 212 853</u>	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>129 947 337</u>	<u>118 212 853</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31-12-2016
(Montants exprimés en dinars)

	31-déc-16	31-déc-15
1 - Engagements donnés :		
Engagements de financement donnés (disponible finançable)	3 173 073	3 576 704
Engagements de financements par billets à ordre	12 922 200	3 269 000
Engagements d'aval de traites donnés aux adhérents	694 000	862 000
Garanties données au titre des contrats sans recours	3 892 144	10 020 768
Engagements sur titres	560 000	560 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	21 241 417	18 288 472
2 - Engagements reçus :		
Garanties reçues des correspondants étrangers	91 752	-
Garanties reçues des adhérents	94 879 013	86 770 606
Garanties reçues de l'assureur crédit	3 892 144	10 020 768
Engagements de financements reçus	45 762 306	40 017 113
Emprunts obtenus non encore encaissés	6 000 000	2 250 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	150 625 215	139 058 487

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
REVENUS			
Commissions de factoring		4 610 946	4 437 937
Intérêts de financement		8 806 893	8 694 016
Autres commissions de factoring		275 209	225 668
TOTAL DES REVENUS	15	<u>13 693 048</u>	<u>13 357 621</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	16	(4 164 528)	(4 096 612)
COMMISSIONS ENCOURUES	17	(253 733)	(278 283)
PRODUITS DES PLACEMENTS	18	3 466	30 187
PRODUITS NETS		<u>9 278 253</u>	<u>9 012 913</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	2 987 164	2 710 034
Dotations aux amortissements	20	699 921	665 712
Dotations nettes aux provisions	21	2 127 955	842 997
Autres charges d'exploitation	22	1 440 873	1 449 718
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>7 255 913</u>	<u>5 668 461</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 022 340</u>	<u>3 344 452</u>
Autres gains ordinaires	23	36 514	38 785
Autres pertes ordinaires	24	(113)	(8 888)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 058 741</u>	<u>3 374 349</u>
Impôt sur les bénéfices	25	(1 003 622)	(1 330 896)
Contribution conjoncturelle	25	(215 062)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>840 057</u>	<u>2 043 453</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des acheteurs factorés	26	348 269 669	350 452 436
Financement des adhérents	26	(340 086 354)	(341 594 644)
Encaissements provenant des crédits à court terme	27	177 643 841	121 160 196
Remboursements des crédits à court terme	27	(173 040 024)	(121 421 830)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(4 685 467)	(4 564 252)
Intérêts payés	29	(4 315 838)	(2 346 904)
Impôts et taxes payés	30	(2 382 297)	(2 044 799)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 403 530	(359 797)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(230 582)	(345 174)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	26 143	58 711
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(204 439)	(286 463)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	10	(600 000)	(600 000)
Encaissements provenant des emprunts	11	7 000 000	3 000 000
Remboursements d'emprunts	11	(7 596 965)	(3 962 806)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 196 965)	(1 562 806)
Variation de trésorerie		2 126	(2 209 066)
Trésorerie au début de l'exercice	32	(12 236 195)	(10 027 129)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	32	(12 234 069)	(12 236 195)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à dix millions de dinars (10 000 000 dinars) divisé en un million (1 000 000) actions de dix dinars chacune, intégralement libérées.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- LOGO	5 ans	20,00%
- Logiciels	3 et 5 ans	20,00% et 33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00% et 20,00%
- Matériel informatique	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;

- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	0% (*)
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0% (*)
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-3-3 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-3-4 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2011 à 2015 selon la formule suivante :

$$\text{TMM} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Risque additionnel: les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2016. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FS} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2016}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2015}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2011 – 2015 selon la formule suivante :

$$\text{TPM} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

4. Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$\text{PC} = \text{Engagements 0 et 1} \times \text{TMM} \times \text{FS} \times \text{TPM}$$

Il est à noter que la direction de Tunisie Factoring n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

2-4 - Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

2-4-1 : Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

2-4-2 : Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

2-4-3 : Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-5 - Règles de prise en compte des gains et des pertes de change

Les dettes et les créances libellées en monnaie étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

2-6 - Méthode de conversion des crédits libellés en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la NCT 15.

2-7 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

2-8 - Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

ARRETE 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Marque	6,67%	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	-
Logiciels informatiques	20% et 33,33%	2 897 617	8 166	-	2 905 783	2 074 754	503 488	-	2 578 242	327 541
LOGO	20%	2 426	-	-	2 426	2 426	-	-	2 426	-
TOTAUX		3 900 043	8 166	-	3 908 209	3 077 180	503 488	-	3 580 668	327 541

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Construction	5%	34 032	-	-	34 032	145	1 706	-	1 851	32 181
A.A.I	10%	68 763	-	-	68 763	29 230	6 693	-	35 923	32 840
M.M.B	10% et 20%	158 406	976	-	159 382	142 997	4 786	-	147 783	11 599
Matériel informatique	33,33%	841 869	34 156	74 027	801 998	639 068	98 532	74 027	663 573	138 425
Matériel de transport	20%	407 898	185 641	65 850	527 689	240 660	84 716	65 850	259 526	268 163
TOTAUX		1 510 968	220 773	139 877	1 591 864	1 052 100	196 433	139 877	1 108 656	483 208

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Titres immobilisés	560 000	560 000
Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714
Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)
Prêts au personnel	157 478	136 090
<u>Total brut</u>	<u>717 478</u>	<u>696 090</u>
Provisions sur titres immobilisés	(432 230)	-
<u>Total net</u>	<u>285 248</u>	<u>696 090</u>

Le portefeuille « titres immobilisés » se détaille au 31 décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>	<u>Pourcentage de détention</u>
PROMOTEL	5 600	100	560 000	2009	3,79%

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 51.919 contre D : 85.579 à la clôture de l'exercice précédent et englobent exclusivement les frais d'émission de l'emprunt obligataire. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	127 456	-	127 456	41 877	33 660	75 537	51 919
TOTAUX		127 456	-	127 456	41 877	33 660	75 537	51 919

Les frais d'émission des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

Note 7 : Comptes courants des adhérents et comptes des acheteurs

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	131 074 254	115 002 538
Comptes des acheteurs export	1 524 369	2 996 644
Comptes des acheteurs import	2 177 752	2 936 042
Sous total (A)	134 776 375	120 935 224
A déduire		
Provisions individuelles sur compte adhérents	(5 491 453)	(4 198 656)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 072 319)	(825 319)
Provisions sur compte acheteurs	(750)	-
Montant net	128 211 853	115 911 249
Comptes des adhérents		
FDG comptes en devise	205 565	234 396
Fonds de garantie (FDG Domestique)	13 540 290	11 824 247
Compte import	2 177 752	2 936 042
Disponible	21 781 316	15 462 548
Sous total (B)	37 704 923	30 457 233
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	97 071 452	90 477 991

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2016 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Nature Engagement		Classe 31-12-2016			
		A	B1	B4	Total
Domestique avec recours	Engagements	85 833 958	1 614 768	4 216 347	91 665 073
	Provisions	-	-	4 216 347	4 216 347
Domestique sans recours	Engagements	3 051 226	-	128 438	3 179 664
	Provisions	-	-	128 438	128 438
Export	Engagements	1 080 047	-	1 146 668	2 226 715
	Provisions	-	-	1 146 668	1 146 668
Total Engagements		89 965 231	1 614 768	5 491 453	97 071 452
Engagements de financement donnés		3 143 609	29 464	-	3 173 073
Engagements sous forme de B.O		12 922 200	-	-	12 922 200
Total engagements hors bilan		16 065 809	29 464	-	16 095 273
Total engagements par classe		106 031 040	1 644 232	5 491 453	113 166 725
Total des Provisions Affectées				5 491 453	5 491 453
Total Provisions collectives			1 072 319		1 072 319
Taux des engagements non performants				4,85%	
Taux de couverture des engagements non performants				100,00%	

Le ratio des actifs non performant s'établit au 31 décembre 2016 à 4,85% contre 4,32% au 31 décembre 2015.

Le ratio de couverture des engagements par les provisions s'établit au 31 décembre 2016 à 100,00% contre 99,96% au 31 décembre 2015.

Note 8 : Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Avances et acomptes au personnel	3 961	4 949
Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	-	47
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	58 949	53 014
Etat, impôts et taxes consignés	171 141	110 291
Etat, impôts sur les sociétés à reporter (voir note 25)	194 451	-
Autres débiteurs	130	-
Charges constatées d'avance *	132 914	61 597
Produits à recevoir **	34 180	16 617
Règlement égarés	13 476	13 476
Produits d'indemnisation à recevoir	195 089	191 400
<u>Total</u>	<u>804 291</u>	<u>451 391</u>
Provision pour dépréciation (produits d'indemnisation à recevoir)	(195 089)	(191 400)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(21 937)	(21 937)
<u>Total</u>	<u>587 265</u>	<u>238 054</u>

* Les charges constatées d'avance englobent :

Les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme	88 085
Charges d'exploitation	44 829
	<u>132 914</u>

** Les produits à recevoir englobent essentiellement :

Les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export	31 708
Les commissions Import	2 472
	<u>34 180</u>

Note 9 : Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Caisse	303	150
<u>Total</u>	<u>303</u>	<u>150</u>

Note 10 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés	7 715 373	6 271 920
Réserve spéciale de réinvestissement exonéré	840 000	840 000
Provisions pour risques généraux	1 112 282	1 112 282
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>20 667 655</u>	<u>19 224 202</u>
Résultat de l'exercice (1)	<u>840 057</u>	<u>2 043 453</u>
Total des capitaux propres avant affectation	<u>21 507 712</u>	<u>21 267 655</u>
Nombre d'actions (2)	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,840	2,043

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

La structure du capital se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit</u>	
	<u>Et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
Tunisie Leasing	9 334 020	93,34%
STIF	484 090	4,84%
Personnes physiques	181 890	1,82%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100,00%</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Réserve spéciale de réinvestissement exonéré	Provisions pour risques généraux	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 Décembre 2014	10 000 000	1 000 000	6 030 661	-	1 112 282	1 681 259	19 824 202
Affectation des résultats			1 681 259			(1 681 259)	-
Affectation à la réserve spéciale de réinvestissement exonéré			(840 000)	840 000			-
Distribution de dividendes			(600 000)				(600 000)
Résultat de l'exercice						2 043 453	2 043 453
Soldes au 31 Décembre 2015	10 000 000	1 000 000	6 271 920	840 000	1 112 282	2 043 453	21 267 655
Affectation des résultats			2 043 453			(2 043 453)	-
Distribution de dividendes			(600 000)				(600 000)
Résultat de l'exercice						840 057	840 057
Soldes au 31 Décembre 2016	10 000 000	1 000 000	7 715 373	840 000	1 112 282	840 057	21 507 712

Note 11 : Emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETES AU 31 Décembre 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période		
							Solde	Échéances à + an	Échéances à - an
Emprunts bancaires				8 930 104	7 000 000	4 596 965	11 333 139	8 458 762	2 874 377
Amen Bank	5 000 000	TMM +2,25%	Semestriellement (2014-2019)	3 673 070	-	958 756	2 714 314	1 685 261	1 029 053
Amen Bank	3 000 000	TMM +2,25%	Semestriellement (2015-2020)	2 761 449	-	540 134	2 221 315	1 641 323	579 992
Amen Bank	2 000 000	TMM +2,25%	Semestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	171 860	1 828 140	1 466 859	361 281
BTE	7 000 000	TMM + 2,25%	Semestriellement (2014-2016)	2 495 585	-	2 495 585	-	-	-
BH	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	430 630	4 569 370	3 665 319	904 051
Emprunts obligataires				15 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
Emprunt obligataire TF 2014-01 (Taux fixe)	15 000 000	7,60%	Annuellement (2016-2020)	14 000 000	-	2 800 000	11 200 000	8 400 000	2 800 000
Emprunt obligataire TF 2014-01 (Taux variable)		TMM +2,5%		1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000
Total des emprunts				23 930 104	7 000 000	7 596 965	23 333 139	17 458 762	5 874 377

Note 12: Provisions pour risques et charges

Le détail des provisions pour risques et charges se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Provision pour risques et charges au début de l'exercice	1 824 850	1 508 350
Dotations aux provisions pour risques et charges	440 300	316 500
Reprises sur provisions pour risques et charges	(288 811)	-
<u>Provisions pour risques et charges en fin de période</u>	<u>1 976 339</u>	<u>1 824 850</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Personnel, provisions pour congés payés	118 945	89 735
Personnel, autres charges à payer	182 796	390 868
Fournisseurs d'immobilisations	27	27
Fonds social	244 374	249 136
État, retenues sur salaires	43 344	39 682
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	6 875	10 070
État, impôts sur les sociétés à liquider	-	304 383
État, TVA à payer	78 448	78 290
État, TFP, FOPROLOS, TCL à payer	74 154	49 524
État, contribution conjoncturelle	215 062	-
C.N.S.S et CAVIS	131 713	128 790
Avances sur cession titres immobilisés	127 770	127 770
Autres créditeurs	627 452	332 289
Compte d'attente	133 216	121 133
Diverses charges à payer	340 889	377 508
Produits perçus d'avance (Comm. Minimum 2006)	90 753	90 753
Comptes Adhérents à Régulariser : L/C	857 735	689 736
Total	<u>3 273 553</u>	<u>3 079 694</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

	Note	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Échéance à - d'un an sur emprunt AMEN	11	1 970 326	1 498 890
Échéance à - d'un an sur emprunt BTE	11	-	2 495 585
Échéance à - d'un an sur emprunt BH	11	904 051	-
Échéance à - d'un an sur emprunt obligataire	11	3 000 000	3 000 000
Crédit à court terme UTB	(A)	106 367	94 278

Crédit à court terme BTE	(B)	2 020 823	2 179 095
Ligne d'avance CITIBANK	(C)	11 000 000	10 750 000
Ligne d'avance BH	(D)	4 000 000	-
Ligne de financement à court terme ABC	(E)	10 000 000	10 000 000
Certificat de dépôt		1 500 000	1 000 000
Intérêts courus		1 290 109	1 393 599
Banques		12 234 372	12 236 345
Total		48 026 048	44 647 792

(A) : La convention porte sur un crédit à court terme de 7 622 450 € destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 point, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à 22 875 €

(B) : La convention porte sur un crédit à court terme de 6 000 000 € destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal au taux du marché de la devise majoré de 0,9 point.

(C) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 15 octobre 2016, plafonnée à 11 000 000 DT et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1,5%.

(D) : C'est une ligne de financement à court terme destinée à financer les opérations d'affacturage et valable jusqu'au 31 mars 2017. Elle est plafonnée à 5.000.000 DT et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 2,25%.

(E) : C'est une ligne de financement à court terme destinée à financer les opérations d'affacturage et valable jusqu'au 30 juin 2017. Elle est plafonnée à 10.000.000 DT et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 2%.

Note 15 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2016 se présente ainsi :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Commissions de factoring	4 610 946	4 437 937
Intérêts de financement	8 806 893	8 694 016
Autres commissions de factoring	275 209	225 668
Total	13 693 048	13 357 621

Note 16 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Intérêts sur emprunts bancaires	2 128 444	1 645 813
Intérêts sur emprunts obligataires	916 207	1 137 130
Intérêts sur crédit UTB	32 569	16 408
Intérêts des billets de trésorerie	-	511 363
Intérêts des certificats de dépôt	528 906	310 876

Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	33 660	41 877
Commissions de mise en place de crédits	54 918	-
Intérêts des comptes débiteurs	479 887	427 630
Intérêts des dépôts créditeurs	(17 503)	(4 137)
Frais sur titres	6 703	4 764
Perte de change	20 343	14 005
Gains de change	(19 606)	(9 117)
<u>Total</u>	4 164 528	4 096 612

Note 17 : Commissions encourues

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
Commissions servies Export	2 475	2 142
Commissions servies domestique (AC)	212 363	266 924
Commissions servies aux apporteurs	38 895	9 217
<u>Total</u>	253 733	278 283

Note 18 : Produits des placements

L'analyse des produits des placements se présente comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
Intérêts sur billets de trésorerie	3 466	30 187
<u>Total</u>	3 466	30 187

Note 19 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
Salaires et complément de Salaires	2 377 268	2 152 192
Cotisations sociales	338 957	285 235
Autres charges sociales	270 939	272 607
<u>Total</u>	2 987 164	2 710 034

Note 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements de la période se détaillent comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	503 488	503 385
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	196 433	162 327
Total	699 921	665 712

Note 21 : Dotations nettes aux provisions

Il y a lieu de noter que la provision pour risques sur la clientèle a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3).

	31-déc-16	31-déc-15
Dotations aux provisions individuelles sur comptes adhérents	1 485 520	847 329
Dotations aux provisions collectives sur compte adhérents (*)	247 000	70 700
Reprises sur les provisions affectées sur Adhérents	(192 723)	(380 894)
Créances abandonnées	-	652 795
Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(652 795)
Total (1)	1 539 797	537 135
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	750	-
Reprises sur les provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	-	(14 139)
Total (2)	750	(14 138)
Dotations nettes aux provisions pour risques sur la clientèle (1) + (2)	1 540 547	522 997
Dotations aux provisions sur titres immobilisés	432 230	-
Dotations nettes aux provisions sur titres immobilisés	432 230	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	440 300	316 500
Reprise sur provisions pour risques et charges	(288 811)	-
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	151 489	316 500
Dotations aux provisions des indemnisations à recevoir	3 689	3 500
Dotations nettes aux provisions pour les indemnisations à recevoir	3 689	3 500
<u>Total général des dotations nettes aux provisions</u>	2 127 955	842 997

(*) Cette provision est constituée, en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Achat de matières et fournitures	112 548	138 084
<u>Total des achats</u>	<u>112 548</u>	<u>138 084</u>
Loyer	221 013	213 090
Entretiens et réparations	16 032	15 534
Études, recherches et divers services extérieurs	101 000	58 922
Services informatiques	300 877	239 435
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>638 922</u>	<u>526 981</u>
Personnel extérieur à l'entreprise	43 913	64 152
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	249 852	355 760
Publicités, publications, relations publiques	21 358	45 875
Transports	22 862	8 808
Déplacements, missions et réceptions	7 674	14 731
Frais postaux et de télécommunications	110 511	90 438
Services bancaires et assimilés	122 303	91 854
Transfert de charges (frais bancaires)	(42 477)	(34 774)
Transfert de charges (frais de justice)	(13 067)	(4 997)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>522 929</u>	<u>631 847</u>
Cotisation IFG	17 203	16 834
Jetons de présence	16 000	18 000
Rémunération des membres du CPAI et du comité des Risques	24 000	24 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>57 203</u>	<u>58 834</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	66 085	53 888
T.C.L	29 167	28 361
Droits d'enregistrement et de timbres	9 298	7 970
TVA non récupérable	4 721	3 753
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>109 271</u>	<u>93 972</u>
<u>Total général</u>	<u>1 440 873</u>	<u>1 449 718</u>

Note 23: Autres gains ordinaires

Les autres gains se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Intérêts des prêts au personnel	10 350	6 831
Remboursement assurance	-	15 000
Plus values sur cession d'immobilisations corporelles	26 143	16 577
Autres	21	377
Total	<u>36 514</u>	<u>38 785</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Moins values sur cession d'immobilisations corporelles	-	7 667
Mise en rebut d'immobilisations	-	492
Pénalités et intérêts de retard	-	399
Autres	113	330
Total	<u>113</u>	<u>8 888</u>

Note 25 : Impôt sur les bénéfices

Le décompte fiscal au titre de l'exercice 2016 se présente comme suit:

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Bénéfice comptable	2 058 741	3 374 349
I. A réintégrer		
Dotations aux provisions	2 609 489	1 238 029
Provisions fiscales 2011 affaires en cours	-	363 974
Provisions fiscales 2012 affaires en cours	364 326	-
Diverses charges non déductibles	113	1 311
Jetons de présence et rémunération du CPAI	-	42 000
Fonds social	45 000	45 000
Amortissement Véhicule > 9 CV	23 400	23 400
Total réintégrations =	<u>3 042 328</u>	<u>1 713 714</u>
II. A déduire		
Provisions fiscales 2011 affaires en cours	-	(363 974)
Provisions fiscales 2012 affaires en cours	(364 326)	-
Reprise sur provision pour risques et charges	(288 811)	-
Total déductions =	<u>(653 137)</u>	<u>(363 974)</u>
Bénéfice fiscal avant provisions =	<u>4 447 932</u>	<u>4 724 089</u>

Dotations aux provisions affectées sur Adhérents	(1 485 520)	(847 329)
Dotations aux provisions collectives sur comptes Adhérents	(90 481)	(70 700)
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	(4 439)	(3 500)

Bénéfice fiscal = 2 867 492 3 802 560

Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal) 1 003 622 1 330 896

A imputer

Acomptes provisionnels payés	(1 197 806)	(1 025 562)
Retenues sur placements	(267)	(951)

Impôt à payer (à reporter) = (194 451) 304 383

Contribution conjoncturelle au taux de 7,5% du bénéfice fiscal 215 062 -

Note 26 : Encaissements reçus des acheteurs factorés

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Encours de Financement des adhérents en début de période	90 477 991	85 554 281
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(97 071 452)	(90 477 991)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(708 450)	(505 449)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	876 449	708 450
Ristourne imputables aux adhérents en début de période	-	(9 262)
Ristourne imputables aux adhérents en fin de période	-	-
Financement des adhérents (TND + €)	340 086 354	341 594 644
Produits à recevoir en début de période	16 617	37 060
Produits à recevoir en fin de période	(34 180)	(16 617)
Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(90 753)
Produits perçus d'avance en fin de période	90 753	90 753
Revenus du factoring	13 693 048	13 357 621
Récupération frais bancaires	42 477	34 774
Récupération frais de justice	13 067	4 997
TVA collectée	865 665	822 724
Créances virées en Pertes	-	(652 795)
Compte d'attente en début de période	(121 133)	(121 133)
Compte d'attente en fin de période	133 216	121 133
Encaissements reçus des acheteurs	<u>348 269 669</u>	<u>350 452 436</u>

Note 27 : Flux liés aux financements

	<u>Début de période</u>	<u>Au 31 Décembre 2016</u>		<u>Fin de période</u>
		<u>Utilisations</u>	<u>Remboursements</u>	
Crédit à court terme UTB	94 278	12 089	-	106 367
Crédit à court terme BTE	2 179 095	3 664 701	3 822 973	2 020 823
Ligne d'avance CITI BANK	10 750 000	22 250 000	22 000 000	11 000 000
Ligne d'avance ABC	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Ligne d'avance BH	-	4 217 051	217 051	4 000 000
Certificat de dépôt (Hors Groupe)	1 000 000	44 500 000	45 500 000	-
Certificat de dépôt (Groupe)	-	95 000 000	93 500 000	1 500 000
<u>Sous total</u>	<u>24 023 373</u>	<u>179 643 841</u>	<u>175 040 024</u>	<u>28 627 190</u>
Billets de trésorerie UIB	-	(2 000 000)	(2 000 000)	-
<u>Total</u>	<u>24 023 373</u>	<u>177 643 841</u>	<u>173 040 024</u>	<u>28 627 190</u>

Note 28 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Fournisseurs d'exploitation en début de période	-	1 154
Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	-
Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(47)	-
Avances et acomptes au personnel en début de période	(4 949)	(7 934)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	3 961	4 949
Prêts au personnel en début de période	(189 104)	(176 069)
Prêts au personnel en fin de période	216 427	189 104
Autres comptes débiteurs en début de période	-	-
Autres comptes débiteurs en fin de période	130	-
Compte d'attente en début de période	(204 876)	(201 376)
Compte d'attente en fin de période	208 565	204 876
Charges constatées d'avance en début de période	(58 458)	(62 353)
Charges constatées d'avance en fin de période	44 829	58 458
Personnel, provisions pour congé payé en début de période	89 735	92 489
Personnel, provisions pour congé payé en fin de période	(118 945)	(89 735)
Personnel, autres charges à payer en début de période	390 868	231 184
Personnel, autres charges à payer en fin de période	(182 796)	(390 868)
Fonds social en début de période	249 136	257 297
Fonds social en fin de période	(244 374)	(249 136)
État, retenues sur salaires en début de période	39 682	37 984
État, retenues sur salaires en fin de période	(43 344)	(39 682)
État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	10 070	54 369
État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(6 875)	(10 070)
État, contribution conjoncturelle exceptionnelle en début de période	-	2 713
État, contribution conjoncturelle exceptionnelle en fin de période	-	-
Etat, impôts et taxes consignés en début de période	(110 291)	(110 291)
Etat, impôts et taxes consignés en fin de période	171 141	110 291
C.N.S.S en début de période	128 790	162 564
C.N.S.S en fin de période	(131 713)	(128 790)
Autres comptes créditeurs en début de période	332 289	339 556
Autres comptes créditeurs en fin de période	(627 452)	(332 289)
Diverses Charges à payer en début de période	377 508	566 203
Diverses Charges à payer en fin de période	(340 889)	(377 508)
TVA, payées sur biens et services	68 664	64 759
Charges de personnel	2 987 164	2 710 034
Autres charges d'exploitation	1 440 873	1 449 718
Commissions encourues	253 733	278 283
Récupération frais bancaires	42 477	34 774
Récupération frais de justice	13 067	4 997
Impôts et taxes	(104 550)	(90 219)
TVA non déductible	(4 721)	(3 753)
Autres gains	(10 371)	(21 831)
Autres pertes	113	399
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<u>4 685 467</u>	<u>4 564 252</u>

Note 29 : Intérêts payés

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Intérêts courus sur crédits en début de période	1 393 599	217 283
Intérêts courus sur crédits en fin de période	(1 290 109)	(1 393 599)
Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	(3 139)	(524 047)
Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	88 085	3 139
Produits de placement perçus d'avance en début de période	-	19 580
Produits de placement perçus d'avance en fin de période	-	-
Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	(3 466)	(30 187)
Charges financières	4 164 528	4 096 612
Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(33 660)	(41 877)
Intérêts payés	<u>4 315 838</u>	<u>2 346 904</u>

Note 30 : Impôts et taxes payés

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
État, impôts sur les sociétés à reporter début de période	-	-
État, impôts sur les sociétés à reporter fin de période	194 451	-
État, impôts sur les sociétés à liquider début de période	304 383	225 710
État, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	-	(304 383)
État, contribution conjoncturelle à liquider début de période	-	-
État, contribution conjoncturelle à liquider fin de période	(215 062)	-
État, autres impôts et taxes à liquider début de période	49 524	27 943
État, autres impôts et taxes à liquider fin de période	(74 154)	(49 524)
TVA à payer en début de période	78 290	48 140
TVA à payer en fin de période	(78 448)	(78 290)
TVA non déductible	4 721	3 753
TVA payées	795 358	750 335
Impôts et taxes	104 550	90 219
Impôts sur les bénéfices	1 003 622	1 330 896
Contribution conjoncturelle	215 062	-
Impôts payés	<u>2 382 297</u>	<u>2 044 799</u>

Note 31: Décaissements (Encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations corporelles et incorporelles

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	8 166	41 572
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	220 773	280 914
TVA sur Investissements	1 643	7 630
Fournisseurs d'immobilisations en début de période	27	15 085
Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(27)	(27)
	<hr/>	<hr/>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>230 582</u>	<u>345 174</u>
Cessions d'immobilisations corporelles	-	49 801
Plus-value sur cessions d'immobilisations corporelles	26 143	16 577
Moins-value sur cessions d'immobilisations corporelles	-	(7 667)
	<hr/>	<hr/>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>26 143</u>	<u>58 711</u>

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Caisses	303	150
Banques, découverts	(12 234 372)	(12 236 345)
	<hr/>	<hr/>
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>(12 234 069)</u>	<u>(12 236 195)</u>

Note 33 : Opérations avec les parties liées**Tunisie Leasing (TL)*****Cautions reçues***

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31 décembre 2016 à 11.000.000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 11.000.000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

Contrat de location du siège

TF a conclu avec TL un contrat de location du siège social en vertu duquel TL met à la disposition de TF une partie du rez de chaussé, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement majoré de 5% le 1er janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

TL a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 249.839 DT au titre de l'exercice 2016.

TUNISIE VALEURS (TV)

Convention de gestion de la Société STIF

TF a créé au cours de l'exercice 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399.940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10.000 DT HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant facturé par Tunisie Valeurs en 2016 au titre de l'exercice 2015, s'élève à 1.885 DT.

Certificats de dépôt

TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie Valeurs détenue à hauteur de 27,37% par Tunisie Leasing. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2016 s'élève à 137.083 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 s'élève à 1.000.000 DT.

Tunisie SICAV

Certificats de dépôt

TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2015 s'élève à 238.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 est nul.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

Certificats de dépôt

TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie Location Longue Durée (TLLD) détenue à hauteur de 99,44% par Tunisie Leasing. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2016 s'élève à 6.298 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 s'élève à 500.000 DT.

Location de voitures

TF a loué des voitures auprès de Tunisie Location Longue Durée, la charge subie par TF au titre de l'exercice 2016 s'élève à 42 410 DT HTVA.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société Tunisie Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	<u>Président Directeur Général</u>		<u>Directeurs Généraux Adjoints</u>		<u>Membres du Conseil d'Administration, du Comité permanent d'audit et du Comité des risques</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>
Avantages à court terme						
Rémunérations brutes	209 905	36 065	242 129	36 065	-	-
Charges sociales	-	-	53 721	13 430	-	-
Provisions pour congés payés	-	20 758	-	23 011	-	-
Avantages en nature	33 528	-	47 455	-	-	-
Jetons de présence et autres (*)	-	-	-	-	40 000	42 000
Avantages postérieurs à l'emploi (**)	-	-	5 010	-	-	-
Total	243 433	56 823	348 315	72 506	40 000	42 000

(*) Il s'agit des jetons de présence et rémunérations versés aux administrateurs, aux membres du comité permanent d'audit interne et aux membres du comité des risques.

(**) Primes d'assurance couvrant l'indemnité de départ à la retraite.

Note 34 : Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 15 mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Factoring SA (TF)

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la société Tunisie Factoring pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 129.947.337 dinars et un bénéfice net de 840.057 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Tunisie Factoring, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Factoring, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que :

1- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1^{ère} instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1^{ère} instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

L'administration a interjeté appel en février 2016 et l'affaire suit encore son cours.

2- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 avril 2017

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

FINOR

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mustapha MEDHIOUB

Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Factoring SA (TF)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

(1) TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2016 s'élève à 238.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 est nul.

(2) TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie Location Longue Durée (TLLD) détenue à hauteur de 99,44% par Tunisie Leasing. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2016 s'élève à 6.298 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 s'élève à 500.000 DT.

(3) TF a réalisé en 2016 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Tunisie Valeurs détenue à hauteur de 27,37% par Tunisie Leasing. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2016 s'élève à 137.083 DT.

L'encours des certificats de dépôt au 31 décembre 2016 s'élève à 1.000.000 DT.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

(1) TF a conclu avec TL un contrat de location du siège social en vertu duquel TL met à la disposition de TF une partie du rez de chaussé, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

TL a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 249.839 DT au titre de l'exercice 2016.

(2) Tunisie Leasing (TL), qui détient 93,34% du capital de la société, a accordé des cautions solidaires en faveur de TF pour les besoins de son financement auprès du secteur bancaire et autres établissements financiers. Au 31 décembre 2016, l'encours des cautions reçues s'élève à 11.000.000 DT.

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

- (3) TF a créé au cours de l'exercice 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399.940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10.000 DT HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant facturé par Tunisie Valeurs en 2016 au titre de l'exercice 2015, s'élève à 1.885 DT.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- (1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par le comité de rémunération du 18 mai 2016 et d'un bonus déterminé conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 18 octobre 1999 et du comité de rémunération de mars 2011. Par ailleurs, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.
- La rémunération des deux Directeurs Généraux Adjointes est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par le comité de rémunération du 18 mai 2016 et d'un bonus déterminé par les comités de rémunération de décembre 2004 et de mars 2011. Par ailleurs, chaque Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, d'une assurance groupe maladie et d'une indemnité de départ à la retraite conformément à la convention collective nationale du personnel des banques et établissements financiers. Ladite indemnité est couverte par une assurance.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- (2) Les obligations et engagements de la société Tunisie Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	<u>Président Directeur Général</u>		<u>Directeurs Généraux Adjointes</u>		<u>Membres du Conseil d'Administration, du Comité permanent d'audit et du Comité des risques</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2016</u>
Avantages à court terme						
Rémunérations brutes	209 905	36 065	242 129	36 065	-	-
Charges sociales	-	-	53 721	13 430	-	-
Provisions pour congés payés	-	20 758	-	23 011	-	-
Avantages en nature	33 528	-	47 455	-	-	-
Jetons de présence et autres (*)	-	-	-	-	40 000	42 000
Avantages postérieurs à l'emploi (**)	-	-	5 010	-	-	-
Total	243 433	56 823	348 315	72 506	40 000	42 000

(*) Il s'agit des jetons de présence et rémunérations versés aux administrateurs, aux membres du comité permanent d'audit interne et aux membres du comité des risques.

(**) Primes d'assurance couvrant l'indemnité de départ à la retraite.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 avril 2017

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société immobilière et de participations « SIMPAR » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI et Mr Sami MENJOUR.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2016 31 décembre 2015

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	25 162	24 790
	Moins : amortissements		-24 602	-23 710
			<u>560</u>	<u>1 080</u>
	Immobilisations corporelles	3	3 614 247	3 633 639
	Moins : amortissements		-1 531 060	-1 384 589
			<u>2 083 187</u>	<u>2 249 050</u>
	Immobilisations financières	4	17 219 967	17 237 960
	Moins : provisions		-1 162 211	-992 095
			<u>16 057 756</u>	<u>16 245 865</u>
	Total des actifs immobilisés		18 141 503	18 495 995
	Autres actifs non courants		-	-
	Total des actifs non courants		18 141 503	18 495 995
ACTIFS COURANTS	Stocks	5	66 084 013	56 396 081
	Moins : provisions		-521 795	-521 795
			<u>65 562 218</u>	<u>55 874 286</u>
	Clients et comptes rattachés	6	2 739 914	2 662 048
	Moins : provisions		-129 591	-129 591
			<u>2 610 323</u>	<u>2 532 457</u>
	Autres actifs courants	7	2 022 431	2 371 442
	Moins : provisions		-5 250	-5 250
			<u>2 017 181</u>	<u>2 366 192</u>
	Placements et autres actifs financiers	8	41 782	42 504
	Moins : provisions		-7 560	-7 560
			<u>34 222</u>	<u>34 944</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	11 941	6 139
	Total des actifs courants		70 235 885	60 814 018
	TOTAL DES ACTIFS		88 377 388	79 310 013

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2016 31 décembre 2015

CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000
	Réserves		23 876 900	22 214 985
	Autres capitaux propres		8 713 071	7 941 071
	Résultats reportés		3 019 436	4 264 340
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 109 407	39 920 396
	Résultat net de l'exercice	10	2 055 356	2 877 095
	Total des capitaux propres avant affectation	11	43 164 763	42 797 491
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	12	26 229 167	22 829 382
	Autres passifs financiers	13	1 111 821	1 020 974
	Provisions	14	693 345	948 133
	Total des passifs non courants		28 034 333	24 798 489
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 341 898	2 956 903
	Autres passifs courants	16	2 355 417	2 911 725
	Concours bancaires	17	150 532	1 408 008
	Autres passifs financiers	18	11 330 445	4 437 397
	Total des passifs courants		17 178 292	11 714 033
	Total des passifs		45 212 625	36 512 522
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		88 377 388	79 310 013

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2016 Exercice clos le 31 décembre 2015
Notes

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	13 651 657	13 045 009
	Produits des participations	20	1 435 450	2 063 359
	Autres produits d'exploitation	21	171 432	167 380
	Total des produits d'exploitation		15 258 539	15 275 748
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des encours	22	9 669 390	5 082 280
	Achats de terrains	23	-7 828 465	-6 826 323
	Achats d'études et de prestations de services	24	-619 400	-369 650
	Achats de matériels, équipements et travaux	25	-8 758 878	-6 051 373
	Charges de personnel	26	-1 691 429	-1 537 832
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	27	-124 603	-49 949
	Autres charges d'exploitation	28	-932 317	-786 776
	Total des charges d'exploitation		-10 285 702	-10 539 623
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 972 837	4 736 125
	Charges financières nettes	29	-2 721 156	-1 648 848
	Autres gains ordinaires	30	133 551	73 086
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 385 232	3 160 363
	Impôt sur les sociétés	31	-253 751	-283 268
	Résultat des activités ordinaires après impôt		2 131 481	2 877 095
	Éléments extraordinaires	32	-76 125	-
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 055 356	2 877 095

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
Notes 31 décembre 2016 Exercice clos le
31 décembre 2015

		Exercice clos le Notes 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net	2 055 356	2 877 095
	▪ Ajustements pour :		
	- Amortissements & provisions	124 602	49 649
	▪ Variations des :		
	- Stocks	-9 669 389	-5 154 920
	- Clients	-77 867	-1 856 363
	- Autres actifs	349 011	234 969
	- Fournisseurs et autres passifs	63 785	-3 377 572
	▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations	-110 812	-778 073
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	-7 265 314	-8 005 215
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	18 177	-
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-61 432	-1 393 582
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	743 501	2 164 673
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-632 142	-1 416 900
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	68 104	-645 809
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-1 647 580	-1 498 972
	Encaissements provenant des emprunts	14 400 000	13 100 000
	Remboursements d'emprunts	-4 253 847	-5 802 165
	Fonds social (variation)	-38 085	-39 608
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	8 460 488	5 759 255
	VARIATION DE TRÉSORERIE	1 263 278	-2 891 769
	Trésorerie au début de l'exercice	-1 401 869	1 489 900
	Trésorerie à la clôture de l'exercice 9 & 17	-138 591	-1 401 869

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) est une société anonyme au capital de 5 500 000 DT, divisé en 1 100 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAN est sis à Tunis, 14 rue Masmouda - Mutuelleville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAN se présente comme suit au 31 décembre 2016 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole(BNA)	330 000	1 650 000	30,00%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
Société ZIED SARL	112 282	561 410	10,21%
Assurance COMAR	74 882	374 410	6,81%
Groupe des Assurances de Tunisie	56 031	280 155	5,09%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	381 084	1 905 420	34,64%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100%

La SIMPAN est soumise au régime fiscal du droit commun.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 31 décembre 2016, par référence au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la quote-part de la TVA déductible conformément aux dispositions de la note commune n°19/2000.

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 200 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provision pour frais de réparation

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque les conditions suivantes sont toutes satisfaites :

- a) la Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- b) la Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à très court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale post-retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en DT)

	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Soldes au 31/12/2016	Soldes au 31/12/2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Soldes au 31/12/2016	31/12/2016	31/12/2015
Logiciels	24 790	372	-	25 162	23 710	892	-	24 602	560	1 080
Total des immobilisations incorporelles	24 790	372	-	25 162	23 710	892	-	24 602	560	1 080
Terrains	1 491 428	-	8 401	1 483 027	-	-	-	-	1 483 027	1 491 428
Bâtiments administratifs	524 942	-	-	524 942	275 317	23 597	-	298 914	226 028	249 625
Bâtiments de rapport	740 338		32 795	707 543	423 307	101 704	22 653	502 358	205 185	317 031
Matériel de transport	421 791	42 376	27 997	436 170	248 814	71 993	27 997	292 810	143 360	172 977
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	251 696	-	11 259	240 437	251 696	-	11 259	240 437	-	-
Installations générales, Agencements & Aménagements divers	90 746	1 861	-	92 607	79 923	1 827	-	81 750	10 857	10 823
Équipements de bureaux	57 654	7 091	-	64 745	53 647	4 036	-	57 683	7 062	4 007
Équipements informatiques	55 044	9 732		64 776	51 884	5 223	-	57 107	7 669	3 160
Total des immobilisations corporelles	3 633 639	61 060	80 452	3 614 247	1 384 589	208 380	61 909	1 531 060	2 083 187	2 249 050
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	3 658 429	61 432	80 452	3 639 409	1 408 299	209 272	61 909	1 555 662	2 083 747	2 250 130

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Participations :	10 809 673	10 803 325
- Titres de participation (*)	11 860 873	11 745 484
- Moins : Provisions	-1 051 200	-942 159
Fonds gérés :	5 134 355	5 301 110
- Fonds gérés (par SIP SICAR)	5 238 326	5 344 006
- Moins : Provisions	-103 971	-42 896
Prêts au personnel	89 178	110 880
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	96 218	117 920
- Moins : Provisions	-7 040	-7 040
Échéance à plus d'un an sur emprunt national	24 000	30 000
Dépôts et cautionnements versés	550	550
<i>Total en DT</i>	16 057 756	16 245 865

(*) La SIMPAR a procédé, en 2016, aux opérations suivantes :

a) La cession de 65 268 actions Banque de Tunisie pour un montant de 565 735 DT, soit une plus-value de 92 625 DT par rapport au coût d'acquisition ;

b) L'acquisition de 18 058 actions SFBT pour un montant de 353 304 DT, soit au prix de 19,535 DT l'action.

c) L'acquisition de 134 619 actions SOMOCER pour un montant de 235 186 DT, soit au prix de 1,747 DT l'action.

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Participation directe en %	Soldes au 31/12/2016		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe SIMPAR :			6 165 940	391 441	5 774 499
- ESSOUKNA	3 516 863	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SODET SUD	18 185	8,44%	1 930 125	-	1 930 125
- SIP SICAR	98 998	33,00%	989 980	72 466	917 514
- SOIVM SICAF	54 857	13,71%	534 856	-	534 856
- SAI IFRIKIA	2 227	22,27%	318 975	318 975	-
- Société Immobilière Les Œillets	40 000	22,22%	200 000	-	200 000
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	-	121 430
- TIS	500	20,00%	50 000	-	50 000
- SOGEST	7 471	74,71%	47 990	-	47 990
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			5 694 933	659 759	5 035 174
- TUNIS RE	473 351	2,37%	3 506 808	-	3 506 808
- STB	51 039	0,21%	501 582	302 683	198 899
- ATB	60 000	0,08%	365 619	86 799	278 820
- LES CIMENTS DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	180 309	106 344
- SICAR INVEST	19 000	-	190 000	-	190 000
- SOMOCER	134 619	0,58%	235 186	31 911	203 275
- SFBT	18 085	0,29%	353 304	6 162	347 142
- Autres	-	-	255 781	51 894	203 887
TOTAL EN DT			11 860 873	1 051 200	10 809 673

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

La SIMPAR a procédé, en 2014, à l'acquisition de 4 465 actions SODET SUD, société du Groupe BNA, pour un montant de 558 125 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 20 000 KDT, en le portant de 6 500 KDT à 26 500 KDT, et ce, par l'émission au pair de 200 000 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la SIMPAR a procédé à la souscription de 13 720 actions SODET SUD pour un montant global de 1 372 000 DT.

Après cette opération, la participation de la SIMPAR dans le capital de la SODET SUD remonte à 18 185 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,44%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 45,134 DT, soit une moins-value potentielle de 1 109 365 DT non comptabilisée par la SIMPAR.

En effet, un rapport d'évaluation des 19 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 11 juin 2012 par un expert externe au Groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 43 054 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2016 de 14 012 KDT, soit une plus-value latente de 29 042 KDT.

En conclusion, la SIMPAR, tout en s'alignant aux sociétés du Groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les produits à recevoir (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges à payer (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par la SIP SICAR, société du Groupe BNA, et se rapportant à l'exercice clos le 31/12/2016, ont été comptabilisés sur la base de situations arrêtées par cette dernière et communiquées à la SIMPAR lors de l'établissement des états financiers relatifs à l'exercice 2016. Ils se présentent comme suit :

Fonds gérés	Montant du fonds géré	Produits à recevoir	Commissions à payer	Résultat sur placement
Fonds géré n°4	938 325	47 171	17 840	29 331
Fonds géré n°8	1 000 000	9 410	18 464	-9 054
Fonds géré n°15	800 000	48 229	39 162	9 067
Fonds géré n°22	2 500 000	67 340	35 234	32 106
Total en DT	5 238 325	172 150	110 700	61 450

Il s'ensuit que le taux de rentabilité financière global des fonds gérés est nettement inférieur au taux de rendement des placements sans risque offert par le marché, bien entendu sans tenir compte des économies d'impôt sur les sociétés réalisées lors des opérations de réinvestissement exonéré des bénéficiaires à l'origine de création de ces FCPR.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Terrains à bâtir :	36 337 084	33 274 437
- Ariana TF 60290	5 445 478	5 400 096
- Sousse	5 237 927	4 828 558
- Chostrana TF 8735 - tranches 2 & 3	2 335 266	3 495 245
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.2	3 846 783	3 609 487
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.4	3 475 822	3 256 549
- Les Berges du Lac II - HSC 1/4/3	-	2 839 129
- Jardins d'El Menzah - HC 2	2 765 446	2 758 442
- Route de Raoued - tranches 2 & 3	1 923 914	1 919 437
- El Mourouj 5 - EHC 25	-	1 873 793
- Jardins d'El Menzah - El Houda	1 698 005	1 698 005
- El Mourouj 6 - EHC 17	1 534 147	1 472 560
- Jardins de Carthage - HSC 1.1.3	7 975 670	-
- Autres terrains à bâtir	98 626	123 136
Travaux en cours :	18 777 565	10 476 901
- Ennasr II - HSC 69	-	4 127 976
- Route de Gammarth	6 555 209	3 964 041
- El Mourouj 6 - EHC 18	5 146 987	2 384 884
- El Mourouj 5 - EHC 25	2 840 043	-
- Les Berges du Lac II - HSC 1/4/3	3 054 348	-
- Chostrana TF 8735 - tranche 2&3	1 180 978	-

Suite Note N°5

Travaux terminés :	10 969 364	12 644 743
- Résidence SAFSAF I et II	4 367 320	6 110 818
- Résidence Lilia	673 744	3 037 244
- Résidence Galaxy	-	1 765 432
- Résidence El Bousten 3	212 669	473 883
- Résidence Le Cristal	-	456 532
- Néapolis Center Nabeul	379 320	379 320
- Résidence Elyès	-	162 723
- Résidence La Couronne	5 077 520	-
- Autres travaux terminés	258 791	258 791
Total brut en DT	66 084 013	56 396 081
Moins : Provisions	-521 795	-521 795
- Terrains à bâtir (*)	-9 775	-9 775
- Travaux terminés (**)	-512 020	-512 020
Total net en DT	65 562 218	55 874 286

(*) Une provision pour dépréciation d'une parcelle de terrain sise à Ksar Said, figurant parmi les éléments du stock de terrains à bâtir, a été constituée pour la totalité de son coût d'acquisition. Ce terrain a été exproprié pour cause d'utilité publique et ne pourrait plus être aménagé, ni vendu.

(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux (aux résidences Les Emeraudes, Les Orangers, Essafsaf et Le Diamant), figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour la totalité de leurs coûts de production. En outre, d'autres provisions pour dépréciation de certains locaux au Centre Commercial et Administratif Néapolis, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour environ 75% de leurs coûts de production.

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	2 159 245	2 542 652
Clients - effets à recevoir	567 324	114 114
Clients locataires - Néapolis Center	13 345	5 282
<i>Total brut en DT</i>	2 739 914	2 662 048
Moins : Provisions	-129 591	-129 591
<i>Total net en DT</i>	2 610 323	2 532 457

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Fournisseurs - comptes débiteurs :	217 096	265 849
- Entrepreneurs, avances et acomptes	210 929	258 979
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 000	6 000
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	167	870
Personnel - avances et acomptes	33 789	23 304
État - comptes débiteurs :	1 060 955	1 442 533
- Acomptes provisionnels	1 026 652	1 236 860
- Retenues à la source	879	518
- TVA déductible ou à reporter	32 612	194 814
- Autres impôts et taxes	812	10 341
Charges constatées d'avance	10 049	18 725
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	225 981	112 103
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	189 102	153 184
Autres comptes débiteurs	285 459	355 744
<i>Total brut en DT</i>	2 022 431	2 371 442
Moins : Provisions	-5 250	-5 250
<i>Total net en DT</i>	2 017 181	2 366 192

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an ou impayées)	35 782	42 504
Moins : Provisions	-7 560	-7 560
<i>Sous-total en DT</i>	28 222	34 944
Échéances à moins d'un an sur emprunt national	6 000	-
<i>Total en DT</i>	34 222	34 944

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Chèques à l'encaissement	6 931	-
BNA Nord Hilton	-	-
BNA Avenue de Paris	-	-
BH Kheireddine Pacha	4 609	5 738
Caisse	401	401
<i>Total en DT</i>	11 941	6 139

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Bénéfice de la période en DT	2 055 356	2 877 095
Nombre d'actions ordinaires en circulation	1 100 000	1 100 000
Résultat par action de valeur nominale de 5 DT	1,869	2,616

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2014	5 500 000	3 000 000	450 000	17 383 324	721 268	4 900 000	41 071	9 464 341	41 460 004
<i>Répartition du bénéfice 2014 :</i>									
- Réserves	-	-	100 000	3 500 000	100 000	-	-	-3 700 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-39 607	-	-	-	-39 607
Bénéfice 2015	-	-	-	-	-	-	-	2 877 095	2 877 095
Soldes au 31 décembre 2015	5 500 000	3 000 000	550 000	20 883 324	781 661	4 900 000	41 071	7 141 436	42 797 492
<i>Répartition du bénéfice 2015 :</i>									
- Réserves	-	-	-	1 600 000	100 000	772 000	-	-2 472 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 650 000	-1 650 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-38 085	-	-	-	-38 085
Bénéfice 2016	-	-	-	-	-	-	-	2 055 356	2 055 356
Soldes au au 31 décembre 2016	5 500 000	3 000 000	550 000	22 483 324	843 576	5 672 000	41 071	5 074 792	43 164 763

NOTE N°11-1 : RÉSERVE POUR FONDS SOCIAL

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Solde au 1er janvier :	781 661	721 268
- Trésorerie	621 237	567 418
- Prêts au personnel	160 424	153 850
Ressources de l'exercice :	109 094	105 757
- Quote-part du bénéfice de l'exercice précédent	100 000	100 000
- Intérêts des prêts au personnel	9 094	5 757
Emplois de l'exercice :	47 179	45 364
- Restauration	24 056	20 042
- Aides au personnel (non remboursables)	21 410	23 330
- Bonifications d'intérêts	1 713	1 992
Solde au 31 décembre :	843 576	781 661
- Trésorerie	711 576	621 237
- Prêts au personnel	132 000	160 424

NOTE N°12 : EMPRUNTS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :		-
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	3 325 000	3 800 000
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	2 660 000	3 572 000
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	3 300 000	3 300 000
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	3 000 000	3 000 000
- Crédit pour réalisation du projet HSC 69 Ennaser II	-	2 280 882
- Crédit pour acquisition du terrain HSC 1/4/3 Lac II	1 650 000	2 200 000
- Crédit pour réalisation du projet Route de Gammarth	-	1 725 000
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 18 El Mourouj 6	300 000	900 000
- Crédit pour réalisation du projet EHC 18 El Mourouj 6	3 450 000	-
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 17 El Mourouj 6	900 000	900 000
- Crédit pour acquisition du terrain El Houda 3 & 4 Jardins d'El Menzah	337 500	787 500
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 25 El Mourouj 5	-	44 000
- Crédit pour acquisition du terrain Jardins de Carthage	7 200 000	-
- Autres crédits	106 667	320 000
Total en DT	26 229 167	22 829 382

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Cautionnements reçus	30 424	28 967
Dépôts reçus pour lotissements	602 769	571 853
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	413 818	366 084
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	34 228	28 288
Dépôts reçus pour frais de syndic	30 582	25 782
Total en DT	1 111 821	1 020 974

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Provisions pour frais de réparation (1)	159 597	276 907
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	113 763	113 649
Provisions pour risques fiscal et social (3)	376 337	376 337
Provisions pour litiges (en prudhomme ...)	43 648	181 240
<i>Total en DT</i>	693 345	948 133

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise). Ces provisions sont constatées sur la base d'un pourcentage de 0,5% du prix de vente, et ce, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration.

Selon une Note de la Direction Générale en date du 06 août 2013, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ;
et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la constatation initiale de la provision.

Toutefois, à compter de l'exercice 2016, une nouvelle Note de la Direction Générale en date du 30 juin 2016, qui annule et remplace celle du 06 août 2013, prévoit un changement de la méthode de comptabilisation des reprises sur lesdites provisions pour risques et charges, calculées sur le chiffre d'affaires. En effet, la reprise est désormais effectuée semestriellement conformément à la procédure suivante :

- La provision est reprise pour 100% de son montant après quatre semestres suivant celui de sa constitution.

2) Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- Une prime d'assurance groupe annuelle égale à 638 DT par retraité ;
- Un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- Une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- Un taux d'actualisation financière de 7,5 % ; et
- Une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

Par ailleurs, la SIMPAR a procédé, au 31 décembre 2014, à la reprise de la provision pour indemnités de départ à la retraite constituée durant les exercices antérieurs, et ce, suite à la conclusion d'un contrat d'assurance entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2014, par lequel la compagnie d'assurance se chargera du versement des indemnités de départ à la retraite au profit des salariés partis en retraite. Le montant de la prime d'assurance payée par la SIMPAR au titre de l'exercice 2016 s'élève à 120.250 DT.

3) Provisions pour risques fiscal et social

Au cours de l'exercice 2015, la SIMPAR a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014.

Les résultats de cette vérification approfondie ont été notifiés à la SIMPAR le 03 décembre 2015 ; l'administration fiscale réclame le paiement d'un montant global de 431 180 DT (dont 314 437 DT en principal).

En application des dispositions des articles 44 et 45 du code des droits et procédures fiscaux, la SIMPAR a répondu dans les délais légaux à cette notification en contestant la majorité des chefs de redressement ainsi qu'à la réponse de l'administration fiscale reçue ultérieurement. Jusqu'à la date d'arrêté des présents états financiers par le Conseil d'Administration (en avril 2017), la SIMPAR n'a pas encore reçu d'arrêté de taxation d'office.

Cependant, par extrême prudence, une provision pour risque fiscal a été constituée pour le montant du redressement en principal (soit 341 437 DT). Les pénalités fiscales et les intérêts de retard totalisant la somme de 116 743 DT, n'ont pas été pris en considération dans le calcul de ladite provision du fait que la SIMPAR compte bénéficier de l'amnistie prévue par l'article 66 de la loi de finances pour la gestion 2016 tel qu'amendé par l'article 77 de la loi de finances pour la gestion 2017.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Entrepreneurs	495 684	689 903
Fournisseurs ordinaires	294 281	90 535
Architectes	44 297	50 043
Bureaux d'études	29 647	27 335
Entrepreneurs, retenues de garantie	2 114 805	1 960 052
Fournisseurs, factures non parvenues	363 184	139 035
<i>Total en DT</i>	3 341 898	2 956 903

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Clients - avances et acomptes reçus	920 053	879 282
Personnel - comptes créditeurs :	401 387	353 351
- Personnel, charges à payer	364 364	330 393
- Personnel, rémunérations dues	37 023	22 958
État - comptes créditeurs :	424 459	942 304
- Retenues à la source	57 588	56 133
- TVA collectée ou à payer (sur livraisons à soi même ...)	-	561 274
- Impôt sur les sociétés	253 751	283 268
- Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	76 125	-
- Autres impôts et taxes à payer	36 995	41 629
Organismes sociaux :	141 644	150 252
- CNSS	20 223	25 170
- CNSS - régime complémentaire	3 671	5 224
- Assurance groupe	3 289	1 915
- Prêts CNSS (oppositions)	919	1 577
- Charges sociales à payer	113 542	116 366
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	249 257	352 981
Actionnaires - dividendes à payer	26 348	23 919
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	142 504	160 180
Autres comptes créditeurs	49 765	49 456
<i>Total en DT</i>	2 355 417	2 911 725

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Découverts bancaires - BNA	150 532	1 408 008
<i>Total en DT</i>	150 532	1 408 008

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	11 034 819	4 288 451
- Crédit pour réalisation du projet HSC 69 Ennaser II	3 970 676	1 319 118
- Crédit pour acquisition du terrain Gammarth	56 250	675 000
- Crédit pour réalisation du projet Route de Gammarth	3 481 061	575 000
- Crédit pour acquisition du terrain ECH 25 El Mourouj 5	88 000	528 000
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 18 El Mourouj 6	650 000	300 000
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	988 000	228 000
- Crédit pour acquisition du terrain HOUDA	562 500	-
- Crédit pour acquisition du terrain 1/4/3 Jardins de Carthage	550 000	-
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	475 000	-
- Autres crédits	213 333	663 333
Intérêts courus sur emprunts BNA	295 626	148 946
<i>Total en DT</i>	11 330 445	4 437 397

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Ventes de logements	12 599 050	11 156 680
Ventes de magasins et autres immeubles	1 004 578	1 888 329
Ventes de terrains lotis	48 029	-
<i>Total en DT</i>	13 651 657	13 045 009

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dividendes / titres de participation	1 161 734	1 113 249
Profits / cessions de valeurs mobilières	92 635	778 073
Produits des fonds gérés	181 081	172 037
<i>Total en DT</i>	1 435 450	2 063 359

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Loyers magasins et bureaux	51 297	41 418
Cotisations syndics	17 479	18 795
Ventes dossiers d'appels d'offres	4 400	9 175
Frais de dossiers	6 818	5 535
Autres produits d'exploitation (jetons de présence ...)	91 438	92 457
<i>Total en DT</i>	171 432	167 380

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Variation du stock de terrains à bâtir	-3 062 648	-5 829 915
Variation du stock de travaux en cours	-8 300 664	-496 520
Variation du stock de travaux terminés	1 693 922	1 244 155
<i>Total en DT</i>	-9 669 390	-5 082 280

NOTE N°23 : ACHATS DE TERRAINS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats de terrains à bâtir (*)	7 350 000	6 439 482
Droits d'enregistrement / achats de terrains	478 465	386 841
<i>Total en DT</i>	7 828 465	6 826 323

NOTE N°24 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats d'études et de prestations de services : (*)		
- Projet HSC 69 Ennasr II	168 658	84 220
- Projet Route de Gammarth	103 660	78 671
- Projet EHC 18 El Mourouj 6	72 677	74 219
- Projet EHC 25 El Mourouj 5	161 603	-
- Projet Choutrana I	-5 578	26 583
- Projet EHC 12 Lilia	2 109	-5 450
- Projet HSC 1/4/3 Les résidences du Parc - Lac II	66 561	96
- Autres projets	49 710	111 311
<i>Total en DT</i>	619 400	369 650

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière en cours de réalisation.

NOTE N°25 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)		
- Projet HSC 69 Ennasr II	3 210 867	2 307 569
- Projet Route de Gammarth	2 259 846	1 814 202
- Projet Choutrana I	-	751 713
- Projet EHC 18 El Mourouj 6	2 493 378	604 843
- Projet EHC 25 El Mourouj 5	776 890	-
- Projet Choctrana II et III	-	457 029
- Projet Raoued Galaxie	-	104 269
- Autres projets	17 897	11 748
Total en DT	8 758 878	6 051 373

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°26 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	1 225 431	1 191 920
Indemnités de licenciement	177 730	-
Charges sociales légales	244 853	225 997
Autres charges de personnel	43 415	119 915
Total en DT	1 691 429	1 537 832

NOTE N°27 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	209 274	226 257
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	207 869	140 987
Dotations aux provisions pour risques et charges	108 732	253 620
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-37 752	-96 814
Reprises sur provisions pour dépréciation des travaux terminés	-	-328 343
Reprises sur provisions pour risques et charges	-363 520	-145 758
<i>Total en DT</i>	124 603	49 949

NOTE N°28 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats non stockés de matières et fournitures	110 229	143 861
Divers services extérieurs	485 514	323 735
Commissions des fonds gérés et services bancaires	180 783	156 812
Autres charges ordinaires	16 473	27 120
Jetons de présence (servis par la Société)	68 750	68 750
Impôts, taxes et versements assimilés	70 568	66 498
<i>Total en DT</i>	932 317	786 776

NOTE N°29 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	2 576 334	1 549 394
Intérêts débiteurs des CCB	144 984	110 700
Autres produits financiers	-162	-11 246
<i>Total en DT</i>	2 721 156	1 648 848

(*) Les intérêts relatifs aux projets encourus durant l'exercice 2016 s'élèvent à 2 576 334 DT et sont ventilés comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 1 108 974 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et travaux terminés : 706 288 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 761 072 DT

NOTE N°30 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	18 177	-
Autres produits ordinaires	115 374	73 086
<i>Total en DT</i>	133 551	73 086

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2016
Bénéfice comptable avant impôt	2 309 107
Réintégrations :	455 929
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	207 869
- Provisions pour frais de réparation	67 733
- Provisions pour risques et charges	40 999
- Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	76 125
- Autres charges non déductibles	63 203
Déductions :	1 750 031
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	122 409
- Dividendes	1 161 734
- Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	748
- Reprises sur provisions pour risques et charges	177 730
- Reprises sur provisions pour frais de réparation	185 042
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres non cotés	9 732
- Plus-values sur cessions de titres de participation (+ d'un an)	92 635
Bénéfice imposable	1 015 005
Impôt sur les sociétés (25%)	253 751
Avances sur impôt	-1 027 531
Report d'impôt sur les sociétés	-773 780

NOTE N°32 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle (*)	76 125	-
Total en DT	76 125	-

(*) Instituée par la loi de finances pour l'année 2017 et calculée aux taux de 7,5% sur la base du bénéfice imposable de l'exercice clos le 31/12/2016.

NOTE N°33 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- 1) La Société Immobilière et de participations (SIMPAN) a bénéficié, au cours de 2016, d'un crédit à moyen terme, accordés par la BNA pour le financement de l'acquisition d'un lot de terrain à bâtir sis aux Jardins de Carthage auprès de la Société Gammarth Immobilière.

Les informations relatives à ces nouveaux crédits, garantis par des hypothèques sur les biens immobiliers acquis ou construits, ainsi que les débloquages effectués en 2016 sur des anciens crédits non encore utilisés, se présentent comme suit :

Projet	Taux d'intérêt	Montant emprunté	Montant débloqué en 2016	Remboursement en principal	Remboursement en intérêts en 2016
Projet Route de La Marsa	TMM+2,5	4.100.000	1.750.000	568.939	205.537
Projet Ennasr II EHC69	TMM+2,5	5.900.000	2 000 000	1.629.324	277.937
Terrain Lac 1-1-3	TMM+2,5	7.200.000	7.200.000	-	387.253
Terrain El Mourouj EHC18	TMM+2,5	5.000.000	3.450.000	-	160.257
Total en DT		22.200.000	14.400.000	2.198.263	1.030.984

- 2) En 2016, les conventions d'études techniques et de pilotage conclues avec la SOGEST au cours des exercices antérieurs, ont continué à produire leurs effets. Le montant cumulé des prestations de services facturées au titre de ces conventions s'élève à 134.180 DT. Au 31 décembre 2016, le solde du fournisseur SOGEST chez la SIMPAR est créditeur de 120.164 DT.
- 3) La SIMPAR a réalisé en commun et à parts égales avec la société EL MADINA, chef de file, un projet de promotion immobilière à Chotrana I. La quote-part de chiffre d'affaires revenant à chacune des deux sociétés, en 2016, au titre du projet Chotrana I est de 2.416.250 DT.
- 4) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière Les Œillets et à parts égales, le projet de promotion immobilière El Bousten III. Les dépenses encourues par la SIMPAR et la quote-part de chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq sociétés en 2016, au titre de ce projet, s'élèvent respectivement à 17.731 DT et 397.778 DT. Par ailleurs, la quote-part de chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq sociétés, au titre de la vente du lot équipement du terrain El Bousten s'élève à 48.029 DT.
- 5) La SIMPAR a entamé la réalisation, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière Les Œillets, du projet de lotissement d'un terrain à Sousse. La quote-part des dépenses imputable à la SIMPAR en 2016, au titre de ce projet, est de 7.097 DT.

- 6) La TIS a facturé à la SIMPAR, en 2016, les frais de maintenance ainsi que la vente de divers matériels informatiques pour un montant global de 11.353 DT. Au 31 décembre 2016, le solde du fournisseur TIS chez la SIMPAR est créditeur de 2.589 DT.
- 7) Les commissions revenant à la SIP SICAR au titre de sa gestion des fonds gérés de la SIMPAR au cours de l'exercice 2016, s'élèvent à 112.820 DT.
- 8) La SIMPAR a conclu avec la CTAMA, actionnaire et administrateur, deux contrats d'assurance portant sur le financement des indemnités de départ à la retraite (six fois le salaire brut pour tout employé partant en retraite) et des compléments de retraite (au profit des membres adhérents).

En 2016, les charges supportées par la SIMPAR au titre de ces deux contrats d'assurance se présentent comme suit :

	<i>Montant</i>
Assurance Complément de Retraite	93.746
Assurance Indemnité de Départ à la Retraite	26.504
<i>Total en DT</i>	<i>120.250</i>

NOTE N°34 : PASSIFS ÉVENTUELS

En 2010, le Groupement Immobilier (SIVIA chef de file, SIMPAR, ESSOUKNA, EL MADINA et Les Ceilllets) avait conclu avec l'Entreprise Chaâbane et Fils (ECF) un marché de gros œuvre relatif à l'ensemble immobilier El Bousten III à La Soukra. Aux termes de l'article 5 du marché conclu et enregistré à la recette des finances en date du 08 octobre 2010, le montant de 3 964 690 DT convenu entre les deux parties, est considéré comme étant ferme et non révisable.

Le projet est constitué de 71 appartements et de 9 boutiques ; il a fait l'objet d'un procès-verbal de récolement en date du 27 août 2013. Le procès-verbal de réception provisoire des travaux objet du marché en question a été signé le 10 juin 2013 et adressé à l'entreprise ECF en date du 02 août 2013 ; il a comporté 17 réserves à régulariser par l'entrepreneur dans un délai de trois mois conformément aux dispositions contractuelles.

La situation des décomptes adressés par l'entreprise ECF, telle que validée par la SOGEST, fait apparaître que tous les décomptes provisoires ont été réglés, sauf un solde de 19 341 DT qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montant en DT</i>
Montant des travaux terminés (toutes taxes comprises)	3 919 988
Retenue de garantie 10%	-391 999
Reliquat	3 527 989
À déduire : avances perçues (décomptes provisoires n° 1, ... et n°24)	-3 508 648
Montant restant à payer hors 100% de la retenue de garantie	19 341

Cependant, l'entreprise ECF a réclamé le paiement d'un montant de 2 475 622 DT représentant principalement l'effet des fluctuations des prix, les frais encourus suite à l'immobilisation du matériel et du personnel à cause du retard accusé par le Groupement Immobilier pour répondre aux besoins d'achèvement des travaux de construction dans les délais contractuels ainsi que 50% de la retenue de garantie. Cette réclamation qui n'a pas été prise en compte lors de l'établissement des états financiers de la SIMPAR, se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montant en DT</i>
Montant des travaux terminés	4 101 952
50% de la retenue de garantie (avant échéance)	205 098
Surcoûts subis / FP et FG	2 026 144
Surcoûts subis / travaux de reprise	61 272
À déduire : avances perçues (décomptes provisoires n°1, ..., n°24)	-3 508 648
Montant restant à payer hors 50% de la retenue de garantie	2 475 622

Toutefois, le Groupement Immobilier, dont la SIVIA est chef de file, n'a pas répondu favorablement à cette réclamation du fait du caractère non révisable des prix du marché, d'une part, et du caractère illégitime des autres points soulevés par l'entreprise ECF, d'autre part.

Plusieurs actions en justice sont actuellement en cours entre les deux parties. En outre, la SIVIA a encaissé, en date du 30 octobre 2013, un montant de 118 941 DT relatif à la caution définitive détenue sur l'entreprise ECF au titre dudit marché (mise en jeu auprès de la Banque d'Habitat). Ce montant a été comptabilisé par la SIVIA dans un compte de passif, en attendant le dénouement du litige en cours entre les deux parties.

La Direction de la SIVIA (et tous les membres du Groupement Immobilier) considère que les réclamations de l'entreprise ECF ne sont pas fondées et que la probabilité de leur aboutissement est très faible. Ce jugement professionnel est appuyé par les avis des avocats chargés de la défense des intérêts du Groupement Immobilier devant la justice. De ce fait, aucun passif n'a été comptabilisé pour faire face à cette situation conflictuelle.

Signalons que l'entrepreneur ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 09 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT. Il s'ensuit que la SIMPAR serait, éventuellement, appelée à payer sa quote-part s'élevant à 191 178 DT. Une action en justice a été engagée par la SIVIA en vue d'enlever cette opposition conservatoire et de libérer le titre foncier afin de faciliter la vente des biens immobiliers restants.

Il va sans dire que tout montant supplémentaire qui sera éventuellement reconnu en faveur de l'entreprise ECF impactera le coût de l'ensemble immobilier et entraînera une diminution de la marge brute revenant aux membres du Groupement Immobilier.

NOTE N°35 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété objet du TF n° 159433 Tunis - Route de La Marsa	1 350 000
Propriété sise aux Jardins d'El Menzah - titres fonciers n° 152805 et 152806 Ariana	1 350 000
Propriété sise à El Mourouj V - lot EHC25 - titre foncier n° 9686 Ben Arous	1 100 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 69346, 52195,44714, 106339, 42073, 84244, 85781,107269 et 200773 Sousse	3 000 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 41239, 107204 et 105684 Sousse	700 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n° 105729 Sousse	100 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj VI	1 200 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 17 - El Mourouj VI	900 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1/4/3 - Les Berges du Lac II	2 200 000
Propriété sise à Mutuelleville - titre foncier n° 122284 Tunis	800 000
Propriété sise à l'Ariana - titre foncier n° 23697 Ariana	5 900 000
Propriété sise à La Marsa - titre foncier n° 172700 Tunis	4 100 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.4 - Les Berges du Lac II	3 300 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.2 - Les Berges du Lac II	3 000 000
Propriété sise au lotissement Ennasr 2 - HSC 69	5 900 000
Propriété sise au Berges du Lac II - HSC 1-1-3	7 200 000
Propriété sise à El Mourouj - EHC 18	5 000 000
<i>Total en DT</i>	<i>47 100 000</i>

2. Hypothèques et nantissements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

<i>Objet de l'hypothèque ou du nantissement</i>	<i>Privilège</i>
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur logement L 24 sis à la Rue 6712 Cité Ibn Khaldoun à distraire du titre foncier n° 107264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang en pari-passu avec la STB sur lot de terrain Slim et Zied 23 objet du titre foncier n° 7742 Ariana	35 310
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement n°1 Nesrine 2 de la résidence Nesrine	23 000
Hypothèque du 1 ^{er} rang en pari-passu avec l'UBCI sur l'appartement C2 de la résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur l'appartement G1 de la résidence Les Orangers III	25 000
Hypothèque en rang utile sur titre foncier n° 70770 Tunis	19 000
Hypothèque en rang utile sur l'appartement A19 - résidence El Aizz à El Mourouj V	30 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement A14 - résidence Le Cristal	40 000
Privilège sur voiture Citroën C Elysée, 3047 TU 167	14 000
Privilège sur voiture Peugeot 206, 991 TU 134	10 000
Privilège sur voiture Citroën C Elysée, 5430 TU 164	10 000
Total en DT	261 310

3. La SIMPAR a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs, dont le montant global est de 788 384 DT au 31 décembre 2016.
4. Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court termes totalisent un montant de 5 561 827 DT au 31 décembre 2016.

NOTE N°36 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Ventes de biens immobiliers	13 651 657	13 045 009
Produits des participations	1 435 450	2 063 359
Autres produits d'exploitation	171 432	167 380
Production stockée ou déstockage	1 840 925	-1 744 043
Achats consommés	-9 378 278	-6 421 023
Services extérieurs et autres charges externes	-861 749	-720 278
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	6 859 437	6 390 404
Charges de personnel	-1 691 429	-1 537 832
Impôts et taxes	-70 568	-66 498
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 097 440	4 786 074
Charges financières nettes	-2 721 156	-1 648 848
Autres gains ordinaires	133 551	73 086
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-124 603	-49 949
Impôt sur les sociétés	-253 751	-283 268
Eléments extraordinaires	-76 125	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 055 356	2 877 095

RAPPORT GÉNÉRAL

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN),

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 43.164.763 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2.055.356 DT.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1) Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.
- 2) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société Immobilière et de Participations (SIMPAP) à la réglementation en vigueur.
- 3) Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers. En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2016.

Tunis, le 27 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT -
GEM**

Abderrazak GABSI, associé

P/ HLB GSAUDIT&ADVISORY

Sami MENJOUR, associé

RAPPORT SPÉCIAL

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN),

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) La Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) a bénéficié, au cours de l'année 2016, de deux crédits à moyen terme accordés par la Banque Nationale Agricole (BNA) pour le financement de l'acquisition de deux lots de terrain à bâtir sis aux Berges du Lac de Tunis, et autorisés par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 22 avril 2016.

Les informations relatives à ces nouveaux crédits, garantis par des hypothèques sur les biens immobiliers acquis ou construits, ainsi que les déblocages effectués au titre de crédits BNA précédents non encore utilisés, se présentent comme suit :

Projet	Taux d'intérêt	Montant emprunté	Montant débloqué	Remboursement en principal	Remboursement en intérêts
Projet Route de La Marsa	TMM+2,5	4.100.000	1.750.000	568.939	205.537
Projet Ennasr II EHC69	TMM+2,5	5.900.000	2 000 000	1.629.324	277.937
Terrain Lac 1-1-3	TMM+2,5	7.200.000	7.200.000	-	387.253
Terrain El Mourouj EHC18	TMM+2,5	5.000.000	3.450.000	-	160.257
Total en DT		22.200.000	14.400.000	2.198.263	1.030.984

- 2) Durant l'exercice 2016, les conventions d'études techniques et de pilotage conclues avec la SOGEST au cours des exercices antérieurs, ont continué à produire leurs effets. Le montant cumulé des prestations de services facturées, en 2016, au titre de ces conventions s'élève à 134.180 DT. Le solde du fournisseur SOGEST chez la SIMPAN est créditeur de 120.164 DT au 31 décembre 2016.
- 3) La SIMPAN a réalisé en commun et à parts égales avec la société EL MADINA, chef de file, un projet de promotion immobilière à Chotrana I. La quote-part de chiffre d'affaires dont a bénéficié la SIMPAN en 2016, au titre de ce projet, s'élève à 2.416.250 DT.

- 4) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière Les Œillets et à parts égales, le projet de promotion immobilière El Bousten III. Les dépenses encourues par la SIMPAR et la quote-part de chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq sociétés en 2016, au titre de ce projet, s'élèvent respectivement à 17.731 DT et 397.778 DT. Par ailleurs, la quote-part de chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq sociétés, au titre de la vente du lot équipement du terrain El Bousten s'élève à 48.029 DT.
- 5) La SIMPAR a entamé la réalisation, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière Les Œillets, du projet de lotissement d'un terrain à Sousse. La quote-part de dépenses imputable à la SIMPAR en 2016, au titre de ce projet, est de 7.097 DT.
- 6) La TIS a facturé à la SIMPAR, en 2016, les frais de maintenance ainsi que la vente de divers matériels informatiques pour un montant global de 11.353 DT. Le solde du fournisseur TIS chez la SIMPAR est créditeur de 2.589 DT au 31 décembre 2016.
- 7) Les commissions revenant à la SIP SICAR pour sa gestion des fonds gérés de la SIMPAR au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 112.820 DT.
- 8) La SIMPAR a conclu avec la CTAMA, actionnaire et administrateur, deux contrats d'assurance portant sur le financement des avantages postérieurs à l'emploi au profit de son personnel (indemnité de départ à la retraite égale à six 6 fois le salaire brut, et complément de retraite au profit de tout membre adhérent). Au cours de l'exercice 2016, les primes supportées par la SIMPAR au titre de ces deux contrats d'assurance se présentent comme suit:

	<i>Epargne</i>	<i>Frais de gestion</i>	<i>Montant total</i>
Assurance Complément de Retraite	91.402	2.344	93.746
Assurance Indemnité de Départ à la Retraite	25.841	663	26.504
<i>Total en DT</i>	<i>117.243</i>	<i>3.007</i>	<i>120.250</i>

Obligations et engagements de la SIMPAR envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 28 janvier 2016. Il s'agit d'une indemnité de représentation nette de 150 DT par mois, à servir en 19,5 mensualités sur toute l'année.
 - La rémunération du Directeur Général, qui exerce ses fonctions depuis janvier 2015, a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 31 décembre 2014, en décidant la reconduction des éléments de rémunération dont bénéficiait son prédécesseur (l'ex Président Directeur Général). Ces éléments de rémunération découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Président Directeur Général, notamment celles du 27 janvier 1978, du 19 novembre 1980, du 06 mars 1984, du 22 mai 1990 et du 15 décembre 2004.

Les éléments de rémunération du Directeur Général englobent, outre les salaires, primes et indemnités, certains avantages en nature (voiture de fonction et quota mensuel de carburant) et une indemnité mensuelle nette de 600 DT au titre des remboursements des frais de téléphone, d'eau et d'électricité.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint qui exerce ses fonctions depuis février 2012 a été fixée par les différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Directeur Général Adjoint ainsi que le régime de rémunération du personnel de la SIMPAR, notamment celles du 20 février 2012 et du 27 décembre 2012, en reconduisant les éléments dont bénéficiait son prédécesseur. Ces éléments de rémunération englobent, outre les salaires, primes et indemnités, certains avantages en nature (voiture de fonction et quota mensuel de carburant) et une indemnité mensuelle nette de 400 DT au titre des remboursements des frais de téléphone, d'eau et d'électricité.

Outre les éléments de rémunération sus indiqués, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient de primes d'intéressement dont les montants sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration.

- 2) Les charges de personnel encourues par la SIMPAR au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2016, se résument comme suit :

	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général	Directeur Général Adjoint
Rémunération annuelle brute	4.508	156.873	135.402
Avantages en nature	-	8.808	8.808
Charges sociales légales et RC	1.040	5.844	38.335
Primes d'assurance groupe	-	7.123	19.753
Total en DT	5.548	178.648	202.298

- 3) En application de la décision du Conseil d'Administration tenu le 15 avril 1988, la SIMPAR a reversé les montants des jetons de présence qu'elle a reçus de certaines sociétés du Groupe BNA aux personnes qui la représentent dans les conseils d'administration de ces entités apparentées. À ce titre, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ont bénéficié respectivement des montants bruts de 53.449 DT et 28.043 DT au cours de l'exercice 2016.
- 4) En 2016, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Président du Comité Permanent d'Audit de la société ESSOUKNA, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, a bénéficié d'une rémunération brute de 3.750 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ESSOUKNA du 08 juin 2016.
- 5) En 2016, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Président du Comité Permanent d'Audit de la société SIVIA, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, a bénéficié d'une rémunération brute de 3.125 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIVIA du 20 juin 2016.
- 6) En 2015, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la SIP SICAR et conformément à la décision prise par ce dernier en date du 09 janvier 2015, a bénéficié d'une rémunération brute de 8.053 DT.
- 7) Les membres du Conseil d'Administration de la SIMPAR (y compris le Président) ont perçu, en 2016, des jetons de présence dont le montant total brut est de 68.750 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2016.

8) En 2016, les quatre membres du Comité Permanent d'Audit de la SIMPAR, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, ont bénéficié d'une rémunération brute globale de 15.000 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2016.

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT -
GEM**

Abderrazak GABSI, associé

P/ HLBGSAUDIT&ADVISORY

Sami MENJOUR, associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra en date du 05 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mounir GRAJA.

A C T I F	Exercice 2 0 1 6			Exercice 2 0 1 5
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	5 219 511,766	2 239 943,593	2 979 568,173	1 836 630,980
AC14 Acomptes versés	1 540 165,312		1 540 165,312	2 605 492,068
	6 759 677,078	2 239 943,593	4 519 733,485	4 442 123,048
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	985 568,064	754 576,851	230 991,213	272 417,500
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	37 245,721	33 330,597	3 915,124	6 241,512
	1 022 813,785	787 907,448	234 906,337	278 659,012
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	2 066 619,880	426 864,484	1 639 755,396	1 680 153,540
AC32 Autres Placements Financiers				
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations	8 373 802,270	199 240,745	8 174 561,525	8 113 650,090
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations	23 532 850,000		23 532 850,000	22 066 270,000
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	12 605 295,333	228 205,080	12 377 090,253	7 896 109,298
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	152 623 143,000		152 623 143,000	137 828 623,000
AC334 Autres prêts	4 400 817,564		4 400 817,564	3 523 231,934
AC335 Dépôt auprès des établissements bancaires et financiers	13 500 000,000		13 500 000,000	0,000
AC336 Autres	1 000,000		1 000,000	1 000,000
	217 103 528,047	854 310,309	216 249 217,738	181 109 037,862
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	36 807,182		36 807,182	98 154,500
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	6 656 067,182	56 788,448	6 599 278,734	4 009 970,418
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	37 911,742		37 911,742	20 687,620
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	20 375,187	19 611,189	763,998	12 622,838
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	11 098 910,844		11 098 910,844	9 116 174,167
AC633 Débiteurs divers	0,000		0,000	342 791,742
	17 850 072,137	76 399,637	17 773 672,500	13 600 401,285
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 529 820,924		1 529 820,924	7 187 864,551
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	937 757,092		937 757,092	1 479 679,525
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	7 004 393,917	46 745,326	6 957 648,591	6 389 714,008
AC733 Autres comptes de régularisation	1 304 625,197		1 304 625,197	4 341 929,191
AC75 Autres	191 318,355		191 318,355	191 672,229
	10 967 915,485	46 745,326	10 921 170,159	19 590 859,504
TOTAL DE L'ACTIF	253 704 006,532	4 005 306,313	249 698 700,219	219 021 080,711

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 / 12 / 2016

	Exercice 2 0 1 6	Exercice 2 0 1 5
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	15 000 000,000	6 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 955 871,461	4 168 266,368
CP4 Autres capitaux propres	4 435 590,599	3 172 527,846
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	22 391 462,060	13 340 794,214
CP6 Résultat de l'exercice	3 104 837,173	1 650 667,846
Total capitaux propres avant affectation	25 496 299,233	14 991 462,060
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	350 000,000	350 000,000
	350 000,000	350 000,000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	206 905 433,305	189 369 740,541
PA330 Provision pour sinistres (vie)	7 980 701,728	5 955 029,929
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	3 099 541,167	2 810 767,042
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	217 985 676,200	198 135 537,512
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	217 082,054	380 188,127
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	10 783,666	10 837,813
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 310 893,463	2 689 518,695
PA634 Crédoiteurs divers	746 059,968	210 451,975
	4 284 819,151	3 290 996,610
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 581 905,635	2 253 084,529
	1 581 905,635	2 253 084,529
Total du passif	224 202 400,986	204 029 618,651
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	249 698 700,219	219 021 080,711

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31 / 12 / 2016

		2016			2015
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Notes				
PRV1 Primes					
	PRV11 Primes émises et acceptées	+ 50 978 425,858	1 055 803,443	49 922 622,415	37 478 103,747
		50 978 425,858	1 055 803,443	49 922 622,415	37 478 103,747
PRV2 Produits de placements					
	PRV21 Revenus des placements	+ 11 687 041,281		11 687 041,281	10 350 844,197
	PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+ 1 826 182,507		1 826 182,507	2 299 197,174
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+ 180 908,534		180 908,534	768 661,135
		13 694 132,322	0,000	13 694 132,322	13 418 702,506
	TOTAL 1	64 672 558,180	1 055 803,443	63 616 754,737	50 896 806,253
PRV4 Autres produits techniques					
		+ 6 785,228		6 785,228	12 518,796
		6 785,228	0,000	6 785,228	12 518,796
CHV1 Charges de sinistres					
	CHV11 Montants payés	- 31 113 231,784	255 967,552	30 857 264,232	21 731 433,137
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 314 445,924		2 314 445,924	2 758 291,251
		33 427 677,708	255 967,552	33 171 710,156	24 489 724,388
	TOTAL 2	33 420 892,480	255 967,552	33 164 924,928	24 477 205,592
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
	CHV21 Provision d'assurance vie	- 17 483 334,413		17 483 334,413	16 290 150,433
	CHV22 Autres provisions techniques	- 52 358,351		52 358,351	37 886,869
		17 535 692,764	0,000	17 535 692,764	16 328 037,302
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes					
		- 51 226,316	416 451,769	-365 225,453	-473 031,372
		51 226,316	416 451,769	-365 225,453	-473 031,372
CHV4 Frais d'exploitation					
	CHV41 Frais d'acquisition	- 5 931 982,565		5 931 982,565	5 589 427,746
	CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	- 541 922,433		541 922,433	-187 552,870
	CHV43 Frais d'administration	- 1 588 746,055		1 588 746,055	1 477 461,897
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 205 206,168	205 206,168	205 206,168	236 711,072
		8 062 651,053	205 206,168	7 857 444,885	6 642 625,701
	TOTAL 3	25 649 570,133	621 657,937	25 027 912,196	22 497 631,631
CHV9 Charges de placements					
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 80 984,035		80 984,035	99 083,650
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 100 594,035		100 594,035	150 005,407
	TOTAL 4	181 578,070	0,000	181 578,070	249 089,057
CHV10 Moins values non réalisées sur placements					
	TOTAL 5	0,000	0,000	0,000	0,000
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat					
		- 1 395 886,284		1 395 886,284	846 369,623
	TOTAL 6	1 395 886,284	0,000	1 395 886,284	846 369,623
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE					
		4 024 631,213	178 177,954	3 846 453,259	2 826 510,350

ETAT DE RESULTAT AU 31 / 12 / 2016

	Notes	2 0 1 6	2 0 1 5
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	3 846 453,259	2 826 510,350
		3 846 453,259	2 826 510,350
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	1 395 886,284	846 369,623
		1 395 886,284	846 369,623
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	231 862,910	1 519 814,868
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	31 381,960	
		263 244,870	1 519 814,868
PRNT2 Autres produits non techniques	+	42 498,326	8 724,487
		42 498,326	8 724,487
CHNT3 Autres charges non techniques	-	126 677,866	160 555,796
		126 677,866	160 555,796
Résultat provenant des activités ordinaires		4 894 915,133	2 001 233,796
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	1 474 181,800	350 565,950
		1 474 181,800	350 565,950
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		3 420 733,333	1 650 667,846
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	315 896,160	0,000
		315 896,160	0,000
Résultat extraordinaire		-315 896,160	0,000
Résultat net de l'exercice		3 104 837,173	1 650 667,846
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+	0,000	0,000
		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 104 837,173	1 650 667,846

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 / 12 / 2016 (METHODE DIRECTE)

	Notes	2 0 1 6	2 0 1 5
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues du réseau	+	47 321 055,193	35 379 082,668
* Encaissements des primes acceptations	+	46 932,588	23 138,831
* Décaissements des primes pour les cessions	-	2 529 842,341	358 390,186
* Sommes versées pour paiement des sinistres (Rachat, Rentes et Capitaux échus)	-	29 830 614,217	20 407 846,777
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	83 677,571	
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	327 755,622	14 953,454
* Commissions versées aux intermédiaires	-	3 643 873,522	1 772 823,352
* Commissions reçues sur les cessions	+	840 388,593	120 428,363
* Commissions versées sur les acceptations	-	-12 007,968	
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	4 044 499,879	3 980 900,657
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	0,000	
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	21 151,434	
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	154 630 555,918	147 650 004,588
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	122 056 242,016	128 204 458,184
* Produits financiers reçus	+	11 800 919,008	2 990 888,691
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	0,000	
* Impôts sur les bénéfices payés	-	2 057 445,544	-44 313,346
* Autres mouvements	-	-1 334 831,689	-3 081 687,870
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-13 059 224,881	-4 311 014,153
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-		
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-		
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-		
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		0,000	0,000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+	8 000 000,000	
* Dividendes et autres distributions	-	599 900,000	
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		7 400 100,000	0,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0,000	0,000
Variation de Trésorerie		-5 659 124,881	-4 311 014,153
Trésorerie de début d'exercice		7 182 461,729	11 493 475,882
TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE		1 523 336,848	7 182 461,729

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2016 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

➤ Les postes du bilan

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

Les actifs incorporels font l'objet d'amortissements annuels aux taux de 33.33%.

A partir du 01/01/2015 la société à commencer à amortir son logiciel métier « SOLIFE » en adoptant un taux d'amortissement de 14.286%.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %

Mobilier de bureau : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Agencements, aménagements et installations : 15 %

Matériel informatique : 33.33 %

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis

Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2016, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

3.7.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfices et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrrages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.

➤ Les postes des états de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les charges du personnel et les autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

II. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.

- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2015	Mouvement 2016	Brut au 31/12/2016	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2016
logiciels	3 489 614,928	1 703 672,313	5 193 287,241	2 213 990,769	2 979 296,472
autres immobilisations incorporelles	26 224,525	0,000	26 224,525	25 952,824	271,701
logiciels en cours	2 605 492,068	-1 065 326,756	1 540 165,312		1 540 165,312
Total	6 121 331,521	638 345,557	6 759 677,078	2 239 943,593	4 519 733,485

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2015	Mouvement 2016	Brut au 31/12/2016	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2016
installations, agencements et aménagements	494 130,714	36 900,661	531 031,375	348 789,830	182 241,545
matériel de transport	101 173,050	-44 900,000	56 273,050	18 288,741	37 984,309
matériel de bureaux	25 705,406	41,800	25 747,206	25 166,632	580,574
matériel informatique	367 766,153	4 750,280	372 516,433	362 331,648	10 184,785
mobilier de bureaux	37 245,721	0,000	37 245,721	33 330,597	3 915,124
Total	1 026 021,044	-3 207,259	1 022 813,785	787 907,448	234 906,337

➤ A2 : Placements

Autres placements financiers

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2015	Mouvement 2016	Brut au 31/12/2016	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2016
placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 066 619,880		2 066 619,880	426 864,484	1 639 755,396
actions et autres titres à revenus variable (cotés)	2 219 533,201	3,450	2 219 536,651	130 490,131	2 089 046,520
OPCVM	0,000		0,000		0,000
SICAV	2 794 126,035	3 679 918,194	6 474 044,229	16,549	6 474 027,680
FCP	3 222 700,453	600 000,000	3 822 700,453	8 684,400	3 814 016,053
actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	106 814,000	-17 800,000	89 014,000	89 014,000	0,000
obligations et autres titres à revenus fixes	137 828 623,000	14 794 520,000	152 623 143,000		152 623 143,000
Dépôt à terme	0,000	13 500 000,000	13 500 000,000		13 500 000,000
autres placements	3 524 231,934	877 585,630	4 401 817,564		4 401 817,564
	151 762 648,503	33 434 227,274	185 196 875,777	655 069,564	184 541 806,213

Participations et entreprises liées

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2016, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2015	Mouvement 2016	Brut au 31/12/2016	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2016
CLINIQUE EL AMEN BEJA	351 500,000		351 500,000	199 240,745	152 259,255
ENNAKL AUTOMOBILES	7 866 722,270		7 866 722,270		7 866 722,270
HOPITAL PRIVE EL AMEN	65 580,000		65 580,000		65 580,000
COMAR INVESTISSEMENT SICAF	90 000,000		90 000,000		90 000,000
Total	8 373 802,270	0,000	8 373 802,270	199 240,745	8 174 561,525

Le reliquat est constitué de dépôts à terme, d'obligation et de bons de trésors pour un montant de 23 532 850,000 dinars.

➤ A3 : Créances

Libellé	2015			2016		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes acquises et non émises	98 154,500		98 154,500	36 807,182		36 807,182
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	4 066 758,866	56 788,448	4 009 970,418	6 656 067,182	56 788,448	6 599 278,734
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	20 687,620		20 687,620	37 911,742		37 911,742
Personnel	32 234,027	19 611,189	12 622,838	20 375,187	19 611,189	763,998
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 116 174,167		9 116 174,167	11 098 910,844		11 098 910,844
Débiteurs divers	342 791,742		342 791,742	0,000		0,000
Totaux	13 676 800,922	76 399,637	13 600 401,285	17 850 072,137	76 399,637	17 773 672,500

• **Autres créances nées d'opérations d'assurances directes :**

Le solde de la rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » qui s'élève à 6 656 067,182 dinars, correspond au solde net global des intermédiaires (agents, courtiers, bureau direct et succursales) en relation avec l'émission et le recouvrement des primes.

Les comptes des intermédiaires créditeurs doivent apparaître au passif du bilan dans la rubrique « autres dettes nées d'opérations d'assurances directes ».

Par ailleurs, le rapprochement du solde comptable avec le solde extracomptable fait apparaître certaines différences qui méritent d'être justifiées et régularisées.

• **Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques**

La rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques » présente un solde de 11 098 910,844 dinars et se détaille comme suit :

Libellés	2016
Retenue - Receveur des finances	2 735 163,959
Impôts sur les sociétés	8 363 746,885
Totaux	11 098 910,844

Le solde du compte « Retenue- Receveur des finances » qui s'élève à 2 735 163,959 dinars correspondent aux paiements des retenues à la source au titre des déclarations fiscales de 2016 et antérieures. Le solde de ce compte doit être fusionné avec les soldes des comptes de retenue à la source présentés au passif du bilan, pour un montant de 2 846 708,112 dinars au niveau de la rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques ».

➤ **A4 : Autres éléments d'actifs**

Libellé	2015	2016
Caisse	7 071,539	6 342,123
Banques et chèques postaux	2 175 390,190	1 516 994,725
Effets à l'encaissement	5 402,822	6 484,076
Frais d'acquisitions reportés	1 479 679,525	937 757,092
Intérêts courus et non échus	6 389 714,008	6 957 648,591
Différences sur prix de remboursement	4 285 261,375	1 058 004,946
Charges constatées d'avance	56 667,816	246 620,251
Autres	191 672,229	191 318,355
Totaux	14 590 859,504	10 921 170,159

➤ **P1 : Capitaux propres avant affectation**

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2013 à 3 513 730,599 TND placés dans un comptes de réserves soumises à un régime fiscal particulier. Durant l'exercice 2016, on a prélevé un montant de 600 000,000 TND au titre de dividendes de l'exercice 2015 ce qui ramène le solde au 31/12/2016 à 2 913 730,599 TND détaillé comme suit :

Réserve pour toutes éventualités	3 513 730,599
Distribution dividendes exercice 2015	-600 000,000
Solde Réserves soumises à un régime fiscal spécial	2 913 730,599

NB : Au 31/12/2016, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

Libellé	Solde au 31/12/2015	Réaffectation régime fiscal spécial	Affectation bénéfice 2015	Dividendes	Augmentation de capital	Bénéfice 2016	Solde au 31/12/2016
Capital social	6 000 000,000				9 000 000,000		15 000 000,000
Réserve légale	600 000,000						600 000,000
Primes d'émission	50 000,000						50 000,000
Réserve pour fonds social	568 187,521						568 187,521
Réserve pour toutes éventualités	4 600 746,693	- 3 513 730,599	1 650 667,846		-1 000 000,000		1 737 683,940
Réserves soumises à un régime fiscal spécial	1 521 860,000	3 513 730,599	0,000	-600 000,000	0,000	0,000	4 435 590,599
Réserve spéciale d'investissement	1 521 860,000						1 521 860,000
Réserve pour toutes éventualités	0,000	3 513 730,599		-600 000,000			2 913 730,599
Résultat	1 650 667,846		-1 650 667,846			3 104 837,173	3 104 837,173
Total	14 991 462,060	0,000	0,000	-600 000,000	8 000 000,000	3 104 837,173	25 496 299,233

(*) Le capital de HAYETT, au 31/12/2016, est composé de 150 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	99 998	100	9 999 800	66,67%
AMEN BANK	37 500	100	3 750 000	25,00%
PGI Holding	7 500	100	750 000	5,00%
Autres	5 002	100	500 200	3,33%
TOTAL	150 000		15 000 000	100,00%

➤ **P2 : Provisions pour autres risques et charges**

La rubrique « Autres provisions techniques » totalise au 31 décembre 2016 un montant de 350 000 dinars contre 200 000 dinars soit une variation de 150 000 dinars.

La société Assurances HAYETT » a fait l'objet, au cours de l'exercice 2015, d'une vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2011-2012-2013 et 2014. Compte tenu de l'analyse du risque fiscal effectif et des éléments de défenses présentés dans la réponse de la société, la société a constitué ces provisions en couverture de ce risque.

➤ **P3 : Autres dettes**

Libellé	2015	2016
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	0,000	0,000
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	380 188,127	217 082,054
Personnel	10 837,813	10 783,667
Etat, impôts et taxes retenues à la source	2 128 051,625	2 846 708,112
Etat, organismes sociaux	113 401,949	125 703,052
Etat, autres impôts et taxes	448 065,121	338 482,299
Créditeurs divers	210 451,975	746 059,968
Totaux	3 290 996,610	4 284 819,152

- La rubrique « autres dettes nées d'opérations d'assurances directes » présente un solde nul au 31 décembre 2016 au niveau du passif du bilan. Les comptes des intermédiaires créditeurs ont été présentés à l'actif du bilan dans la rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes ».
- La rubrique « Etat, impôts et taxes retenues à la source » présente un solde de 2 846 708,112 dinars et se détaille comme suit :

Libellé	2016
Retenue - IRPP	34 592,131
Retenue CGC - Agent	1 637,694
Retenue - Marchés	30 323,759
Retenue - Régime réel	52 089,911
Retenue - Régime général	2 690 764,617
Retenue - Jetons de présence	37 300,000
Totaux	2 846 708,112

Le solde de cette rubrique qui s'élève à 2 846 708,112 dinars, correspond aux retenues effectués sur les paiements de 2016 et antérieurs au titre des salaires, marchés, jetons de présences et honoraires. Ces soldes doivent être fusionnés avec le compte « Retenue- Receveur des finances » qui s'élève à 2 735 163,959 dinars présenté à l'actif du bilan, au niveau de la rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques ».

➤ **P4 : Autres passifs**

Libellé	2015	2016
Amortissements des différences sur prix de remboursement	1 321 468,581	783 383,325
Charges à payer	923 448,501	791 284,105
Produits constatés d'avance	8 167,447	7 238,205
Totaux	2 253 084,529	1 581 905,635

III. Notes sur les postes des états de résultat

➤ Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	2015	2016
revenus des participations	3 903 953,752	1 366 522,037
revenus des autres placements	8 627 719,917	11 591 515,656
autres revenus financiers	887 028,837	736 094,629
Total produits des placements	13 418 702,506	13 694 132,322
frais externes	23 474,241	5 935,330
autres frais	1 745 429,684	438 887,610
Total charges des placements	1 768 903,925	444 822,940

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2016 comportent 808 372,340 dinars de dividendes.

➤ Ventilation des charges de personnel

Libellé	2015	2016
salaires	1 838 021,417	1 940 595,309
charges sociales	328 548,210	389 219,857
autres	188 117,766	250 693,398
Total	2 354 687,393	2 580 508,564

➤ Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2016 à 3 418 342,396 dinars, contre 3 156 145,273 dinars au 31/12/2015.

➤ Impôts sur le résultat

RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (BENEFICE) 4 894 915,133

I- REINTEGRATIONS		
- Provisions non déductibles		
+ Dotations aux provisions actions non cotées		101 199,706
+ Dotations aux provisions des SICAV		
- Provisions déductibles :		
+ Provisions pour dépréciation des actions cotées		224,460
- Moins-values des SICAV (à hauteur des dividendes)		100 594,035
TOTAL REINTEGRATIONS		202 018,201
II- DEDUCTIONS		
- Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution		76 168,209
- Reprise provisions des SICAV		219,526
	- Résultat fiscal avant déduction des provisions (B)	5 020 545,599
- Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal:		

+Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées	224,460
- Résultat fiscal après déduction des provisions (B)	5 020 321,139
III- DEDUCTIONS DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES	
- Dividendes et assimilés. (2)	808 372,340
IV- Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation (3)	4 211 948,799
- Déduction pour réinvestissement exonéré. (2)	0,000
- Résultat imposable (code B/P)	4 211 948,799
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 474 181,800
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE EXCEPTIONNELLE	315 896,160
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 104 837,173

IV. Engagements reçus et donnés

	31/12/2015	31/12/2016
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	147 571,000	141 389,709
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	147 571,000	141 389,709

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT »
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I. Opinion du commissaire aux comptes

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » arrêtés au 31 Décembre 2016 et faisant apparaître un total bilan de 249 698 700 dinars, un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 3 104 837 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 3 846 453 dinars.

a. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

b. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder l'expression de notre opinion.

c. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2016 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES HAYETT » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 -2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES HAYETT » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 10 avril 2017

Mounir GRAJA
Mounir GRAJA
Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
Imm. L'Emeraude 96 Tunis Appt A1.2
Montplaisir 1073 Tunis
Tél: 71 902 100 - Fax: 71 950 675

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Messieurs les actionnaires de la société « Assurance HAYETT »,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Par ailleurs nos travaux n'ont pas relevé l'existence des opérations entrant dans le cadre des conventions règlementées.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues au cours des exercices antérieurs à 2016.

Par ailleurs nos travaux nous ont permis de relever l'existence des opérations suivantes :

1. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité situés dans le complexe immobilier Ribat El Médina, 6ème étage, avenue des Martyrs, Place 7 novembre, Sfax, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 10 000 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2015.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2014 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 10 675 dinars hors TVA.

2. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 7 200 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

En septembre 2013 et suite à l'aménagement du RDC de l'immeuble, un nouveau contrat de location a été conclu avec la « COMAR ».

A cet effet, le loyer annuel a été révisé et porté à 21 992 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du 01 septembre 2014.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 24 650 dinars hors TVA.

3. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au quatrième étage de l'immeuble AMMA rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 6 000 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2014.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 6 725 dinars hors TVA.

4. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à votre disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2ème étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la rue

Sindbad totalisant 917,86 m2, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 94 000 dinars majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2009 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les charges de loyers au titre de l'exercice 2016 se sont élevées à 135 424 dinars.

5. Conformément au contrat de location signé entre votre société et la société « COMAR », les frais de consommation d'eau, d'électricité, de nettoyage, de gardiennage de l'immeuble ainsi que les honoraires des contrats d'entretien et de maintenance périodique des installations à usage commun sont prises en charges par HAYETT proportionnellement à la surface occupée.

La quote-part constatée en 2016 par « HAYETT », au titre de ces frais, s'est élevée à 54 752 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Directeur Général, Mr Hakim BEN YEDDER, est nommé en vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 05 février 2015.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés à 500 dinars bruts par administrateur et par séance et approuvés par l'assemblée générale ordinaire.
- Les membres du comité d'audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire de 12 000 dinars approuvée par l'assemblée générale annuelle.

2. Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en DT) :

	Directeur Général		Membres du conseil d'administration et comité d'audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	-	-	31 000	31 000
Total	-	-	31 000	31 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 avril 2017

Mounir GRAJA

Mounir GRAJA
Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
Insm. L'Emeraude de Tunis Appt A1.2
Montplaisir 1073 Tunis
Tél: 71 902.100 - Fax: 71 950.675

ETATS FINANCIERS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et Mr Sofiene BEN AMIRA.

(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIF SITUATION ARRETE AU 31/12/2016		2016		2015
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET
AC1	Actifs incorporels			
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	1 002 307,460	626 008,366	376 299,094
AC13	Fonds commercial	90 420,548		90 420,548
		1 092 728,008	626 008,366	466 719,642
				325 690,630
AC2	Actifs corporels d'exploitation			
AC21	Installations techniques et machines	5 429 450,561	3 853 642,975	1 575 807,586
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	1 343 313,840	762 866,916	580 446,924
		6 772 764,401	4 616 509,891	2 156 254,510
				2 129 773,584
AC3	Placements			
AC31	Terrains et constructions			
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994	2 640 964,146	16 728 472,848
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	11 207 809,898	2 614 541,972	8 593 267,926
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations			
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	71 577 449,059		71 577 449,059
AC33	Autres placements financiers			
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	29 639 150,196	249 372,845	29 389 777,351
AC332	Obligations et autres titres à revenus fixe	26 859 742,000		26 859 742,000
AC334	Autres prêts	15 050 032,804		15 050 032,804
AC335	Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	23 000 000,000		23 000 000,000
AC336	Autres	3 325 454,133		3 325 454,133
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	55 630,600		55 630,600
		200 084 705,684	5 504 878,963	194 579 826,721
				185 933 919,481
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
AC510	Provision pour primes non acquises	10 870 453,359		10 870 453,359
AC531	Provision pour sinistres non vie	34 299 240,310		34 299 240,310
		45 169 693,669	0,000	45 169 693,669
				41 627 034,909
AC6	Créances			
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe			
AC611	Primes acquises et non émises	8 067 558,717		8 067 558,717
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 007 215,322	6 122 950,092	5 884 265,230
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	2 935 322,032	341 578,308	2 593 743,724
AC63	Autres créances			
AC631	Personnel	45 520,299		45 520,299
AC632	Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 165,183		2 165,183
AC633	Débiteur divers	4 871 203,263	879 509,390	3 991 693,873
		27 928 984,816	7 344 037,790	20 584 947,026
				24 484 331,939
AC7	Autres éléments d'actif			
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	16 842 494,474		16 842 494,474
AC72	Charges reportées			
AC721	frais d'acquisition reportés	1 574 206,634		1 574 206,634
AC722	Autres charges à répartir	2 202 644,041	2 195 521,369	7 122,672
		20 619 345,149	2 195 521,369	18 423 823,780
				7 130 818,534
AC73	Comptes de régularisation Actif			
AC731	Intérêts et loyers acquis et non échus	2 057 421,124		2 057 421,124
AC733	Autres comptes de régularisation	828 115,933		828 115,933
		2 885 537,057	0,000	2 885 537,057
				2 950 318,928
		23 504 882,206	2 195 521,369	21 309 360,837
				10 081 137,462
		304 553 758,784	20 286 956,379	284 266 802,405
				264 581 888,005

(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2016	2015
SITUATION ARRETE AU 31/12/2016				
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital		73 648 120,752	67 681 743,253
CP5	Résultat reporté		1 269 763,374	1 110 750,897
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			99 917 884,126	93 792 494,150
CP6	Résultat de l'exercice		7 360 229,416	8 659 012,477
Total capitaux propres avant affectation			107 278 113,542	102 451 506,627
PA2	Provisions pour risques et charges		665 632,151	582 698,393
			665 632,151	582 698,393
PA3	Provisions techniques brutes			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	23 385 352,030	24 803 936,425
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	102 778 141,331	93 948 395,753
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-11 409 426,265	-8 629 381,287
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 323 320,886	3 459 003,631
			118 077 387,982	113 581 954,522
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		21 528 949,497	21 780 925,476
PA6	Autres dettes			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13 263 817,290	7 200 707,148
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	16 770 428,827	14 330 618,282
	PA63	Autres dettes		
	PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	127 435,602	127 435,602
	PA632	<i>Personnel</i>	930 513,868	656 603,744
	PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	3 271 552,013	1 894 067,097
	PA634	<i>Créditeurs divers</i>	2 305 695,452	1 934 397,867
			36 669 443,052	26 143 829,740
PA7	Autres passifs			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
	PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	47 276,181	40 973,247
			47 276,181	40 973,247
			176 323 056,712	161 547 682,985
Total du passif			176 988 688,863	162 130 381,378
Total des capitaux propres et du passif			284 266 802,405	264 581 888,005

(Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat		notes	2016	2015
SITUATION ARRETE AU 31/12/2016				
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-/	7 746 383,816	6 349 726,768
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	8 524 488,401	7 795 897,451
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	273 925,938	693 570,489
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 592 353,198	2 964 387,758
	Sous total 1		18 137 151,353	17 803 582,466
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-1 751 243,753	-1 779 332,083
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-249 372,845	-273 925,938
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-460 354,365	-95,876
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-4 714 776,007	-4 354 264,741
PRNT2	Autres produits non techniques	+	191 811,778	39 021,204
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-289 075,985	-1 078 331,156
	Sous total 2		-7 273 011,177	-7 446 928,590
	Résultat provenant des activités ordinaires		10 864 140,175	10 356 653,877
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-2 792 926,500	-1 697 641,400
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		8 071 213,675	8 659 012,477
CHNT5	Pertes extraordinaires		-710 984,260	
	Résultat net de l'exercice		7 360 229,416	8 659 012,477

Annexe N ° 6 :
Tableau des engagements reçus et donnés

(Exprimé en dinars tunisiens)

			2016	2015
HB1	Engagements reçus			
HB2	Engagements donnés			
	HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
	HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
	HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
	HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ANNEXE N°7

Etat de flux de trésorerie

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2016

(Exprimé en dinars tunisiens)

	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	118 297 183,790	92 183 400,824
Sommes versées pour paiement des sinistres	-31 797 752,932	-44 968 683,050
Commissions versées aux intermédiaires	-6 221 044,304	-6 130 423,183
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 656 050,997	-9 191 715,921
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-36 774 485,730	-17 999 478,474
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-11 949 335,003	-30 012 902,681
Encaissements liés à la cession de placements financiers	5 136 055,200	24 321 668,845
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-8 580 621,837	-6 331 324,565
Produits financiers reçus	5 982 551,440	4 385 084,074
Impôts sur les bénéfices payés	-1 489 419,103	-361 858,145
Autres mouvements	-7 807 971,047	-2 327 086,396
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	15 139 109,477	3 566 681,328
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-513 519,607	-315 625,202
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 000,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-1 000 000,000	-802 490,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 495 519,607	-1 118 115,202
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-2 316 494,606	-2 183 413,893
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 316 494,606	-2 183 413,893
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	11 327 095,264	265 152,233
Trésorerie de début d'exercice	5 515 399,210	5 250 246,977
Trésorerie de fin d'exercice	16 842 494,474	5 515 399,210

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Téléphone : (216) 71 184000 – Télécopie (216) 71 184184 – e.mail :
[**dgen@carte.com.tn**](mailto:dgen@carte.com.tn)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2016

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs Néjib DOGHRI
Christian Huyghues DESPOINTES
Abderrahmen FATMI
Radhi MEDDEB
Union Tunisienne de Participation.
S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE »étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s’y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	14	242 870,859
- Agents d’exécution	27	923 013,804
- Agents de maîtrise	20	741 415,733
- Cadres	112	7 154 037,333

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d’échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d’acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l’exercice écoulé et à l’exercice précédent, et des frais d’acquisition et des autres frais de gestion imputables à l’exercice écoulé et à l’exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l’écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuair selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respective de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d’autant la provision.

Provision d’équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l’article 24 de l’arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l’inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l’utilisation de la provision d’ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

B.4. La constatation des charges par destination :

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

L'affectation des charges de personnel : Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifié à partir de la base personnel ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
 - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », et « Frais de Placement » selon l'effectif du personnel ;
 - Le reliquat relatif aux salaires des catégories, a été reparti entre « Frais d'administration » et « Charge de sinistres » respectivement au prorata de « PPNA » et « des Charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie.

L'affectation des commissions : La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système. Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » «Frais d'administration » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des « Primes acquises », de « PPNA » et « des charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie. Par ailleurs l'affectation des frais d'acquisition du poste salaire entre les branches a été effectuée selon la part de chaque catégorie dans les commissions.

L'affectation des autres postes de la balance générale et de la charge de personnel non encore répartis : La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectué au prorata des primes émises de chaque branche, alors que la partie « Frais d'acquisition » inscrite au niveau

BG a été affecté selon la même logique au prorata des commissions de chaque catégorie extraite du système d'information.

C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2016 la somme de 1 092 728,008 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2016 la somme de 626 008,366 Dinars contre une valeur de 500 160,659 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 125 847,707 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2016	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	90 420,548	-	-	-	90 420,548
Indemnité compensatrice	266 876,719		7 413,242	7 413,242	259 463,477
Logiciels	735 430,741	500 160,659	118 434,465	618 595,124	116 835,617
Total	1 092 728,008	500 160,659	125 847,707	626 008,366	466 719,642

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2016 la somme de 6 772 764,401 Dinars contre la somme de 6 317 783,554 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 454 980,847 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2016 la somme de 4 616 509,891 Dinars contre une valeur de 4 188 009,970 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 428 499,921 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2016	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 194 407,702	845 445,776	145 322,260	990 768,036	203 639,666
Mobilier de bureau	1 343 313,840	641 569,691	121 297,225	762 866,916	580 446,924
Matériel bureautique	225 891,044	208 389,746	3 365,159	211 754,905	14 136,139
Matériel informatique	2 049 451,539	1 659 287,088	119 120,206	1 778 407,294	271 044,245
AAI	1 907 672,206	740 237,369	85 685,523	825 922,892	1 081 749,314
GSM	52 028,070	42 801,540	3 988,308	46 789,848	5 238,222
Total	6 772 764,401	4 137 731,210	478 778,681	4 616 509,891	2 156 254,510

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 200 084 705,684 Dinars en 2016 contre 188 840 431,677 Dinars en 2015 :

Libelle	Placement Brut 2016	Amort/Prov. 2016	Placement Net 2016	Placement Net 2015	Variation Nette
Terrains et constructions	30 577 246,892	5 255 506,118	25 321 740,774	25 932 032,632	-610 291,858
Titres à revenus variables	101 216 599,255	249 372,845	100 967 226,410	91 919 590,356	9 047 636,054
Titres à revenus fixes	26 859 742,000	-	26 859 742,000	26 431 167,000	428 575,000
Autres Prêts	13 213 000,000	-	13 213 000,000	16 718 990,000	-3 505 990,000
Prêts au Personnel	1 837 032,804	-	1 837 032,804	1 849 727,741	-12 694,937
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	23 000 000,000		23 000 000,000	21 000 000,000	2 000 000,000
Dépôts et cautionnements consignation	3 290 681,913		3 290 681,913	1 977 855,782	1 312 826,131
Dépôts et cautionnements	34 772,220		34 772,220	34 772,220	0,000
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	55 630,600	-	55 630,600	69 783,750	-14 153,150
Total	200 084 705,684	5 504 878,963	194 579 826,721	185 933 919,481	8 645 907,240

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

Il y'a eu un reclassement des dépôts et cautionnements consignation sinistres et des dépôts et cautionnements respectivement de l'AC612 et AC633 vers l'AC336 Autres au niveau des placements et ce conformément à la NC 27 du SCE.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2016 de 3 542 658,760 Dinars par rapport à 2015 :

Libelles	Provisions 2016	Provisions 2015	Variation
Provisions pour PNA	10 870 453,359	12 843 522,565	-1 973 069,206
Provisions pour sinistres non vie	34 299 240,310	28 783 512,344	5 515 727,966
Total	45 169 693,669	41 627 034,909	3 542 658,760

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2016 la somme de 8 067 558,717 Dinars contre 2 773 499,810 Dinars en 2015 et se répartissent comme suit :

Branches	2016	2015	Variation
Automobile	-789 508,108	-649 264,562	-140 243,546
Responsabilité civile générale	271 260,115	257 910,764	13 349,351
Incendie	-60 963,671	-94 221,809	33 258,138
Individuel	-30 770,190	-11 383,141	-19 387,049
Risques spéciaux	5 098 884,678	140 819,074	4 958 065,604
Aviation	89 131,355	141 607,895	-52 476,540
Transport	150 282,662	16 040,085	134 242,578
Maladie	2 162 684,356	1 916 257,946	246 426,410
Incapacité/Invalidité	297 704,585	266 859,626	30 844,959
Assistance	12 715,125	70 064,451	-57 349,326
Construction	694 805,353	747 390,944	-52 585,590
Crédit export	171 332,457	-28 581,464	199 913,921
Total	8 067 558,717	2 773 499,810	5 294 058,907

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2016 la somme nette de 5 884 265,230 Dinars contre 17 330 938,344 Dinars en 2015 et se détaille comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Primes à recevoir	20 572 827,966	19 666 561,181	906 266,785
Acomptes sur primes à recevoir	-15 554 425,550	-2 724 906,389	-12 829 519,161
Comptes courants agents	1 189 729,138	1 282 447,603	-92 718,465
Effets à recevoir	892 196,015	795 041,384	97 154,631
Chèques impayés	107 701,244	70 263,999	37 437,245
Provisions pour chèques et effets impayés	-170 953,872	-1 367 469,499	1 196 515,627
IDA	4 739 663,265	4 542 117,411	197 545,854
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	0,000
Autres	4 758,000	4 758,000	0,000
Provisions pour créances douteuses	-5 951 996,220	-4 992 640,590	-959 355,630
Total	5 884 265,230	17 330 938,344	-11 446 673,114

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 2 593 743,724 Dinars en 2016 contre 2 264 243,348 Dinars en 2015.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 4 039 379,355 Dinars en 2016 contre 2 115 650,437 Dinars en 2015.

Libellés	2016	2015	Variation
Personnel	45 520,299	70 496,811	-24 976,512
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 165,183	3 874,408	-1 709,225
Débiteurs divers	3 991 693,873	2 041 279,218	1 950 414,655
Total	4 039 379,355	2 115 650,437	1 923 728,918

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2016	2015	Variation
Banques	16 778 590,113	5 322 252,337	11 456 337,776
CCP	30 898,534	149 150,809	-118 252,275
Caisses	33 005,827	43 996,064	-10 990,237
Total	16 842 494,474	5 515 399,210	11 327 095,264

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	62 653,72	138 797,386	2,4301	13 457,418	5 537,80
USD	4 888 902,05	11 319 325,439	2,3389	115 327,565	49 308,46
JPY	-	-	19,6612		
GBP	-	-	2,8411		

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 581 329,306 Dinars en 2016 contre 1 615 419,324 Dinars en 2015 :

Libellés	2016	2015	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 574 206,634	1 591 439,750	-17 233,116
Charges à répartir	2 202 644,041	2 202 644,041	0,000
Amortissements des charges à répartir	-2 195 521,369	-2 178 664,467	-16 856,902
Total	1 581 329,306	1 615 419,324	-34 090,018

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 2 885 537,057 Dinars en 2016 contre 2 950 318,928 Dinars en 2015 :

Libellés	2016	2015	Variation
Intérêts courus et non échus	2 057 421,124	2 488 386,641	-430 965,517
Autres produits à recevoir	770 148,477	387 660,175	382 488,302
Charges payées d'avance et autres	57 967,456	74 272,112	-16 304,656
Total	2 885 537,057	2 950 318,928	-64 781,871

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)						
	01/01/2016 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2016	Variation FR	Situation au 31/12/2016
Capital social	25 000 000,000					25 000 000,000
Fonds social	2 398 510,877	500 000,000			-533 622,501	2 364 888,376
Primes liées au capital social	1 960 000,000					1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473					4 262 417,473
Réserves légales	2 682 815,006					2 682 815,006
Réserves facultatives	47 775 447,064	5 000 000,000				52 775 447,064
pour réinvestissem ent exonéré	8 602 552,833	1 000 000,000				9 602 552,833
Report à nouveau	1 110 750,897	159 012,477				1 269 763,374
Résultat de l'exercice	8 659 012,477	-6 659 012,477	-2 000 000,000	7 360 229,416		7 360 229,416
Total	102 451 506,627	-	-2 000 000,000	7 360 229,416	-533 622,501	107 278 113,542

Le résultat par action au 31/12/2016 est de 2,944 dinars.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de RAS s'élèvent au 31/12/2016 à 50 682 740,577 dinars et se détaillent comme suit :

- Réserves facultatives :	41 789 354,264
- Réserves pour Fonds social :	2 166 241,667
- Réserves pour réinvestissements exonérés indisponible* :	6 727 144,646

*(ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur)

Fonds Social :

Ressources		Emploi	
REPORT 31/12/2015	2 398 510,877	sommes non remboursables	577 293,204
DOTATION 2016	500 000,000		
INTERETS	43 670,703		
TOTAUX	2 942 181,580	TOTAUX	577 293,204
		SOLDE	2 364 888,376

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1225051	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3432	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
Total	2 500 000	100,00%

PA2-Provisions pour risques et charges

c'est la provision de l'indemnité de départ à la retraite qui est de 665 632,151 Dinars en 2016.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2016 la somme de 118 077 387,982 Dinars contre 113 581 954,522 Dinars en 2015 soit une variation de 4 495 433,460 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	23 385 352,030	24 803 936,425	-1 418 584,395
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	102 778 141,331	93 948 395,753	8 829 745,578
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-11 409 426,265	-8 629 381,287	-2 780 044,978
Provisions mathématiques rentes (*)	3 313 733,785	3 398 984,963	-85 251,178
Provisions pour risques en cours (*)	9 587,101	60 018,668	-50 431,567
Total	118 077 387,982	113 581 954,522	4 495 433,460

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 251 975,979 Dinars pour passer à 21 528 949,497 Dinars en 2016 contre 21 780 925,476 Dinars en 2015.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2016 la somme de 13 263 817,290 Dinars contre 7 200 707,148 Dinars en 2015 soit une variation de 6 063 110,142 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Commissions à payer	2 999 931,560	2 754 255,753	245 675,807
Primes cédées sur PANE	5 303 324,393	1 255 509,882	4 047 814,511
Comptes courants agents	1 425 999,264	1 202 793,729	223 205,535
Ristournes à payer	665 032,875	639 780,422	25 252,453
Bonifications à payer	341 918,525	376 361,677	-34 443,152
Coassurances cédées	1 933 872,596	258 447,559	1 675 425,037
Rentes à payer	486 962,342	427 126,973	59 835,369
Provisions de primes	81 354,800	121 365,800	-40 011,000
Garantie 3A	13 720,655	13 694,105	26,550
Avance sur recouvrement crédit export	11 700,280	11 700,280	0,000
IDA		139 670,968	-139 670,968
Total	13 263 817,290	7 200 707,148	6 063 110,142

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 16 770 428,827 Dinars en 2016 contre 14 330 618,282 Dinars en 2015.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2016 la somme de 6 635 196,935 Dinars contre de 4 612 504,310 Dinars en 2015 soit une variation de 2 022 692,625 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	127 435,602	127 435,602	0,000
Personnel	930 513,868	656 603,744	273 910,124
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 271 552,013	1 894 067,097	1 377 484,916
Créditeurs divers	2 305 695,452	1 934 397,867	371 297,585
Total	6 635 196,935	4 612 504,310	2 022 692,625

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 40 973,247 Dinars en 2015 à 47 276,181 Dinars en 2016.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2016 la somme nette de réassurances de 41 496 412,527 Dinars contre 40 452 364,594 Dinars en 2015 soit une variation nette de 1 044 047,933 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Primes émises et acceptées	98 608 233,258	-56 557 335,920	42 050 897,338	38 749 436,782	3 301 460,556
Variation de la PPNA	1 418 584,395	-1 973 069,206	-554 484,811	1 702 927,812	-2 257 412,623
Total	100 026 817,653	-58 530 405,126	41 496 412,527	40 452 364,594	1 044 047,933

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 4 354 264,741 Dinars en 2015 à 4 714 776,007 Dinars en 2016 soit une variation de 360 511,266 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 26 850 464,739 Dinars en 2016 contre 26 010 844,981 Dinars en 2015 soit une variation nette de 742 042,764 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Sinistres payés	-36 898 470,702	10 581 978,598	-26 316 492,104	-25 341 693,589	-974 798,515
Var. Prov. RAR	-6 049 700,600	5 515 727,966	-533 972,634	-669 151,392	135 178,758
Total	-42 948 171,303	16 097 706,564	-26 850 464,739	-26 010 844,981	-839 619,758

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 347 025,458 Dinars en 2015 à 135 682,745 Dinars en 2016 soit une variation de -211 040,445 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	85 251,178	108 567,207	-23 316,029
Var. Provisions pour risques en cours	50 431,567	238 458,251	-188 026,684
Total variation	135 682,745	347 025,458	-211 342,713

CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes :

Les participations aux bénéfiques et ristournes sont passées de 844 474,302 Dinars en 2015 à 1 199 810,521 Dinars en 2016 soit une variation de 355 336,219 Dinars

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 9 076 109,046 Dinars en 2016 contre 11 615 375,913 Dinars en 2015 soit une variation de 2 539 266,867 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Frais d'acquisition	-7 351 216,214	-7 077 778,010	-273 438,204
Variation des frais d'acquisition reportés	-17 233,116	-436 465,487	419 232,371
Frais d'administration	-9 825 008,033	-9 554 458,597	-270 549,436
Commissions reçues des réassureurs	8 117 348,317	5 453 326,181	2 664 022,136
Total	-9 076 109,046	-11 615 375,913	2 539 266,867

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 333 232,828 Dinars en 2015 à 1 474 103,157 Dinars en 2016 soit une variation de 1 140 870,329 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 6 349 726,768 Dinars en 2015 à 7 746 383,816 Dinars en 2016 soit une variation de 1 396 657,048 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 7 795 897,451 Dinars en 2015 à 8 524 488,401 Dinars en 2016 soit une variation de 728 590,950 Dinars.

PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 273 925,938 Dinars en 2016 contre 693 570,489 Dinars en 2015 soit une variation de -419 644,551 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 1 592 353,198 Dinars en 2016 contre 2 964 387,758 Dinars en 2015 soit une variation de -1 372 034,560 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 2 460 970,963 Dinars en 2016 contre 2 053 353,897 Dinars en 2015 soit une variation de 407 617,066 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Charges de gestion des placements	-1 751 243,753	-1 779 332,083	28 088,330
Correction de valeur sur placement	-249 372,845	-273 925,938	24 553,093
Pertes provenant de la réalisation des placements	-460 354,365	-95,876	-460 258,489
Total	-2 460 970,963	-2 053 353,897	-407 617,066

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 4 714 776,007 Dinars contre 4 354 264,741 Dinars en 2015.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 39 021,204 Dinars en 2015 à 191 811,778 Dinars en 2016.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 1 078 331,156 Dinars en 2015 à 289 075,985 Dinars en 2016 soit une variation de -789 245,171 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 2 792 926,500 Dinars en 2016 contre 1 697 641,400 Dinars en 2015 avec une variation de 1 095 285,100 Dinars.

CHNT5 Pertes extraordinaires : c'est la contribution conjoncturelle exceptionnelle elle est de 710 984,260. Cette contribution est prévue par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celle qui en sont exonérées. La charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 710 984,260 dinars.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 92 183 400,824 Dinars en 2015 à 118 297 183,790 Dinars en 2016 soit une variation de 26 113 782,966 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 44 968 683,050 Dinars en 2015 à 31 797 752,932 Dinars en 2016 soit une variation de 13 170 930,118 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 6 130 423,183 Dinars en 2015 à 6 221 044,304 Dinars en 2016 soit une variation de 90 621,121 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 9 191 715,921 Dinars en 2015 à 9 656 050,997 Dinars en 2016 soit une variation de 464 335,076 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 17 999 478,474 Dinars en 2015 à 36 774 485,730 Dinars en 2016 soit une variation de 18 775 007,256 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 30 012 902,681 Dinars en 2015 à 11 949 335,003 Dinars en 2016 soit une variation 18 063 567,678 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 24 321 668,845 Dinars en 2015 à 5 136 055,200 Dinars en 2016 soit une variation de 19 185 613,645 Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 6 331 324,565 Dinars en 2015 à 8 580 621,837 Dinars en 2016 soit une variation de 2 249 297,272 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 4 385 084,074 Dinars en 2015 à 5 982 551,440 Dinars en 2016 soit une variation de 1 597 467,366 Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 361 858,145 Dinars en 2015 à 1 489 419,103 Dinars en 2016 soit une variation de 1 127 560,958 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 2 327 086,396 Dinars en 2015 à 7 807 971,047 Dinars en 2016 soit une variation de 5 480 884,651 Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 315 625,202 Dinars en 2015 à 513 519,607 Dinars en 2016 soit une variation de 197 894,405 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 0 Dinars en 2015 à 18 000,000 Dinars en 2016.

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Les frais relatifs à la construction d'immeuble destiné à l'exploitation sont de 0

F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2016 sont de 1 000 000,000 Dinars.

F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2016 sont de 0.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 2 183 413,893 Dinars en 2015 à 2 316 494,606 Dinars en 2016 soit une variation de 133 080,713 Dinars.

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 7 279 140,330 Dinars

-Les charges sociales : 1 434 938,941 Dinars

- Autres charges sociales : 347 258,458 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 921 441,318 Dinars
- Commissions courtiers : 1 999 502,935 Dinars
- Commissions Banques et CCP : 481 400,360 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 80 888 417,583 Dinars
- Centre : 3 484 720,132 Dinars
- Sud : 8 907 750,788 Dinars

ANNEXE N° 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

(Exprimé en dinars tunisiens)

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	735 430,741			735 430,741	500 160,659		118 434,465				618 595,124		116 835,617
Indemnité Compensatrice		266 876,719		266 876,719			7 413,242				7 413,242		259 463,477
Fonds commercial	90 420,548			90 420,548									90 420,548
Total actifs incorporels	825 851,289	266 876,719	0,000	1 092 728,008	500 160,659	0,000	125 847,707	0,000	0,000	0,000	626 008,366	0,000	466 719,642
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	4 980 015,704	449 434,857		5 429 450,561	3 546 440,279		307 202,696				3 853 642,975		1 575 807,586
Autres installations, outillage et mobilier	1 337 767,850	5 545,990		1 343 313,840	641 569,691		121 297,225				762 866,916		580 446,924
Total actifs corporels d'exploitation	6 317 783,554	454 980,847	0,000	6 772 764,401	4 188 009,970	0,000	428 499,921	0,000	0,000	0,000	4 616 509,891	0,000	2 156 254,510
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994			19 369 436,994	2 186 310,971		454 653,175				2 640 964,146		16 728 472,848
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	11 207 809,898			11 207 809,898	2 458 903,289		155 638,683				2 614 541,972		8 593 267,926
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	92 193 516,294	9 023 082,961		101 216 599,255		273 925,938					24 553,093	249 372,845	100 967 226,410
Obligations et autres titres à revenus fixe	26 431 167,000	428 575,000		26 859 742,000									26 859 742,000
Autres prêts	18 568 717,741		3 518 684,937	15 050 032,804									15 050 032,804
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	26 515 399,210	13 327 095,264		39 842 494,474									39 842 494,474
Dépôts et cautionnements consignation	1 977 855,782	1 312 826,131		3 290 681,913									3 290 681,913
Dépôts et cautionnements	34 772,220	0,000		34 772,220									34 772,220
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	69 783,750		14 153,150	55 630,600									55 630,600
Total placements	196 368 458,889	24 091 579,356	3 532 838,087	216 927 200,158	4 645 214,260	273 925,938	610 291,858	0,000	0,000	24 553,093	5 255 506,118	249 372,845	211 422 321,195
Total Général	203 512 093,732	24 813 436,922	3 532 838,087	224 792 692,567	9 333 384,889	273 925,938	1 164 639,486	0,000	0,000	24 553,093	10 498 024,375	249 372,845	214 045 295,347

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

(Exprimé en dinars tunisiens)

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 577 246,892	25 321 740,774		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	101 216 599,255	100 967 226,410		4 256 041,589
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	41 909 774,804	41 909 774,804		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	55 630,600	55 630,600		
Autres dépôts	3 325 454,133			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	177 084 705,684	168 254 372,588	0,000	4 256 041,589
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	177 084 705,684	168 254 372,588		4 256 041,589
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	48 704 347,980	48 704 347,980		
provisions techniques				
TOTAL	225 789 053,664	216 958 720,568	0,000	4 256 041,589

ANNEXE N° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

(Exprimé en dinars tunisiens)

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés	47 837 895	24 955 636	21 240 461	10 936 635		
Provisions pour sinistres	9 691 972	15 864 072	16 477 867	27 297 742		
Total charges des sinistres	57 529 868	40 819 708	37 718 327	38 234 377		
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899		
% sinistres / primes acquises	78,33%	53,80%	44,90%	46,59%		

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	49 675 960	28 951 930	24 665 729	34 569 574	10 115 430	
Provisions pour sinistres	7 670 890	9 957 138	13 614 633	14 943 922	20 182 694	
Total charges des sinistres	57 346 850	38 909 068	38 280 362	49 513 497	30 298 125	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	
% sinistres / primes acquises	78,08%	51,28%	45,57%	60,33%	35,47%	

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2016</i>					
Règlements cumulés	51 656 209	31 025 931	31 017 287	38 636 827	17 286 041	11 975 433
Provisions pour sinistres	5 679 424	7 421 938	8 083 588	10 760 441	17 635 253	30 748 341
Total charges des sinistres	57 335 633	38 447 869	39 100 875	49 397 268	34 921 295	42 723 775
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818
% sinistres / primes acquises	78,07%	50,67%	46,55%	60,19%	40,88%	42,71%

ANNEXE 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

(Exprimé en dinars tunisiens)

	Revenus et frais		
	financiers		
	concernant les	Autres revenus	
	placement dans		Total
	des entreprises	frais financiers	
	liées et avec un lien		
	de participations		
Revenu des placements immobiliers		693 732,189	693 732,189
Revenu des participations		4 661 667,677	4 661 667,677
Revenu des autres placements		2 718 973,594	2 718 973,594
Autres revenus financiers		450 114,941	450 114,941
Total produits des placements	0,000	8 524 488,401	8 524 488,401
Intérêts		604 632,222	604 632,222
Frais externes		1 146 611,531	1 146 611,531
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	1 751 243,753	1 751 243,753

ANNEXE N°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers

LIBELLES	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	98 608 233,258
Variation des primes non acquises	1 418 584,395
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	-36 898 470,702
Charges des provisions pour prestation et diverses	-5 914 017,855
Solde de souscription	57 214 329,095
Frais d'acquisition	-7 368 449,331
Autres charges de gestion nettes	-11 299 111,190
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-18 667 560,520
Produits nets de placements	4 714 776,007
Participations aux résultats	-1 199 810,521
Solde financier	3 514 965,486
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-58 530 405,126
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	10 581 978,598
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	5 515 727,966
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	8 117 348,317
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-34 315 350,246
Résultat technique	7 746 383,816
<u>Informations complémentaires</u>	
Provisions pour primes non acquises clôture	24 803 936,425
Provisions pour primes non acquises ouverture	23 385 352,030
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	102 778 141,331
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	93 948 395,753
Autres provisions techniques clôture	3 323 018,618
Autres provisions techniques ouverture	3 459 003,631
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

(Exprimé en dinars tunisiens)

Libellé de la rubrique	Situation au 01 - janvier 2016	Affectation du Résultat 2015	Résultat 2016	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	Situation au 31 - décembre 2016
	avant affectation du résultat 2015							avant affectation du résultat 2016
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000,000							25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 398 510,877	500 000,000					-533 622,501	2 364 888,376
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 682 815,006							2 682 815,006
Réserves facultative	47 775 447,064	5 000 000,000						52 775 447,064
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	1 110 750,897	159 012,477						1 269 763,374
Réserves pour reinvestissement exonéré indisponible	8 602 552,833	1 000 000,000						9 602 552,833
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	8 659 012,477		7 360 229,416					7 360 229,416
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	102 451 506,627	6 659 012,477	7 360 229,416	0,000	0,000	0,000	-533 622,501	107 278 113,542
Dividendes versés		2 000 000,000						
Acomptes sur dividendes Prélevés								
Autres prélèvements								
Distribution		2 000 000,000						
Affectation du Résultat 2015		8 659 012,477						

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2016.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2016, un total bilan net de 284 266 802 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 de 7 360 229 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent

une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la compagnie avec la réglementation en vigueur.

Il nous appartient, en outre, de vous signaler qu'à la date du 31 Décembre 2016, les placements en titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie représentent 18,96% du montant total des provisions techniques à cette date, ce qui est en dessous du minimum de 20% fixé par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, et les textes qui l'ont modifié.

Cependant, il est à signaler que le taux de couverture des engagements techniques s'élève au 31 Décembre 2016 à 120,09%.

Tunis, le 25 Avril 2017

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- La société « ASSURANCES CARTE » a conclu en date du 8 Décembre 2016 une opération de cession de 34 855 actions « LINDE GAS » en faveur de la société « COTIF SICAR » à 46 Dinars l'action. Le profit réalisé suite à cette opération s'élève à 23 050 Dinars.
- La société « ASSURANCES CARTE » a procédé en date du 22 Février 2016 à une opération de cession de 1 000 000 actions « NOUVELAIR » au profit de la société « CARTE Vie » et ce à leur valeur nominale, soit 1 Dinar l'action.
- la société « ASSURANCES CARTE » a compensé le prêt accordé à la société « COTIF SICAR » d'un montant de 3 505 990 Dinars par une augmentation de capital en date du 21 Novembre 2016, pour un montant total de 4 855 320 Dinars, 3 505 990 Dinars en principal et 1 686 668 Dinars en intérêts.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- 1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et

la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 047 510 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 143 400 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Novembre 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 494 100 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Mai 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 411 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Avril 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 525 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 900 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

8/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un

montant de 1 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

9/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 163 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 31 Mai 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

10/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 220 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM+0.5) % l'an.

11/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 3 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de TMM l'an.

12/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 130 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Février 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

13/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 125 990 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

14/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 225 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

15/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 213 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

16/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CITE » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 15 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Mars 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

17/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de (TMM+1.5) % l'an.

18/ Au 31/12/2016, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 327 017 Dinars.

19/ Au 31/12/2016, le compte « Entreprises liées : compte courant BUSINESS TOWERS » affiche un solde débiteur de 985 258 Dinars.

20/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2016 est de 50 241 Dinars.

21/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 25 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 15 Mai 2006 pour une période de 20 ans renouvelables. Le produit constaté en 2016 est de 30 557 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2016, des rémunérations nettes correspondant aux :

- Salaires et autres avantages : 420 000 Dinars.
- Primes d'intéressement : 432 951 Dinars.

Les administrateurs perçoivent au titre de l'exercice 2015 des jetons de présence pour un montant total net de 100 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Mai 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Avril 2017

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 (version en anglais). Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

Société d'Articles Hygiéniques SA
Balance sheet at December 31
(In Tunisian Dinars)

<u>Assets</u>	<i>Notes</i>	2016	2015
<u>Non-current assets</u>			
<u>Fixed assets</u>			
Intangible assets		1 394 025	1 321 874
Accumulated Depreciation		<1 153 431>	<988 555>
	II.1	240 594	333 319
Property, Plant and Equipment		148 672 160	130 304 614
Accumulated Depreciation		<51 478 095>	<43 128 280>
	II.2	97 194 065	87 176 334
Financial assets	II.3	49 050 519	44 699 203
Total fixed assets		146 485 178	132 208 856
Other non-current assets		-	140 097
Total non-current assets		146 485 178	132 348 953
<u>Current assets</u>			
Inventories	II.4	79 177 618	59 645 195
Less: provisions		<2 851 616>	<2 567 141>
		76 326 002	57 078 054
Accounts receivable	II.5	65 837 384	53 310 653
Less: provisions		<3 755 592>	<3 556 191>
		62 081 792	49 754 462
Other current assets	II.6	14 689 232	11 756 105
Less: provisions		<874 321>	<874 321>
		13 814 911	10 881 784
Available for sale financial assets	II.7	4 216	3 004 216
Cash and Cash equivalents	II.8	14 920 063	7 331 102
Total current assets		167 146 984	128 049 618
Total assets		313 632 162	260 398 571

Société d'Articles Hygiéniques SA
Balance sheet at December 31
(In Tunisian Dinar)

<u>Shareholders Equity & Liabilities</u>	Notes	2016	2015
<i>Shareholders' Equity</i>			
Share capital		43 879 431	43 879 431
Legal reserve		4 387 943	3 656 621
Investment subsidy		1 793 656	2 256 163
Share premium		28 988 711	28 988 711
Retained earnings		45 446 104	32 092 357
<i>Total shareholders' Equity before income</i>		<i>124 495 845</i>	<i>110 873 283</i>
Profit of the year		10 560 261	26 590 707
Profit of the year allocated to reinvestment reserve		18 000 000	-
<i>Total shareholders' Equity before allocation</i>	<i>II.9</i>	<i><u>153 056 106</u></i>	<i><u>137 463 990</u></i>
<i>Liabilities</i>			
<i><u>Non-current liabilities</u></i>			
Long term bank loans	<i>II.10</i>	35 829 416	38 763 467
Other non-current liabilities		2 230 576	1 199 113
<i>Non-current liabilities</i>		<i>38 059 992</i>	<i>39 962 580</i>
<i><u>Current liabilities</u></i>			
Accounts payable	<i>II.11</i>	55 345 520	46 850 651
Other current liabilities	<i>II.12</i>	13 260 784	8 112 037
Other financial liabilities	<i>II.13</i>	52 896 114	27 572 984
Bank overdrafts		1 013 646	436 329
<i>Total current liabilities</i>		<i>122 516 064</i>	<i>82 972 001</i>
<i>Total liabilities</i>		<i><u>160 576 056</u></i>	<i><u>122 934 581</u></i>
<i>Total Equity and liabilities</i>		<i>313 632 162</i>	<i>260 398 571</i>

Société d'Articles Hygiéniques SA
Income statement
Year ended 31, December
(In Tunisian Dinar)

	<i>Notes</i>	2016	2015
Operating income			
Revenue		259 180 390	246 743 887
Others operating income		1 495 368	1 497 199
Total operating income	III.1	260 675 758	248 241 086
Operating expenses			
Changes in inventories		4 121 213	<849 769>
Consumed purchases	III.2	<172 056 781>	<165 548 335>
Payroll expenses	III.3	<22 983 407>	<20 726 620>
Allowances for depreciation and provisions	III.4	<10 540 929>	<8 707 504>
Other operating expenses	III.5	<24 828 713>	<23 076 857>
Total operating expenses		<226 288 617>	<218 909 085>
Operating profit		34 387 141	29 332 001
Finance costs - net	III.6	<4 223 128>	<4 969 779>
Finance income	III.7	4 179	2 591 278
Other ordinary gains	III.8	671 663	617 312
Other ordinary losses		<22 608>	<16 999>
Profit before income tax		30 817 247	27 553 813
Income taxes		<1 116 352>	<963 106>
Profit after tax		29 700 895	26 590 707
Extraordinary Items		<1 140 634>	-
Net income		10 560 261	26 590 707
Allocation into the special reinvestment reserve		18 000 000	-
Profit for the year		28 560 261	26 590 707

Société d'Articles Hygiéniques SA
Cash flow statement
Year ended 31, December
(In Tunisian Dinar)

	2016	2015
<i>Cash flows from operating activities</i>		
Net income	28 560 261	26 590 707
Adjustments for:		
• Amortization and depreciation	10 540 929	8 707 504
• Gains or losses from disposal of fixed assets	<207 504>	<78 844>
• Share of investment grants	<462 507>	<495 204>
Change in :		
• Inventories	<19 532 423>	<3 970 993>
• Accounts receivable	<12 526 731>	<9 886 062>
• Other assets	<2 933 127>	<3 792 413>
• Accounts payable	8 095 808	1 291 780
• Other liabilities	5 124 559	1 600 138
• Held for sale investments	3 000 000	19
<u>Operating cash flows</u>	IV.1 19 659 265	19 966 632
<i>Cash flows from investing activities</i>		
Proceeds from equipment disposal	228 366	90 000
Purchase of property, plant and equipment	<18 432 300>	<17 813 649>
Purchase of financial assets	<4 351 316>	<3 587 911>
<u>Net cash used in investing activities</u>	IV.2 <22 555 250>	<21 311 560>
<i>Cash flows from financing activities</i>		
Issuance of share capital	<12 481 450>	<7 534 147>
Bank loan, CMT and subsidized short-term loans	<283 725>	4 279 218
Operating loans collection/repayment	22 672 804	2 508 695
Receipt /Investment subsidy	-	316 825
<u>Net cash from financing activities</u>	IV.3 9 907 629	<429 409>
Change in cash and cash equivalents	7 011 644	<1 774 337>
<i>Cash and cash equivalents at beginning of the year</i>	6 894 773	8 669 110
<i>Cash and cash equivalents at end of year</i>	13 906 417	6 894 773

Notes to financial statements

I Accounting principles, rules and methods

The financial statements of SAH SA are presented in accordance with the Tunisian Generally Accepted Principles as determined by the law n° 96-112 of 30 December 1996 relating to the corporate accounting system applicable in Tunisia.

The fundamental accounting policies used for the presentation of the financial statements and methods adopted for the preparation of the financial information are based on the accounting framework as determined by the aforementioned law. The accounting methods used by the Company are in conformity with the Tunisian Accounting Principles as issued by the act of the Minister of Finance dated December 30, 1996.

The accounting policies and basis of the most significant methods used for the preparation of the financial statements are detailed in the following paragraphs:

I-1 Company Presentation

“Société d’Articles Hygiéniques” SAH SA is a public limited liabilities company incorporated on February 7, 1994. Its operating activity began on October 25, 1995. The company specializes in the production and marketing of hygienic products. The trading name of products manufactured and marketed by the company « SAH SA » is « LILAS »

The company specializes in the production and commercialization of the following four product families:

- Babies diapers;
- Feminine hygiene products;
- Adults diapers ;
- Hygiene papers and tissues and other derived products.

I-2 Basic principles

The financial statements have been prepared in accordance with the Tunisian Generally Accepted Accounting Principles.

The financial statements have been prepared in accordance with the historical cost method.

I-3 Tangible and Intangible assets

All capital assets are initially recorded at acquisition cost.

Amortization rates applied to the company’s tangible and intangible assets are:

- Trademarks	20%
- Software	33%
- Buildings	5%
- Technical plant, machinery and equipment	10%
- Transport equipment	20%
- Office equipment	10%
- Fixtures and fittings	10%
- Production machines	6.66%

I-4 Long term bank loans

Long term bank loans are included in the balance sheet for the released part under “Non-current liabilities”. The portion due within less than one year is reclassified as a current liability.

I-5 Inventories

Inventories of the company are recognized as follows:

- Raw materials, furniture and spare parts are recognized at the actual cost using the weighted average cost (“WAC”). Purchase Costs include the purchase price, import duties and other non-recoverable taxes, transport and handling costs.
- Finished goods are recognized at the lower amount between the production cost and the net realizable value.

I-6 Investments

Held for sale investments

Held for sale investments are those that the company does not intend to hold for more than one year, and which, by nature, can be liquidated in a short term. These investments are classified as current assets under held for sale investments.

At the closing date, short term investments are assessed at market value for the listed securities, and at the fair value for the others. Listed securities that are highly liquid are accounted for their market value and the resulting gains and losses are recognized in the income statement. For the other short term investments, losses over cost are considered as depreciations whereas gains are not recognized.

Long term Investments

Long term investments are investments held with the intention of holding them on a long-term basis in particular to exercise over the issuing company an exclusive control, significant influence, joint control, to obtain long-term capital gains or income or to protect or promote commercial relationships. These investments are presented among the non-current assets at the level of «Investments» line item.

At the closing date, it is proceeded to the evaluation of the long term investments at their fair value. The losses over historical costs are subject to depreciation. The gains over historical costs are not recognized. The fair value takes into account several factors, such as the market value, the benefits and prospects of profitability of the issuing company as well as the economic situation and the utility brought to the company.

The investments held by the company in the various Group companies are considered as long-term investments. They are recognized and disclosed at their costs.

I-7 Revenue

Revenue is recognized at the sale price less any discounts and rebates granted by the company.

II Balance sheet notes

II-1 Intangible assets (In TND)

Intangible assets netbook value is of TND240.594 as at December 31, 2016, compared to TND333.319 at December 31, 2015 and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Design, patent, trademark	347 154	322 259
Software	1 046 871	999 615
TOTAL	1 394 025	1 321 874
<i>Less: Accumulated depreciation</i>	<i><1 153 431></i>	<i><988 555></i>
Net intangible assets	240 594	333 319

II- 2 Property, Plant and Equipment (In TND)

Property, Plant and Equipment net book value is of TND97.194.065 as at December 31, 2016, compared to TND87.176.334 at December 31, 2015 and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Lands	2 698 703	2 635 216
Buildings	19 252 117	19 222 708
Fixtures, fittings and improvements to buildings	15 256 036	12 191 525
Technical installations	1 734 316	1 573 067
Industrial equipment	76 467 047	65 081 456
Transport equipment	8 785 829	7 955 748
Infrastructure development and others technical installations	1 583 537	1 039 919
Office equipment	496 311	431 073
Hardware	1 586 239	1 367 630
Laboratory equipment	101 826	23 079
Property, Plant and Equipment in progress	11 414 642	12 333 913
Payments on account on orders for tangible fixed assets	9 295 557	6 380 180
Transport equipment acquired through finance lease	-	69 100
TOTAL	148 672 160	130 304 614
<i>Less: Accumulated depreciation</i>	<i><51 478 095></i>	<i><43 128 280></i>
Net tangible assets	97 194 065	87 176 334

**Changes in the carrying amount of intangible assets, Property, Plant and Equipment as at
December 31, 2016**

DETAIL	Gross values				Amortization				NBV	
	31/12/2015	Acquisition	Disposal Reclass ^o	31/12/2016	31/12/2015	Depreciat ^o	Disposal	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
<u>Intangible assets</u>										
Design, patent, trademark	322 259	24 895	-	347 154	234 921	34 279	-	269 200	87 338	77 954
Software	999 615	24 690	22 566	1 046 871	753 634	131 546	<949>	884 231	245 981	162 640
Total intangible assets	1 321 874	49 585	22 566	1 394 025	988 555	165 825	<949>	1 153 431	333 319	240 594
<u>Property, Plant and Equipment</u>										
Lands	2 635 216	63 487	-	2 698 703	-	-	-	-	2 635 216	2 698 703
Buildings	19 222 708	29 409	-	19 252 117	3 757 896	957 321	-	4 715 217	15 464 812	14 536 900
Fixtures, fittings and improvements to buildings	12 191 525	1 450 359	1 614 152	15 256 036	3 929 761	1 268 923	<435>	5 198 249	8 261 764	10 057 787
Technical installations	1 573 067	161 249	-	1 734 316	823 539	166 361	-	989 900	749 528	744 416
Infrastructure development and others Technical installations	1 039 919	451 171	92 447	1 583 537	401 189	117 557	-	518 746	638 730	1 064 791
Industrial equipment	65 081 456	10 746 613	638 978	76 467 047	27 909 254	4 727 838	-	32 637 092	37 172 202	43 829 955
Transport equipment	7 955 748	1 143 225	<313 144>	8 785 829	5 368 496	1 173 403	<361 382>	6 180 517	2 587 252	2 605 312
Office equipment	431 073	71 839	<6 601>	496 311	224 102	37 236	<6 781>	254 557	206 971	241 754
Hardware	1 367 630	206 064	12 545	1 586 239	709 691	266 828	<1 255>	975 264	657 939	610 975
Laboratory equipment	23 079	78 747	-	101 826	4 352	4 201	-	8 553	18 727	93 273
Property, Plant and Equipment in progress (advance and payment on account)	6 380 180	3 317 753	<402 376>	9 295 557	-	-	-	-	6 380 180	9 295 557
Property, plant and Equipment in progress	12 333 913	1 061 860	<1 981 131>	11 414 642	-	-	-	-	12 333 913	11 414 642
Transport equipment /Finance lease	69 100	-	<69 100>	-	-	-	-	-	69 100	-
Total Property Plant and Equipment	130 304 614	18 781 776	<414 230>	148 672 160	43 128 280	8 719 668	<369 853>	51 478 095	87 176 334	97 194 065
Total	131 626 488	18 831 361	<391 664>	150 066 185	44 116 835	8 885 493	<370 802>	52 631 526	87 509 653	97 434 659

II-3 Investments and financial assets (In TND)

Investments are of TND49.050.519 as at December 31, 2016, compared to TND44.699.203 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Investments in subsidiaries, affiliates(*)	48 074 246	43 929 328
Loans to employees	455 253	490 555
Grants and deposits	521 020	279 320
TOTAL	49 050 519	44 699 203

(*)All shares in subsidiaries are detailed as follows:

<i>Cost of shares or interest in a Partnership</i>	<u>Cost</u>	<u>Held percentage</u>
SAH Algeria	5 402 606	70%
SAH Libya	3 051 647	60%
SAH Morocco	925 075	100%
AZUR Papier SA	34 550 000	99,99%
SAH Ivory Cost	2 944 928	100%
AZUR Détergent	1 199 990	100%
TOTAL	48 074 246	

II-4 Inventories (In TND)

Inventories net book value is of TND76.326.002 as at December 31, 2016 compared to TND57.078.054 at December 31, 2015, and is detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Raw material	48 104 089	36 314 857
Goods in transit	12 116 810	8 818 807
Spare parts	4 167 312	3 843 337
Finished goods	14 272 467	10 446 051
Semi-finished goods	516 940	222 143
Total	79 177 618	59 645 195
Provisions for depreciation of raw materials	<2 489 001>	<2 261 948>
Provisions for depreciation of finished goods	<241 115>	<94 985>
Provisions for depreciation of spare parts	<121 500>	<210 208>
Net total	76 326 002	57 078 054

II-5 Accounts receivable (In TND)

Accounts receivable net book value is ofTND62.081.792 as at December 31, 2016 compared to TND49.754.462 at December 31, 2015. These are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Local customers	34 542 116	25 575 646
Foreign customers	22 130 173	21 834 589
Customers - Bills receivable	5 386 211	1 375 237
Doubtful or contested customer accounts	3 755 592	3 556 191
Bills under collection	23 292	968 990
Total accounts receivable	65 837 384	53 310 653
<i>Less: provisions</i>	<i><3 755 592></i>	<i><3 556 191></i>
Net total	62 081 792	49 754 462

II-6 Other current assets (In TND)

Other current assets net book value is ofTND13.814.911 as at December 31, 2016 compared to TND10.881.784 at December 31, 2015. These are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Suppliers - Payments on account of orders	89 162	82 030
Purchase rebates and other outstanding debits	511 342	616 131
Tax receivables	9 161 307	7 500 361
Accrued income (SAH Libya dividends)	2 879 399	2 604 240
Partners/associates - Current accounts (SAH Algeria)	236 827	236 827
Partners/associates - Current accounts (Azur Papier SA)	325 726	288 970
Partners/associates - Current accounts (Azur Detergent)	800 000	-
Prepayments	574 927	348 334
Other debtors	110 542	79 212
TOTAL	14 689 232	11 756 105
<i>Less: Provisions</i>	<i><874 321></i>	<i><874 321></i>
Net other current assets	13 814 911	10 881 784

I-7 Held for sale investments (In TND)

Held for sale investments are ofTND4.216 as at December 31, 2016, compared to TND3.004.216 at December 31, 2015. These correspond to investments in BNA and UIB bonds. They are recognized at their acquisition cost and are evaluated at the closing date at their market value. The resulting gains and losses are recognized in the income statement.

<i>Bond Investment</i>	<u>SICAV BNA</u>	<u>SICAV UIB</u>
Acquisition cost	3 161	1 066
Value at 31/12/ 2016	3 139	1 077
Gain/loss included in income	(22)	11
<i>OTHER INVESTMENTS</i>	31/12/2016	31/12/2015
UIB Bonds	-	3 000 000

II-8 Cash and cash equivalents (In TND)

Cash and cash equivalents are of TND14.920.063 as at December 31, 2016, compared to TND7.331.102 at December 31, 2015. These are detailed as follows:

	<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Bank		14 855 560	7 274 751
Cash		64 503	56 351
TOTAL		14 920 063	7 331 102

II-9 Shareholders' Equity (In TND)

Shareholders' Equity as at December 31, 2016 is of TND153.056.106 compared to TND137.463.990 at December 31, 2015, detailed as follows:

	<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital		43 879 431	43 879 431
Legal reserve		4 387 943	3 656 621
Investment subsidy		1 793 656	2 256 163
Share premium		28 988 711	28 988 711
Retained earnings		45 446 104	32 092 357
Total Equity before income		124 495 845	110 873 283
Net income		10 560 261	26 590 707
Profit of the year allocated to reinvestments reserve		18 000 000	-
Total Shareholders' Equity		153 056 106	137 463 990

Statement of changes in Equity

	Share capital	Legal reserves	Issue premium	Investment subsidy	Retained earnings	Annual Result	Total
Net position at 31/12/2015	43 879 431	3 656 621	28 988 711	2 256 163	32 092 357	26 590 707	137 463 990
Income appropriation 2015 (OGA of May, 31, 2016)	-	731 322	-	-	25 859 385	<26 590 707>	-
Dividends distribution	-	-	-	-	<12 505 638>	-	<12 505 638>
Net position after income allocation	43 879 431	4 387 943	28 988 711	2 256 163	45 446 104	-	124 958 352
Investment subsidy charged to income	-	-	-	<462 507>	-	-	<462 507>
Total shareholders' Equity before income	43 879 431	4 387 943	28 988 711	1 793 656	45 446 104	-	124 495 845
Net income 2016	-	-	-	-	-	10 560 261	10 560 261
Income 2016 allocated to a special reinvestment reserve (*)	-	-	-	-	-	18 000 000	18 000 000
Total shareholders' Equity before allocation	43 879 431	4 387 943	28 988 711	1 793 656	45 446 104	28 560 261	153 056 106

(*): In accordance with the Investment Incentives Code, reinvested profits are recorded in «special reinvestment reserve»

The distributable reserves not subject to withholding taxes amounted to TND 6.652.408 at December 31, 2016.

II-10 Long term bank loans (In TND)

Long term bank loans are of TND35.829.416 as at December 31, 2016, compared to TND 38.763.467 at December 31, 2015:

	<i>Bank</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Loans from BIAT		3 090 102	4 440 177
Loans from BNA		2 915 000	5 255 000
Loans from UIB		14 166 667	11 166 667
Loans from Attijari Bank		8 749 314	11 200 447
Loans from UBCI		6 908 333	6 700 000
Loans from Leasing companies		-	1 176
TOTAL		35 829 416	38 763 467

II-11 Accounts payable (In TND)

Accounts payable are of TND55.345.520 as at December 31, 2016, compared to TND46.850.651 at December 31, 2015:

	<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Suppliers - Purchases of goods and services		45 027 877	38 831 199
Suppliers - Bills payable		10 317 643	8 019 452
TOTAL		55 345 520	46 850 651

II-12 Othercurrent liabilities (In TND)

Other current liabilities are of TND13.260.784 as at December 31, 2016 compared to TND8.112.037 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

	<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Sales rebates other credits not yet issued		1 956 806	1 834 112
Personnel - Remuneration payables		4 768 915	3 544 008
Tax payables		1 932 247	629 426
Partners/associates - Dividends payable		39 929	15 741
Social security and other social agencies payables		742 955	689 186
Accrued charges payable		3 538 679	1 160 259
Other creditors		281 253	239 305
TOTAL		13 260 784	8 112 037

II-13 Other financial liabilities (In TND)

Other financial liabilities are of TND52.896.114 as at December 31, 2016 compared to TND27.572.984 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

	<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Short term loans		10 086 622	8 560 066
Short-term loansfor inventories financing		35 000 000	17 000 000
Short-term loans for foreign currency financing		7 358 575	1 758 695
Accrued interests		450 917	254 223
TOTAL		52 896 114	27 572 984

III Income statement notes

III-1 Revenue (In TND)

Revenue amounted TND260.675.758 as of December 31, 2016, compared to TND48.241.086 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Local revenue	185 984 234	164 664 716
Export revenue	75 977 558	84 252 882
Sales rebates, discounts, allowances granted by the entity	<2 781 402>	<2 173 711>
Other operating income	1 495 368	1 497 199
TOTAL	260 675 758	248 241 086

III-2 Consumed purchases (In TND)

Consumed purchases amounted TND172.056.781 as of December 31, 2016, compared to TND165.548.335 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Purchases of raw materials : Local suppliers	37 020 830	24 970 803
Purchases of raw materials: foreign suppliers	124 023 738	125 943 870
Purchases of Packaging : Local suppliers	10 808 313	8 136 637
Purchases of Packaging : foreign suppliers	12 740 693	12 022 803
Changes in inventories of raw materials	<11 789 232>	<5 038 634>
Purchase rebates, discounts and allowances	<747 561>	<487 144>
TOTAL	172 056 781	165 548 335

III-3 Payroll expenses (In TND)

Payroll expenses amounted TND22.983.407 as of December 31, 2016, compared to TND20.726.620 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Personnel wages and salaries	21 075 002	18 678 439
Paid leaves	<74 572>	108 828
Employer social expenses	1 794 509	1 807 846
Taxes on salaries	188 468	131 507
TOTAL	22 983 407	20 726 620

III-4 Allowances for depreciation and provisions (In TND)

Allowances of depreciation and provisions amounted TND 10.540.929 as of December 31, 2016 compared to TND8.707.504 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Amortization of intangible and tangible fixed assets	8 885 493	7 333 288
Provisions for liabilities and charges	1 031 463	474 003
Provisions for inventories depreciation	284 475	291 250
Provisions for accounts receivable depreciation	199 401	312 562
Provisions for other current assets depreciation	-	156 305
Amortization of deferred operating charges	140 097	140 096
TOTAL	10 540 929	8 707 504

III-5 Other operating expenses (In TND)

Other operating expenses amounted TND24.828.713 as of December 31, 2016 compared to TND23.076.857 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Advertising expenses	9 054 567	7 836 844
Electricity	3 568 052	3 350 948
Spare parts and other consumables	2 123 659	2 532 108
Transport of goods Freight out	2 812 926	2 430 282
Maintenance and repairs	1 593 511	1 550 509
Fuel	1 393 489	1 393 473
Remuneration of intermediaries and fees	1 050 844	638 452
Insurance	744 906	701 783
Taxes, levies and similar payments	736 576	689 573
Rental expenses	265 486	270 170
Business travel, missions and receptions	517 604	547 571
Banking and similar services	372 968	582 173
Postal and telecommunication costs	258 160	97 345
Other operating expenses	335 965	455 626
TOTAL	24 828 713	23 076 857

III-6 Net financial expenses (In TND)

Net financial expenses amounted TND4.223.128 as of December 31, 2016, compared to TND4.969.779 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Loans and debt interests	4 112 793	3 967 691
Exchange losses	5 026 047	2 414 064
Exchange gains	<4 794 716>	<1 143 687>
Interest on loans granted to "Azur Papier"	<34 676>	<74 889>
Interest on loan granted to "AZUR Détergent"	<9 119>	-
Other expenses and financial income	<77 201>	<193 400>
TOTAL	4 223 128	4 969 779

III-7 Income from investments (In TND)

Income from investments amounted TND4.179 as of December 31, 2016, compared to TND 2.591.278 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Dividends from SAH Libya	-	2 521 260
Others	4 179	70 018
TOTAL	4 179	2 591 278

III-8 Other ordinary gains (In TND)

Other ordinary gains amounted TND 671.633 as of December 31, 2016 compared to TND 617.312 as of December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Investments subsidy profit and loss share	462 507	495 204
Net income from disposal of assets	207 504	81 841
Operating subsidy	-	26 638
Others	1 652	13 629
TOTAL	671 663	617 312

IV The cash flow statement

Cash and cash equivalents increased from TND6.894.773 at December 31, 2015 to TND13.906.417 at December 31, 2016, that is a growth of TND7.011.644, derived from operating activities cash flows for TND19.659.265 and financing activities cash flows for TND9.907.629 offset by negative investing activities cash flows for TND22.555.250.

IV-1 Cash flows from operating activities

Operating activities generated a positive cash flow of TND19.659.265, mainly derived from profit before depreciation and provisions of TND38.431.179, offset by an increase in working capital requirement by TND 18.771.914.

The increase in working capital requirement is mainly explained by an increase of TND 19.532.423 in inventory and of TND12.526.731 in accounts receivable, offset by an increase in accounts payable by TND 8.095.808.

IV-2 Cash flow from investing activities

The investing activities cash flows correspond to a payment of TND22.555.250 mainly arising from tangible and intangible assets net cash flows of TND18.203.934 and acquisition of financial assets cash flows of TND4.351.316 related to the creation of the new subsidiaries "SAH Ivory Coast" and "AZUR Détergent".

IV-3 Cash flow from financing activities

Financing activities cash flows correspond to a net cash-in of TND9.907.629 derived from long term and short term loans collection and repayments for TND 22.389.079, offset by dividends paid for TND12.481.450.

V Related Parties

V-1 Identification of related parties

The related parties of SAH SA that are subject of the present notes:

Related party	Relation
SAH Algeria	Foreign subsidiary
SAHD Algeria	Foreign subsidiary —Exclusive importer of Lilas products in Algeria.
SAHD Morocco	Foreign subsidiary —Exclusive importer of Lilas products in Morocco
SAH Libya	Foreign subsidiary
SAH Ivory Coast	Foreign subsidiary, not yet entered into operations
AZUR Papier SA	Subsidiary in Tunisia
AZUR Détergent	Subsidiary in Tunisia, not yet entered into operations
MEZNI Jalila	Shareholder - CEO
JAIEZ Mounir	Shareholder- Executive CEO
Société Tacharoukiet EL MAWADA,	Companies belonging to the Libyan
Société Gharb EL MOUTAWASSET	partner, Shareholder of SAH Libya
Société Tacharoukiet El OFOK et	

V- 2 Transactions with related parties

a- Transaction with Libyan partners

- During 2016, sales to the Libyan partners Tacharoukiet EL OFOK and Gharb El MOUTAWASSET amounted to TND48.029 thousand and TND1.219 thousands, respectively.
- The Libyan partners Tacharoukiet EL OFOK and Tacharoukiet EL MAWADA accounts receivable balance, amounts to TND7.804 thousands and TND621 thousands, respectively at December 31, 2016.

b- SAH Algeria

- During 2016, no transactions were recorded between SAH SA and SAH Algeria.
- Other current assets include a TND236thousands of receivables, which date back to 2008 and that are fully provisioned

c- SAHD Algeria

- During2016, sales to SAHD Algeria amounted to TND2.599thousands ;
- SAHD Algeria accounts receivable balance amounts toTND2.271thousandsas at December 31, 2016.

d- SAH Morocco

- During2016, sales to SAH Morocco amounted to TND 492 thousands;
- SAH Morocco accounts receivable balance amounts to TND6.592thousands as at December 31, 2016.

e- SAH Libya

- During 2016, no transactions were recorded between SAH SA et SAH Libya
- As at December 31, 2016, no receivables are held on SAH Libya.

f- AZUR Papier SA

- An advance of TND5.500thousands has been granted by SAH SA to AZUR Papier SA for the acquisition by SAH SA of the land and buildings in Béja. The board of directors of AZUR Papier SA authorized the property transfer to SAH SA for a value ofTND4.600thousands, excluding taxes as at March 17, 2011. By December 31, 2016, the transfer of the property has not yet been made.
- During 2016,sales to AZUR Papier SA totaledTND44thousands;
- AZUR Papier SA accounts receivable balance amounts to TND191thousands as at December 31, 2016.
- During 2016, purchase of raw materials from AZUR papier SA amounted to TND29.865thousands.
- AZUR Papier SA accounts payable balance amounts to TND5.111thousands as at December 31, 2016.
- The AZUR Papier SA current account balance amounts toTND326 thousands as at December 31, 2016.

g- AZUR Détergent

An advance of TND800thousands was granted in November 2016 by SAH SA to AZUR Detergent for the acquisition of a land in Hammam Zriba. This advance was recognized in the current account and has generated an interest at the rate of 8% per year totaling TND9thousands in 2016.

h- Mezni Jalila & Mounir Jaiez

During 2016, rental expenses relating to the storage deposits at Charguia owned by Mrs MEZNI Jalila and Mr Mounir JAIEZ, totaled TND 98 thousands;

i- Attendance fees

The ordinary general meeting held on May 31, 2016, decided to grant the following attendance fees:

- TND15thousandsto the members of the board of directors
- TND5thousandsto the members of the audit committee

VII Contingencies and subsequent events

The company's management did not identify any event that occurred between the closing date and the financial statement issue date that is linked to conditions existing at the closing date, and that may result in important changes in the assets or liabilities of the company or that is likely to have a significant impact on its future operations.

General Report

***To the shareholders of
la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-***

Dear Sirs,

In accordance to the assignment entrusted to us by your General Assembly, we hereby report to you, for the year ended December 31, 2016:

- The audit of the financial statements of la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », joined to the present report,
- The specific verifications and information required by law.

Report on the financial statements

We have audited the accompanying financial statements of la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », as presented in the following report which comprise the balance sheet as at December 31, 2016, the income statement and the cash flow statement for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory notes, showing a total Equity of TND 153.056.106, including the net income of the period of TND 28.560.261.

Board of director's responsibility for the financial statements

The board of directors is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with the Tunisian Generally Accepted Accounting Principles, and for such internal control as the board determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatements, whether due to fraud or error, selecting and applying appropriate accounting policies, and making accounting estimates that are reasonable in circumstances.

Auditors' responsibility

The financial statements have been prepared by your Board of Directors. Our role is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with professional Standards on Auditing applicable in Tunisia. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial information, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial information in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances.

An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial information.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of “la Société d’Article Hygiéniques SA” «SAH» as at December 31, 2016, its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with the Tunisian Generally Accepted Accounting Principles.

Verifications and specific information

We have also performed the specific verifications as required by law, in accordance with the profession standards applicable in Tunisia.

Based on these verifications, we have no matters to report regarding the fair presentation and conformity with the annual financial statements of the information given in the management report of the Board of Directors and in the documents addressed to the shareholders with respect to the financial position and the financial statements.

As part of our audit, we also reviewed the internal control procedures relating to the accounting information and the financial statements preparation. We point out, in accordance with the requirements of law 94-117, article 3, November 14, 1994 as amended by law 2005-96, October 18, 2005, that we have not noted, based on our review, major deficiencies that could impact our opinion on the financial statements.

In addition, and according to article 19 of the decree N° 2001-2728 dated November 20, 2001, we have carried out the necessary procedures and we have no observations with regard to the compliance of the securities accounts issued by “la Société d’Articles Hygiéniques SA” « SAH »with the regulation in force.

Tunis, April 28, 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

Special Report

***To the shareholders of
la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-***

Pursuant to Article 200 and subsequent articles and to Article 475 of the commercial companies code, we hereby report on the agreements concluded and transactions referred to in the aforementioned texts.

Our responsibility is to verify the compliance with the legal procedures for the authorization and approval of these agreements or transactions and their correct translation, into the financial statements. Our responsibility is not to investigate the existence of such agreements or transactions, but to inform you, based on the information provided to us and those gathered through our audit procedures, of their major characteristics without having to express an opinion on their usefulness and validity. It is your responsibility to assess the interest of the conclusion of such agreements and the completion of these transactions for their approval.

A. New Agreements and transactions

Your Board of Directors informed of the following new agreements and transactions concluded during the year ended December 31, 2016:

- In November 2016, the company granted an advance of TND 800.000 to its subsidiary "AZUR Détérgent". This advance generated interest income at the rate of 8% per year of TND 9.119.
- In December 2016, the company contracted a loan of TND 5.500.000 repayable over 7 years with one year grace period at the interest rate of TMM + 1.25%.
- As at December 31, 2016, the operating loans totaled TND 42.358.575 and are detailed as follows:

Bank	Montant
UBCI	11.000.000
Attijari Bank	10.993.458
UIB	6.438.041
BNA	6.000.000
BTL	4.000.000
BH	2.927.076
BIAT	1.000.000
Total	42.358.575

- As at December 31, 2016, bank overdrafts amounted TND 1.013.646.

B. Agreements and transactions concluded during previous financial years, of which effects continued in 2016

The following agreements concluded during the previous financial years continued to be executed during the financial year ended 31 December 2016:

- In July 2015, the company contracted a loan of TND 2.300.000 from UBCI Bank, of which TND 1.700.000 were released in 2015 and TND 600.000 in 2016, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate of TMM + 1.25%.
- In August 2015, the company contracted a loan of TND 5.000.000 from UBCI Bank, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate of TMM + 1.25%.

- In December 2015, the company contracted a loan of TND 3.600.000 from Attjari Bank, repayable over 7 years with one year of grace, at the interest rate of TMM +1.25%.
- In December 2014, the company contracted a loan of TND 5.000.000 from UIBBank, repayable over 7 years with one year of grace, at the interest rate of TMM +1.5%. As at Dcember 31, 2016 the loan remaining balance amounts toTND 4.166.667.
- In December 2013, the company contracted a loan of TND 2.700.000 from BNABank, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate of TMM +1.5%. As at Dcember 31, 2016 the loan remaining balance amounts to TND 1.890.000.
- In December 2013, the company contracted two loans of TND 5.500.000 andTND 5.000.000 from Attijari bank, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate of TMM +1.5%. As at Dcember 31, 2016 the remaining balance of the loan amounts to TND 7.819.194.
- In December 2013, the company contracted two loans of TND 4.000.000 and TND 3.000.000 fromBIAT Bank, repayable over 7 years with one year of grace, at the interest rate of TMM +1.5%. As at Dcember 31, 2016 the remaining balance of the loan amounts to TND 4.440.177.
- In December 2013, the company contracted a loan of TND 10.000.000 from UIBBank, repayable over 7 years with one year of grace, at the interest rate of TMM +1.5%. The first part of TND 6.000.000 was released in December 2013, the second part of TND 4.000.000 was released in2014. As at Dcember 31, 2016 the remaining balance of the loan amounts to TND 7.500.000.
- In December 2012, the company contracted a loan of TND 3.000.000 from BNA Bank, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate TMM +1.5%. As at Dcember 31, 2016 the remaining balance of the loan amounts to TND 1.800.000.
- As at December 31, 2016, the balance of the third loan contracted with BNABank amounts to TND1.900.000. This loan was contracted in 2010 for a total of TND 6.000.000 repayable over 7 years, including two years of grace (first repayment on January 31, 2013), at an interest rate of TMM + 1%. A first part of TND 2.000.000 was released in November 2010. A second part of TND 2.000.000 was released in April 2011 and the third part of TND 2.000.000 was released in January 2012.
- In 2009, the company contracted loan of TND 3.000.000 from the BNA bank, repayable over 7 years with two years of grace, at the interest rate TMM +1.5%. As at December 31, 2016 this loan has been fully repaid.
- In accordance to the rental agreement of the storagedeposit, the company has paid to it's CEO and managing director, the rental fees for 2016 totaling TND 98.461.
- The loans granted to AZUR Papier SA generated interest income at the rate of 8% of TND 34.676. As at December 31, 2016, AZUR Papier SA current account balance amounts to TND 325.726.
- In July 2015, SAH Tunisie SA granted a letter of comfort to Natixis Algeria Bank in order to guarantee an operating credit ofDZD 190 million (TND 3m) requested by SAH Algeria.
- In December 2015, SAH Tunisie SA granted a letter of comfort to Société Générale Bank of Algeria in order to guarantee an operating credit of DZD451million(TND8m) requested by SAH Algeria.

C. Executives Compensations

The obligations and commitments of the company to its executive management as referred to, in Article 200 (new) II § 5 of commercial companies' code, are detailed as follows:

- The remuneration and benefits granted to the Chief Executive Officer as determined by the Board of Directors on November 10, 2009 and as shown in the financial statements are as follows:
 - ✓ An annual gross remuneration for 2016 of TND 544.336 payable over 13 monthly installments.

- ✓ The Board of Directors meeting on April 27, 2017 fixed the gross variable compensation for the 2016 at TND 1.329.940 equivalent to 4% of the consolidated net profit of SAH Group. The amount provisioned in the company's accounts for this remuneration amounted to TND 1.400.000 for the year 2016.
- ✓ Other benefits in kind are also granted to the Chief Executive Officer related to his function (telephone, car and related expenses).
- The annual gross remuneration granted to the managing director, as set by the Board of Directors meeting held on November 10, 2009 is of TND 52.500 and is annually increased by 5%. The amount of this remuneration for the year 2016 is of TND 64.520.
- The ordinary general meeting held on May 31, 2016, decided to grant the following attendance fees:
 - ✓ TND15k to the members of the board of directors
 - ✓ TND5k to the members of the audit committee

Apart from the aforementioned agreements and transactions, our work did not raise the existence of other agreements or transactions falling within the scope of the provisions of Article 200 and subsequent articles and 475 of the Tunisian Commercial Companies Code.

Tunis, April 28, 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis – Carthage

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 (version en anglais). Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

**Balance sheet
at December 31
(In Tunisian Dinars)**

<u>Assets</u>	<u>Notes</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Non-current assets</u>			
<u>Fixed assets</u>			
Goodwill		7 840 394	7 840 394
Accumulated Depreciation		<1 176 059>	<784 039>
		6 664 335	7 056 355
Intangible assets		2 300 625	2 131 662
Accumulated Depreciation		<1 692 795>	<1 325 896>
	III.1	607 830	805 766
Property Plant and Equipment		246 310 135	218 665 180
Accumulated Depreciation		<77 238 202>	<61 910 503>
	III.2	169 071 933	156 754 677
Financial assets	III.3	1 293 782	1 009 975
Total fixed assets		177 637 880	165 626 773
Other non-current assets	III.4	899 090	1 361 272
Total non-current assets		178 536 970	166 988 045
<u>Current assets</u>			
Inventories		107 458 562	83 654 381
Less: provisions		<4 554 369>	<3 217 283>
	III.5	102 904 193	80 437 098
Accounts receivable		86 153 560	70 142 196
Less: provisions		<4 823 752>	<4 116 131>
	III.6	81 329 808	66 026 065
Other current assets		15 239 093	13 554 492
Less: provisions		<637 494>	<637 495>
	III.7	14 601 599	12 916 997
Available for sale financial assets	III.8	4 216	3 004 216
Cash and Cash equivalents	III.9	31 922 381	21 466 000
Total current assets		230 762 197	183 850 376
Total assets		409 299 167	350 838 421

**Balance sheet
at December 31
(In Tunisian Dinars)**

<u>Shareholders Equity & Liabilities</u>	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Shareholders' Equity</i>			
<i>Share capital</i>		43 879 431	43 879 431
<i>Legal reserve</i>		4 387 943	3 656 621
<i>Retained earnings</i>		50 278 344	37 717 867
<i>Investment subsidy</i>		1 793 656	2 256 163
<i>Share premium</i>		28 988 711	28 988 711
<i>Foreign currency adjustment</i>		1 994 368	316 720
<i>Consolidated Profit (Group Share)</i>		33 248 488	26 391 964
Total Equity (Group)	III.10	164 570 941	143 207 477
Minority share	III.10	14 306 158	10 972 152
<i>Liabilities</i>			
<u>Non-current liabilities</u>			
<i>Long term bank loans</i>	III.11	58 698 493	69 298 913
<i>Other non-current liabilities</i>	III.12	2 587 123	1 517 771
Total non-current liabilities		61 285 616	70 816 684
<u>Current liabilities</u>			
<i>Accounts payable</i>	III.13	55 150 386	46 682 920
<i>Other current liabilities</i>	III.14	21 039 507	13 929 499
<i>Other financial liabilities</i>	III.15	88 734 752	59 814 319
<i>Bank overdrafts</i>	III.16	4 211 807	5 415 370
Total current liabilities		169 136 452	125 842 108
Total liabilities		230 422 068	196 658 792
Total Equity and liabilities		409 299 167	350 838 421

Income statement
Year ended December, 31
(In Tunisian Dinar)

	<i>Notes</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Operating income</i>			
Revenue		339 171 987	323 068 369
Others operating income		2 089 337	1 891 711
<u>Total operating income</u>	<i>IV.1</i>	341 261 324	324 960 080
<i>Operating expenses</i>			
Changes in inventories		17 971 917	<2 558 102>
Consumed purchases	<i>IV.2</i>	<221 958 498>	<198 380 017>
Payroll expenses	<i>IV.3</i>	<31 414 240>	<29 005 673>
Allowances for depreciation and provisions	<i>IV.4</i>	<19 170 869>	<16 955 093>
Other operating expenses	<i>IV.5</i>	<41 119 980>	<38 708 576>
<u>Total operating expenses</u>		<295691 670>	<285 607 461>
<i>Operating profit</i>		45 569 654	39 352 619
Finance costs - net	<i>IV.6</i>	<9 079 312>	<11 098 612>
Finance income		4 179	23 038
Other ordinary gains	<i>IV.7</i>	1 956 579	1 084 935
Other ordinary losses	<i>IV.8</i>	<112 524>	<55 775>
<u>Profit before income tax</u>		38 338 576	29 306 205
Income taxes		<1 404 754>	<1 143 388>
<u>Profit after tax</u>		36 933 822	28 162 817
Extraordinary Items		<1 297 481>	-
<u>Net income</u>		35 636 341	28 162 817
<u>Group net income</u>		33 248 488	26 391 964
<u>Minority net income</u>		2 387 853	1 770 853

Cash flow statement
Year ended December, 31
(In Tunisian Dinar)

	2016	2015
Cash flows from operating activities		
Net income	35 636 341	28 162 817
Adjustments for:		
• Amortization and depreciation	20 455 695	17 137 297
• Gains or losses from disposal of fixed assets	<207 504>	<78 844>
• Share of investment grants	<725 262>	<776 598>
Change in :		
• Inventories	< 23 804 181>	< 1 777 286>
• Accounts receivable	< 16 011 364>	< 9 904 916>
• Other assets	< 2 684 601>	< 2 591 656>
• Accounts payable	7 973 432	< 6 442 846>
• Other liabilities	7 110 008	3 358 956
• Held for sale investments	3 000 000	900 019
<u>Operating cash flows</u>	30 742 564	27 986 943
Cash flows from investing activities		
Investments subsidy	-	316 825
Purchase of property, plant and equipment	< 27 711 548>	< 16 783 670>
Proceeds from equipment disposal	228 366	90 000
Purchase of financial assets	<283 807>	<38 515>
Other non-current assets acquisition	<422 035>	-
<u>Net cash used in investing activities</u>	< 28 189 024>	< 16 415 360>
Cash flows from financing activities		
Issuance of share capital	< 12 543 839>	< 9 321 638>
Long term and operating loans collection/repayment	18 320 013	7 700 313
Receipt /Investment subsidy	1 000 000	-
<u>Net cash from financing activities</u>	6 776 174	< 1 621 325>
Change in cash and cash equivalents	9 329 714	9 950 258
Foreign currency adjustment	2 330 230	< 3 819 873>
Cash and cash equivalents at beginning of the year	16 050 630	9 920 245
Cash and cash equivalents at end of year	27 710 574	16 050 630

Notes to consolidated financial statements

These notes are a part of "Société d'Articles Hygiéniques" Group's Consolidated Financial Statements as at December 31, 2016, covering the period starting from January 1st, 2016 to December 31st, 2016 in accordance with Tunisian generally accepted Accounting Principles including SAH SA and its subsidiaries SAH Algeria, SAH Algeria Distribution, SAH Libya, SAH Morocco, AZUR Papier SA, SAH Ivory coast and AZUR Detergent.

The group's consolidated financial statements were established from subsidiaries' individual financial statements as at December 31, 2016.

I. SAH Group

- Group presentation

The "Société d'Articles Hygiéniques" Group is composed of SAHSA as parent company and its subsidiaries SAH Algeria, SAH Algeria Distribution, SAH Libya, SAH Morocco, AZUR Papier SA, SAH Ivory Coast and AZUR Detergent SARL.

- Scope of consolidation and control percentage

Group participations are presented as follows:

- SAH SA holds **100%** of SAH Morocco shares, i.e. 500.000 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAH SA.
- SAH SA holds **70%** of SAH Algeria shares, i.e. 394.788 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAH SA.
- SAH SA holds **60%** of SAH Libya shares, i.e. 25.200 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAH SA.
- SAH Algeria holds **51%** of SAH Algeria Distribution, i.e. 20.391 shares. Since SAH Algeria is exclusively controlled by SAH SA, exclusive control is presumed for SAH Algeria Distribution.
- SAH SA holds **100%** of AZUR Papier SA shares, i.e. 2.649.988 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAHSA.
- SAH SA holds **100%** of AZUR Detergent SARL shares, i.e. 119.999 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAH SA.
- SAH SA holds **100%** of SAH Ivory Coast shares, i.e. 80.000 shares. This subsidiary is exclusively controlled by SAH SA.

- Consolidation procedures

Given that all companies within the scope of consolidation are exclusively controlled by SAH SA, full consolidation method (The Global Method) is adopted for all subsidiaries. It consists of the following:

- Homogenization of accounting methods and disclosure rules
- Combination of like items of assets, liabilities, Equity, income, expenses and cash flows of the parent with those of its subsidiaries
- Elimination of intragroup assets and liabilities, Equity, income, expenses and cash flows relating to transactions between entities of the Group.
- Unrealized losses resulting from intragroup transactions are to be eliminated unless their cost cannot be recovered.
- Eliminate the carrying amount of the parent's investments in each subsidiary and the parent's portion of Equity of each subsidiary.
- Identify minority interests in the consolidated subsidiaries net incomes and subtract them from the Group's result in order to obtain the net result attributable to the owners of the parent company ;
- Identify the minority interests in the consolidated subsidiaries Equity and present them in the consolidated balance sheet separately from the liabilities and the Equity of the parent company.

II. Principles, Rules and Accounting Methods

The consolidated financial statements as at December 31, 2016 were prepared in accordance with the Tunisian Generally Accepted Principles as determined by:

- Law n° 96-112 of December 30, 1996 on the corporate accounting system.
- Decree n° 96-2459 of December 30, 1996 approving the accounting framework.

In terms of presentation of the consolidated financial statements, the company has chosen to use the authorized model for the income and the cash flows statements.

II.1 Basic Principles

The financial statements were prepared in accordance with the Tunisian Generally Accepted Principles. The financial statements have been prepared in accordance with the historical cost method.

II.2 Fixed assets

All fixed assets are initially recognized at acquisition or production cost. All fixed assets are valued at historical cost less depreciation.

Amortization rates applied to the company's tangible and intangible assets are:

- Goodwill	5%
- Intangible assets	33%
- Buildings	5%
- Plant, machinery and tools	10%
- Transport equipment	20%
- Office furniture and equipment	10%
- Fixtures, fittings and equipment	10%
- Production Machines	6,66%

II.3 Long term bank loans

Long term bank loans are included in the balance sheet for the released part under "Non-current liabilities". The portion due within less than one year is reclassified as a current liability.

II.4 Inventories

Inventories are recognized as follows:

- Raw materials, furniture and spare parts are recognized at the actual cost using the weighted average cost ("WAC"). Purchase costs include the purchase price, import duties and other non-recoverable taxes, transport and handling costs.
- Finished goods are recognized at the lower amount between the production cost and net realizable value.

II.5 Revenue

Revenue is recognized at the sale price less any discounts and rebates granted by the Group companies.

III. Balance sheet notes

III.1 Intangible assets (In TND)

Intangible fixed assets net book value is of TND 607.830 as at December 31, 2016, compared to TND 805.766 at December 31, 2015, detailed as follows:

<i>Detail</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Design, patent, trademark	423 667	398 772
Software	1 876 958	1 732 890
TOTAL	2 300 625	2 131 662
<i>Less: Accumulated depreciation</i>	<i>< 1 692 795 ></i>	<i>< 1 325 896 ></i>
Net intangible assets	607 830	805 766

III.2 Property, Plant and equipment (In TND)

Property, Plant and Equipment net book value is of TND 169.071.933 as at December 31, 2016, compared to TND 156.754.677 at December 31, 2015, detailed as follows:

<i>Detail</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Lands	8 587 712	8 270 870
Buildings	44 954 042	43 882 368
Fixtures, fittings and improvements to buildings	20 255 628	14 004 617
Office equipment	745 792	679 440
Laboratory equipment	166 368	166 368
Technical installations	16 095 147	13 188 034
Collection equipment	51 521	51 521
Transport equipment	13 785 437	12 633 269
Transport equipment acquired with Leasing	-	69 100
Hardware	2 049 663	1 669 023
Industrial tools and equipment	117 742 243	105 198 670
Payments on account on orders for tangible fixed assets	9 295 557	6 380 180
Property, plants and equipment's in progress	12 581 025	12 471 720
TOTAL	246 310 135	218 665 180
<i>Less: Accumulated depreciation</i>	<i>< 77 238 202 ></i>	<i>< 61 910 503 ></i>
Net tangible assets	169 071 933	156 754 677

III.3 Investments and financial assets (In TND)

Investments and financial assets are of TND 1.293.782 as at December 31, 2016, compared to TND 1.009.975 at December, 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Loans to employees	523 771	551 465
Grants and deposits	770 011	458 510
TOTAL	1 293 782	1 009 975

III.4 Other non-current assets (In TND)

Other non-current assets are of TND 899.090 as at December 31, 2016, compared to TND 1.361.272 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<i>Detail</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Capitalized expenses	-	140 096
Preliminary costs	899 090	1 221 176
Total	899 090	1 361 272

III.5 Inventories (In TND)

Inventories net book value is of TND102.904.193 as at December 31, 2016 compared to TND80.437.098 at December 31, 2015, detailed as follows:

<i><u>Detail</u></i>	<i><u>31.12.2016</u></i>	<i><u>31.12.2015</u></i>
Raw material	80 744 802	62 001 381
Spare parts	6 156 999	5 270 675
Finished goods	20 556 761	16 382 325
Total	107 458 562	83 654 381
Provisions for depreciation of raw materials	< 2 489 001>	< 2 261 948>
Provisions for depreciation of spare parts	<121 500>	<210 208>
Provisions for depreciation of finished goods	< 1 943 868>	<745 127>
Net total	102 904 193	80 437 098

III.6 Accounts receivable (In TND)

Accounts receivable net book value is of TND81.329.808 as at December 31, 2016 compared to TND66.026.065 at December 31, 2015, detailed as follows:

<i><u>Detail</u></i>	<i><u>31.12.2016</u></i>	<i><u>31.12.2015</u></i>
Customers	73 182 590	61 977 529
Doubtful or contested customer accounts	3 755 592	3 556 191
Customers - Bills receivable	9 015 385	2 452 748
Bills under collection	23 292	968 990
Discounted bills	176 701	1 186 738
Total	86 153 560	70 142 196
<i>Less: provisions</i>	< 4 823 752>	< 4 116 131>
Net total	81 329 808	66 026 065

III.7 Other current assets (In TND)

Other current assets net book value is of TND14.601.599 as at December 31, 2016 compared to TND12.916.997 at December 31, 2015, detailed as follows:

<i><u>Detail</u></i>	<i><u>31.12.2016</u></i>	<i><u>31.12.2015</u></i>
Suppliers - Payments on account on orders	1 481 441	927 156
Purchase rebates and other outstanding debits	511 342	616 131
Tax receivables	10 667 620	9 029 566
Prepaid expenses	1 125 923	278 019
Other debtors	1 337 341	1 694 870
Investment subsidy to be received	8 750	1 008 750
Employee related receivables	106 676	-
Total	15 239 093	13 554 492
<i>Less: Provisions</i>	<637 494>	<637 495>
Net total	14 601 599	12 916 997

III.8 Held for sale investments (In TND)

Short term investments are of TND 4.216 as at December 31, 2016, compared to TND 3.004.216 at December 31, 2015 and are SAH SA investments.

III.9 Cash and cash equivalents (In TND)

Cash and cash equivalents are of TND 31.922.381 as at December 31, 2016, compared to TND 21.466.000 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Cash and cash equivalents SAH Tunisia	14 920 063	7 331 102
Cash and cash equivalents SAHD Algeria	297 065	259 988
Cash and cash equivalents SAH Morocco	531 707	56 432
Cash and cash equivalents SAH Libya	9 085 015	10 795 063
Cash and cash equivalents AZUR Papier SA	2 725 304	1 853 890
Cash and cash equivalents SAH Algeria	2 167 752	1 169 525
Cash and cash equivalents Ivory Coast	2 195 475	-
Total	31 922 381	21 466 000

III.10 Shareholders' Equity (In TND)

The Group shareholders' Equity as at December 31, 2016 is of TND 164.570.941 compared to TND 143.207.478 at December 31, 2015, detailed as follows:

<u>SAH TUNISIA</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital	43 879 431	43 879 431
Legal reserve	4 387 943	3 656 621
Investment subsidy	1 793 657	2 256 163
Share premium	28 988 711	28 988 711
Retained earnings	41 418 600	31 044 931
Net income	28 004 859	23 900 344
Total	148 473 201	133 726 201

<u>SAH ALGERIA</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital (Minority interest)	3 312 285	3 312 285
Other shareholders' Equity (Consolidation reserves)	2 325 321	2 325 321
Legal reserve and retained earnings	4 743 335	3 935 130
Net income	2 874 726	808 205
Foreign currency adjustment	1 967 676	148 162
Total	15 223 343	10 529 103
SAH Group Equity	9 025 314	5 749 271
Minority interest	6 198 029	4 779 832

<u>SAHD ALGERIA</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital (Minority interest)	363 061	363 061
Other shareholders' Equity (Consolidation reserves)	<25 977>	<25 977>
Legal reserve and retained earnings	578 276	522 069
Net income	<211 109>	94 408
Foreign currency adjustment	73 142	<29 804>
Total	777 393	923 757
SAH Group Equity	131 209	183 459
Minority interest	646 184	740 298

<u>SAH MOROCCO</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Other shareholders' Equity (Consolidation reserves)	1 183	1 183
Net income	< 1 288 146>	< 1 404 821>
Retained earnings	< 2 359 742>	<954 921>
Foreign currency adjustment	<230 728>	<9 594>
Total	< 3 877 433>	< 2 368 153>

<u>SAH LIBYA</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital (Minority interest)	1 980 405	1 980 405

Other shareholders' Equity (Consolidation reserves)	<81 039>	<81 039>
Legal reserve and retained earnings	8 289 849	4 620 693
Net income	4 152 772	3 669 156
Foreign currency adjustment	1 260 738	388 740
Total	15 602 725	10 577 955
SAH Group Equity	8 140 976	5 126 115
Minority interest	7 461 749	5 451 840

AZUR PAPIER

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Share capital (Minority interest)	177	177
Other shareholders' Equity (Consolidation reserves)	<209 783>	<209 783>
Share premium	88 086	88 086
Investment subsidy	2 774 182	3 036 938
Legal reserve and retained earnings	< 2 124 651>	< 3 220 173>
Net income	2 103 238	1 095 522
Total	2 631 249	790 767
SAH Group Equity	2 631 053	790 584
Minority interest	196	183

SAH CI

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Foreign currency adjustment	46 621	-
Total	46 621	-

III.11 Long term loans (In TND)

Long term loans are ofTND 58.698.493 as at December 31, 2016, compared to TND 69.298.913 at December 31, 2015. These are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
SAH Tunisia SA long term loans	35 829 416	38 763 467
AZUR Papier SA long term loans	17 874 862	25 344 155
SAH Algeria long term loans	4 994 215	5 191 291
Total	58 698 493	69 298 913

III.12 Other non-current liabilities (In TND)

Other non-current liabilities are ofTND2.587.123 as at December 31, 2016, compared to TND1.517.771 at December 31, 2015 and represent provisions for risks recognized by the group entities.

III.13 Accounts payable (In TND)

Accounts payable are ofTND55.150.386 as at December 31, 2016, compared toTND46.682.920 at December 31, 2015. These are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
SAH Tunisia SA suppliers	43 425 822	35 971 875
SAHD Algeria suppliers	47 452	146 753
SAH Morocco suppliers	68 957	50 318
SAH Libya suppliers	741 748	840 461
AZUR Papier SA suppliers	2 499 585	1 971 530
SAH Algeria suppliers	7 260 182	7 701 983
SAH CI suppliers	1 106 640	-
Total	55 150 386	46 682 920

III.14 Other current liabilities (In TND)

Other current liabilities are at TND21.039.507 as for December 31, 2016 compared to TND13.929.499 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Accrued charges payables	5 511 754	1 934 176
Other creditors	4 152 476	2 494 545
Employees payables	5 966 227	4 670 835
Partners/associates - Dividends payable	172 925	17 803
Tax debts	3 230 432	2 976 461
Sales rebates other credits not yet issued	1 982 806	1 834 112
Deferred revenue	22 887	1 567
Total	21 039 507	13 929 499

III.15 Other financial liabilities (In TND)

Other financial liabilities are of TND88.734.752 as at December 31, 2016 compared to TND59.814.319 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Other financial liabilities SAH Tunisia	52 896 114	27 572 984
Other financial liabilities AZUR Papier	27 600 166	27 480 887
Other financial liabilities SAH Algeria	8 238 472	4 760 448
Total	88 734 752	59 814 319

III.16 Bank Overdraft (In TND)

Bank overdraft are of TND4.211.807 as at December 31, 2016 compared to TND5.415.370 at December 31, 2015, and are detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
SAH Tunisia SA	1 013 646	436 329
SAHD Algeria	385	10 527
AZUR Papier SA	3 192 043	4 712 936
SAH Algeria	-	255 578
SAH Morocco	5 733	-
Total	4 211 807	5 415 370

IV. Income statement notes

IV.1 Revenue (In TND)

Revenue amounted TND341.261.324 as of December 31, 2016, compared to TND324.960.080 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Revenues	344 801 682	327 236 266
Other operating income	2 089 337	1 891 711
Sales rebates, discounts, allowances granted by the entity	< 5 629 695 >	< 4 167 897 >
Total	341 261 324	324 960 080

IV.2 Consumed purchases (In TND)

Consumed purchases amounted TND 221.958.498 as of December 31, 2016, compared to TND 198.380.017 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Purchases of raw materials	197 590 218	176 625 618
Purchases Packaging	23 821 101	21 277 229
Purchase of goods	1 294 740	964 314
Purchase rebates, discounts and allowances	<747 561>	<487 144>
Total	221 958 498	198 380 017

IV.3 Payroll expenses (In TND)

Payroll expenses amounted TND 31.414.240 as of December 31, 2016, compared to TND 29.005.673 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Personnel wages and salaries	28 456 800	25 519 408
Paid leaves	208 706	892 393
Other staff costs	2 711	280 058
Employer social expenses	2 746 023	2 313 814
Total	31 414 240	29 005 673

IV.4 Allowances for depreciation and provisions (In TND)

Allowances for depreciation and provisions amounted TND 19.170.869 as of December 31, 2016 compared to TND 16.955.093 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Amortization of intangible and tangible fixed assets	15 257 464	13 227 521
Amortization of deferred operating charges	967 645	2 405 834
Provisions for liabilities and charges	1 087 539	622 774
Provisions for inventories depreciation	1 225 015	291 250
Provisions for accounts receivable depreciation	635 923	407 714
Provisions reversal	<2 717>	-
Total	19 170 869	16 955 093

IV.5 Other operating expenses (In TND)

Other operating expenses amounted TND 41.119.980 as of December 31, 2016 compared to TND 38.708.576 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Advertising expenses	9 903 370	9 702 313
Spare parts and other consumables	4 025 824	3 952 903
Electricity	8 141 494	7 767 150
Fuel and vehicle repairs	1 672 013	2 147 698
Maintenance and repairs	2 672 045	1 024 678
Rental expenses	1 366 108	1 794 187
Insurance	1 063 154	965 777
Remuneration of intermediaries and fees	1 783 353	822 047
Transport of goods Freight out	4 592 055	3 658 853
Business travel, missions and receptions	796 716	756 328
Postal and telecommunication costs	401 486	242 491
Banking and similar services	835 014	1 210 730
Taxes, levies and similar payments	1 381 631	1 137 868
Other operating expenses	2 485 717	3 525 553
Total	41 119 980	38 708 576

IV.6 Net financial expenses (In TND)

Net financial expenses amounted TND9.079.312 as of December 31, 2016, compared to TND11.098.612 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Interests	8 114 368	8 864 101
Exchange losses	7 390 727	4 485 930
Exchange gains	< 4 986 371>	< 1 148 055>
Other expenses and financial income	< 1 439 412>	< 1 103 364>
Total net	9 079 312	11 098 612

IV.7 Other ordinary gains (In TND)

Other ordinary gains amounted TND 1.956.579 as of December 31, 2016, compared to TND 1.084.935 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Investments subsidy profit and loss share	725 263	803 237
Other gains	1 019 228	182 919
Net income from disposal of assets	212 088	98 779
Total	1 956 579	1 084 935

IV.8 Other ordinary losses (In Tnd)

Other ordinary losses amounted TND 112.524 as of December 31, 2016, compared to TND 55.775 as of December 31, 2015, detailed as follows:

<u>Detail</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Net loss on disposal of assets	92 524	55 775
Others	20 000	-
Total	112 524	55 775

VII Cash flow statement

Change in inventories

<u>Detail</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Change</u>
Raw material	80 744 802	62 001 381	18 743 421
Finished Goods	20 556 761	16 382 325	4 174 436
Spare parts	6 156 999	5 270 675	886 324
Total	107 458 562	83 654 381	23 804 181

Change in account receivable

<u>Detail</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Change</u>
Customers	73 182 590	61 977 529	11 205 061
Doubtful or contested customer accounts	3 755 592	3 556 191	199 401
Customers - Bills receivable	9 015 385	2 452 748	6 562 637
Bills under collection	23 292	968 990	<945 698>
Discounted Bills	176 701	1 186 738	<1 010 037>
Total	86 153 560	70 142 196	16 011 364

Change in other current assets

<i><u>Detail</u></i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Change</u>
Suppliers - Payments on account on orders	1 481 441	927 156	554 285
Purchase rebates and other outstanding debits	511 342	616 131	<104 789>
Tax receivables	10 667 620	9 029 566	1 638 054
Prepaid expenses	1 125 923	278 019	847 904
Other debtors	1 337 341	1 694 870	<357 529>
Employee related receivables	106 676	-	106 676
Total	15 230 343	12 545 742	2 684 601

Change in suppliers

<i><u>Detail</u></i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Change</u>
SAH Tunisia SA suppliers	43 425 822	35 971 875	7 453 947
SAHD Algeria suppliers	47 452	146 753	<99 301>
SAH Morocco suppliers	68 957	50 318	18 639
SAH Libya suppliers	741 748	840 461	<98 713>
AZUR Papier SA suppliers	2 499 585	1 971 530	528 055
SAH Algeria suppliers	7 260 182	7 701 983	<441 801>
AZUR Detergent SARL suppliers	1 106 640	-	1 106 640
Total	55 150 386	46 682 920	8 467 466

V.Related Parties

a- Transactions with Libyan partners:

- During 2016, sales to the Libyan partners Tacharoukiet EL OFOK and Gharb El MOUTAWASSET amounted to TND 48.029 thousand and TND 1.219 thousands, respectively.
- The Libyan partners Tacharoukiet EL OFOK and Tacharoukiet EL MAWADA accounts receivable balance, amounts to TND 7.804 thousands and TND 621 thousands, respectively at December 31, 2016.
- During 2016, sales made by SAH Libya to Libyan partners totaled TND 21.524 thousands.
- The Libyan partners accounts receivable balance amounts to TND 6.831 thousands.

b- Mezni Jalila & Mounir Jaiez :

- During 2016, rental expenses relating to the storage deposits at Charguia owned by Mrs MEZNI Jalila and Mr Mounir JAIEZ, totaled TND 98 thousands;
- Mme Jalila Mezni current account balance in SAH books amounts to TND 91 thousands as at December 31, 2016.
- Mme Jalila Mezni current account balance in AZUR Papier books amounts to TND 128 thousands as at December 31, 2016.

General Rapport

***To the shareholders of
« La Société d'Articles Hygiéniques » Group
« SAH Group »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-***

Dear Sirs,

In accordance to the assignment entrusted to us by your General Assembly, we hereby report to you, for the year ended December 31, 2016:

- The audit of the consolidated financial statements of « La Société d'Articles Hygiéniques » Group, joined to the present report,
- The specific verifications and information required by law.

Report on the financial statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of “la Société d'Articles Hygiéniques” Group (SAH Group) as presented in the following report which comprise the balance sheet as at December 31, 2016, the income statement and the cash flow statement for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory notes, showing a total positive consolidated Group Equity of TND 164.570.941 including the net Group income of the period of TND 33.248.488 and minority interest of TND 14.306.158.

Board of director's responsibility for the financial statements

The board of directors is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with the Tunisian Generally Accepted Accounting Principles, and for such internal control as the board determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatements, whether due to fraud or error, selecting and applying appropriate accounting policies, and making accounting estimates that are reasonable in circumstances.

Auditors' responsibility

The financial statements have been prepared by your Board of Directors. Our role is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with professional Standards on Auditing applicable in Tunisia. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial information, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial information in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances.

An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial information.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of “la Société d’Article Hygiéniques Group” «SAH Group» as at December 31, 2016, its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with the Tunisian Generally Accepted Accounting Principles.

Verifications and specific information

We have also performed the specific verifications as required by law, in accordance with the profession standards applicable in Tunisia.

Based on these verifications, we have no matters to report regarding the fair presentation and conformity with the annual financial statements of the information given in the Group management report of the Board of Directors and in the documents addressed to the shareholders with respect to the financial position and the financial statements.

In addition we have not noted major deficiencies on the Group’s internal control procedures.

Tunis, April 28, 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis – Carthage

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Ecart d'acquisition		7 840 394	7 840 394
Moins : amortissements		<1 176 059>	<784 039>
		6 664 335	7 056 355
Immobilisations incorporelles		2 300 625	2 131 662
Moins : amortissements		<1 692 795>	<1 325 896>
	III.1	607 830	805 766
Immobilisations corporelles		246 310 135	218 665 180
Moins : amortissements		<77 238 202>	<61 910 503>
	III.2	169 071 933	156 754 677
Immobilisations financières	III.3	1 293 782	1 009 975
Total des actifs immobilisés		177 637 880	165 626 773
Autres actifs non courants	III.4	899 090	1 361 272
<u>Total des actifs non courants</u>		178 536 970	166 988 045
Actifs courants			
Stocks		107 458 562	83 654 381
Moins : provisions		<4 554 369>	<3 217 283>
	III.5	102 904 193	80 437 098
Clients et comptes rattachés		86 153 560	70 142 196
Moins : provisions		<4 823 752>	<4 116 131>
	III.6	81 329 808	66 026 065
Autres actifs courants		15 239 093	13 554 492
Moins : provisions		<637 494>	<637 495>
	III.7	14 601 599	12 916 997
Placement et autres actifs financiers	III.8	4 216	3 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	31 922 381	21 466 000
<u>Total des actifs courants</u>		230 762 197	183 850 376
<u>Total des actifs</u>		409 299 167	350 838 421

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Capitaux propres			
Capital social		43 879 431	43 879 431
Réserves légales		4 387 943	3 656 621
Résultats reportés		50 278 344	37 717 867
Autres capitaux propres		1 793 656	2 256 163
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Ecart de conversion		1 994 368	316 720
Résultat consolidé (part du Groupe)		33 248 488	26 391 964
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	164 570 941	143 207 477
Part des minoritaires	III.10	14 306 158	10 972 152
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III.11	58 698 493	69 298 913
Autres passifs non courants	III.12	2 587 123	1 517 771
Total des passifs non courants		61 285 616	70 816 684
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	55 150 386	46 682 920
Autres passifs courants	III.14	21 039 507	13 929 499
Autres passifs financiers courants	III.15	88 734 752	59 814 319
Concours bancaires	III.16	4 211 807	5 415 370
Total des passifs courants		169 136 452	125 842 108
Total des passifs		230 422 068	196 658 792
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		409 299 167	350 838 421

Etat de résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits d'exploitation			
Revenus		339 171 987	323 068 369
Autres produits d'exploitation		2 089 337	1 891 711
<u>Total des produits d'exploitation</u>	IV.1	341 261 324	324 960 080
Charges d'exploitation			
Variation des stocks		17 971 917	<2 558 102>
Achats consommés	IV.2	<221 958 498>	<198 380 017>
Charges de personnel	IV.3	<314 142 40>	<29 005 673>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	<19 170 869>	<16 955 093>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<41 119 980>	<38 708 576>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<295 691 670>	<285 607 461>
Résultat d'exploitation		45 569 654	39 352 619
Charges financières nettes	IV.6	<9 079 312>	<11 098 612>
Produits des placements		4 179	23 038
Autres gains ordinaires	IV.7	1 956 579	1 084 935
Autres pertes ordinaires	IV.8	<112 524>	<55 775>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		38 338 576	29 306 205
Impôt sur les sociétés et impôts différés		<1 404 754>	<1 143 388>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		36 933 822	28 162 817
Elément extraordinaire (Contribution Conjoncturelle)		<1 297 481>	-
<u>Résultat de la période</u>		35 636 341	28 162 817
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		33 248 488	26 391 964
<u>Part des minoritaires</u>		2 387 853	1 770 853

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	35 636 341	28 162 817
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	20 455 695	17 137 297
• Plus ou moins-value de cession	<207 504>	<78 844>
• Quote part des subventions inscrite en résultat	<725 262>	<776 598>
Variation des :		
• Stocks	< 23 804 181>	< 1 777 286>
• Créances clients	< 16 011 364>	< 9 904 916>
• Autres actifs	<2 684 601>	< 2 591 656>
• Fournisseurs et autres dettes	7 973 432	< 6 442 846>
• Autres passifs	7 110 008	3 358 956
• Placements	3 000 000	900 019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	30 742 564	27 986 943
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement subvention d'investissement	-	316 825
Décaissement pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	< 27 711 548>	< 16 783 670>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	228 366	90 000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<283 807>	<38 515>
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants	<422 035>	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	< 28 189 024>	< 16 415 360>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	< 12 543 839>	< 9 321 638>
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédits de gestion	18 320 013	7 700 313
Encaissement / Subvention d'investissement	1 000 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 776 174	< 1 621 325>
Variation de trésorerie	9 329 714	9 950 258
Ecart de conversion	2 330 230	< 3 819 873>
Trésorerie au début de l'exercice	16 050 630	9 920 245
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27 710 574	16 050 630

Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe Société d'Articles Hygiéniques arrêtés au 31 décembre 2016, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société SAH Tunisie SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc et AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire et AZUR Détergent.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2016.

I. Groupe SAH

- Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la société SAH Tunisie SA, société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire et AZUR Détergent SARL.

- Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **70%** des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 394.788 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **51%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 20.391 actions. Etant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale AZUR Papier SA, soit 2.649.988 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale AZUR Détergent SARL soit 119.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire soit 80.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les six filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Machines de production	6,66%

II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 607.830DT contre 805.766 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Conception, marques et brevets	423 667	398 772
Logiciels	1 876 958	1 732 890
Total brut	2 300 625	2 131 662
<i>Amortissements</i>	< 1 692 795 >	< 1 325 896 >
Immobilisations incorporelles nettes	607 830	805 766

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 169.071.933DT contre 156.754.677 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Terrains	8 587 712	8 270 870
Constructions	44 954 042	43 882 368
Agencements, aménagements et installations divers	20 255 628	14 004 617
Equipements de bureaux	745 792	679 440
Equipements de laboratoire	166 368	166 368
Installations techniques	16 095 147	13 188 034
Matériel de collecte	51 521	51 521
Matériel de transport	13 785 437	12 633 269
Matériel de transport leasing	-	69 100
Matériel informatique	2 049 663	1 669 023
Matériels et outillages industriels	117 742 243	105 198 670
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	9 295 557	6 380 180
Immobilisations corporelles en cours	12 581 025	12 471 720
Total brut	246 310 135	218 665 180
<i>Amortissements</i>	< 77 238 202 >	< 61 910 503 >
Immobilisations corporelles nettes	169 071 933	156 754 677

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1.293.782 DT contre 1.009.975 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>31.12.2016</i>	<i>31.12.2015</i>
Prêts au personnel	523 771	551 465
Cautionnements	770 011	458 510
Total des immobilisations financières	1 293 782	1 009 975

III.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 899.090 DT contre 1.361.272 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Charge à répartir	-	140 096
Frais préliminaires	899 090	1 221 176
Total des autres actifs non courants	899 090	1 361 272

III.5 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 102.904.193 DT contre 80.437.098 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Stocks de matières premières	80 744 802	62 001 381
Stocks de pièces de rechange	6 156 999	5 270 675
Stocks de produits finis	20 556 761	16 382 325
Total brut	107 458 562	83 654 381
<i>Provision matières premières</i>	< 2 489 001 >	< 2 261 948 >
<i>Provision pièces de rechange</i>	< 121 500 >	< 210 208 >
<i>Provision produits finis</i>	< 1 943 868 >	< 745 127 >
Total des stocks nets des provisions	102 904 193	80 437 098

III.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 81.329.808 DT contre 66.026.065 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Clients	73 182 590	61 977 529
Client douteux ou litigieux	3 755 592	3 556 191
Clients effets à recevoir	9 015 385	2 452 748
Effets à l'encaissement	23 292	968 990
Effets à l'escompte	176 701	1 186 738
Total créances brutes	86 153 560	70 142 196
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	< 4 823 752 >	< 4 116 131 >
Total créances nettes	81 329 808	66 026 065

III.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 14.601.599 DT contre 12.916.997 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	1 481 441	927 156
Fournisseurs, ristournes à obtenir	511 342	616 131
Etat, Impôts et Taxes	10 667 620	9 029 566
Charges constatée d'avance	1 125 923	278 019
Débiteurs divers	1 337 341	1 694 870
Subvention à recevoir	8 750	1 008 750
Créances liées au personnel	106 676	-
Total brut	15 239 093	13 554 492
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	< 637 494 >	< 637 495 >
Total des autres actifs nets des provisions	14 601 599	12 916 997

III.8 Placements et autres actifs financiers (En DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4.216DT contre 3.004.216DT au 31 décembre 2015. Ils représentent les placements effectués par SAH Tunisie SA.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 31.922.381DT contre 21.466.000 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Tunisie	14 920 063	7 331 102
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	297 065	259 988
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	531 707	56 432
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	9 085 015	10 795 063
Liquidités et équivalents de liquidités AZUR Papier SA	2 725 304	1 853 890
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	2 167 752	1 169 525
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	2 195 475	-
Total	31 922 381	21 466 000

III.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés part du Groupe après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2016 à 164.570.941DT contre 143.207.477DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

<u>SAH TUNISIE</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social	43 879 431	43 879 431
Réserves légales	4 387 943	3 656 621
Autres capitaux propres	1 793 657	2 256 163
Prime d'émission	28 988 711	28 988 711
Résultats reportés	41 418 600	31 044 931
Résultat de l'exercice	28 004 859	23 900 344
Total	148 473 201	133 726 201

<u>SAH ALGERIE</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	3 312 285	3 312 285
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)	2 325 321	2 325 321
Réserves légales et résultats reportés	4 743 335	3 935 130
Résultat de l'exercice	2 874 726	808 205
Ecart de conversion	1 967 676	148 162
Total	15 223 343	10 529 103
Part du Groupe SAH	9 025 314	5 749 271
Intérêts minoritaires	6 198 029	4 779 832

<u>SAHD ALGERIE</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	363 061	363 061
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)	<25 977>	<25 977>
Réserves légales et résultats reportés	578 276	522 069
Résultat de l'exercice	<211 109>	94 408
Ecart de conversion	73 142	<29 804>
Total	777 393	923 757
Part du Groupe SAH	131 209	183 459
Intérêts minoritaires	646 184	740 298

<u>SAH MAROC</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)	1 183	1 183
Résultat de l'exercice	<1 288 146>	<1 404 821>

Résultats reportés	< 2 359 742>	<954 921>
Ecart de conversion	<230 728>	<9 594>
Total	< 3 877 433>	< 2 368 153>

SAH LIBYE

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	1 980 405	1 980 405
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)	<81 039>	<81 039>
Réserves légales et résultats reportés	8 289 849	4 620 693
Résultat de l'exercice	4 152 772	3 669 156
Ecart de conversion	1 260 738	388 740
Total	15 602 725	10 577 955
Part du Groupe SAH	8 140 976	5 126 115
Intérêts minoritaires	7 461 749	5 451 840

AZUR PAPIER

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	177	177
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)	<209 783>	<209 783>
Prime d'émission	88 086	88 086
Autres capitaux propres	2 774 182	3 036 938
Réserves légales et résultats reportés	< 2 124 651>	< 3 220 173>
Résultat de l'exercice	2 103 238	1 095 522
Total	2 631 249	790 767
Part du Groupe SAH	2 631 053	790 584
Intérêts minoritaires	196	183

SAH CI

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Ecart de conversion	46 621	-
Total	46 621	-

III.11 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2016 à 58.698.493 DT contre 69.298.913 DT au 31 décembre 2015. Ils se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Emprunts SAH Tunisie SA	35 829 416	38 763 467
Emprunts AZUR Papier SA	17 874 862	25 344 155
Emprunts SAH Algérie	4 994 215	5 191 291
Total des emprunts	58 698 493	69 298 913

III.12 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2.587.123 DT contre 1.517.771DT au 31 décembre 2015. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés.

III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 55.150.386 DT contre 46.682.920 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Fournisseurs SAH Tunisie SA	43 425 822	35 971 875
Fournisseurs SAHD Algérie	47 452	146 753
Fournisseurs SAH Maroc	68 957	50 318
Fournisseurs SAH Libye	741 748	840 461

Fournisseurs AZUR Papier SA	2 499 585	1 971 530
Fournisseurs SAH Algérie	7 260 182	7 701 983
Fournisseurs SAH CI	1 106 640	-
Total	55 150 386	46 682 920

III.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 21.039.507DT contre 13.929.499DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Charges à payer	5 511 754	1 934 176
Créditeurs divers	4 152 476	2 494 545
Dettes liées au personnel	5 966 227	4 670 835
Dividendes à payer	172 925	17 803
Etat, impôts et taxes	3 230 432	2 976 461
Ristournes à accorder	1 982 806	1 834 112
Produits constatée d'avance	22 887	1 567
Total	21 039 507	13 929 499

III.15 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers à courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 88.734.752DT contre 59.814.319DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Autres passifs financiers courants SAH Tunisie	52 896 114	27 572 984
Autres passifs financiers courants AZUR Papier	27 600 166	27 480 887
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	8 238 472	4 760 448
Total	88 734 752	59 814 319

III.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4.211.807 DT contre 5.415.370 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
SAH Tunisie SA	1 013 646	436 329
SAHD Algérie	385	10 527
AZUR Papier SA	3 192 043	4 712 936
SAH Algérie	-	255 578
SAH Maroc	5 733	-
Total	4 211 807	5 415 370

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation totalisent 341.261.324DT en 2016 contre 324.960.080 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Chiffre d'affaires	344 801 682	327 236 266
Autres produits d'exploitation	2 089 337	1 891 711
R.R.R accordés	< 5 629 695 >	< 4 167 897 >
Total	341 261 324	324 960 080

IV.2 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 221.958.498 DT en 2016 contre 198.380.017 DT en 2015 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Achats de matières premières	197 590 218	176 625 618
Achat d'emballage	23 821 101	21 277 229
Achats de marchandises vendues	1 294 740	964 314
R.R.R obtenus	<747 561>	<487 144>
Total	221 958 498	198 380 017

IV.3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 31.414.240 DT en 2016 contre 29.005.673 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Salaires et appointements	28 456 800	25 519 408
Charges de congés à payer	208 706	892 393
Autres charges du personnel	2 711	280 058
Charges sociales légales	2 746 023	2 313 814
Total	31 414 240	29 005 673

IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 19.170.869 DT en 2016 contre 16.955.093 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Dotation aux amortissements	15 257 464	13 227 521
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	967 645	2 405 834
Dotations aux prov. pour risques et charges	1 087 539	622 774
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	1 225 015	291 250
Dotations aux provisions pour dép. clients douteux	635 923	407 714
Reprise sur provision	<2 717>	-
Total	19 170 869	16 955 093

IV.5 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 41.119.980 DT en 2016 contre 38.708.576 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Frais de publicité	9 903 370	9 702 313
PDR et variation de stock de consommables	4 025 824	3 952 903
Electricité	8 141 494	7 767 150
Carburant et maintenance véhicules	1 672 013	2 147 698
Entretien et réparation	2 672 045	1 024 678
Location	1 366 108	1 794 187
Primes d'assurance	1 063 154	965 777
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 783 353	822 047

Transport sur ventes	4 592 055	3 658 853
Frais de déplacements et missions	796 716	756 328
Frais postaux et de communication	401 486	242 491
Services bancaires et assimilés	835 014	1 210 730
Etat, impôts et taxes	1 381 631	1 137 868
Autres charges d'exploitation	2 485 717	3 525 553
Total	41 119 980	38 708 576

IV.6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 9.079.312DT en 2016 contre 11.098.612DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Intérêts	8 114 368	8 864 101
Pertes de changes	7 390 727	4 485 930
Gains de change	< 4 986 371 >	< 1 148 055 >
Autres pertes et produits financiers	< 1 439 412 >	< 1 103 364 >
Total net	9 079 312	11 098 612

IV.7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 1.956.579 DT en 2016 contre 1.084.935 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
QP de sub. d'investissements inscrits en résultat	725 263	803 237
Produits exceptionnels et autres gains	1 019 228	182 919
Produit sur cession d'immobilisations	212 088	98 779
Total	1 956 579	1 084 935

IV.8 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 112.524 DT en 2016 contre 55.775DT en 2015 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges nettes sur cession d'immobilisations	92 524	55 775
Autres pertes ordinaires	20 000	-
Total	112 524	55 775

VII Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks

<u>LIBELLE</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
Stock de matières premières	80 744 802	62 001 381	18 743 421
Stock de produits finis	20 556 761	16 382 325	4 174 436
Stock de pièces de rechange	6 156 999	5 270 675	886 324
Total	107 458 562	83 654 381	23 804 181

Variation des créances

<u>LIBELLE</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
Clients	73 182 590	61 977 529	11 205 061
Client douteux ou litigieux	3 755 592	3 556 191	199 401
Clients effets à recevoir	9 015 385	2 452 748	6 562 637
Effets à l'encaissement	23 292	968 990	<945 698 >
Effets à l'escompte	176 701	1 186 738	<1 010 037 >
Total créances brutes	86 153 560	70 142 196	16 011 364

Variation des autres actifs

<u>LIBELLE</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	1 481 441	927 156	554 285
Fournisseurs, ristournes à obtenir	511 342	616 131	<104 789>
Etat, impôts et taxes	10 667 620	9 029 566	1 638 054
Charges constatée d'avance	1 125 923	278 019	847 904
Débiteurs divers	1 337 341	1 694 870	<357 529>
Créances liées aux personnels	106 676	-	106 676
Total	15 230 343	12 545 742	2 684 601

Variations des fournisseurs

<u>LIBELLE</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs SAH Tunisie SA	43 425 822	35 971 875	7 453 947
Fournisseurs SAHD Algérie	47 452	146 753	<99 301>
Fournisseurs SAH Maroc	68 957	50 318	18 639
Fournisseurs SAH Libye	741 748	840 461	<98 713>
Fournisseurs AZUR Papier SA	2 499 585	1 971 530	528 055
Fournisseurs SAH Algérie	7 260 182	7 701 983	<441 801>
Fournisseurs AZUR Détergent SARL	1 106 640	-	1 106 640
Total	55 150 386	46 682 920	8 467 466

V.Note sur les parties liées**a- Transactions avec le partenaire Libyen:**

- Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec les partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Gharb EL MOUTAWASSET s'élève respectivement à 48.029 KDT et 1.219 KDT ;
- Les soldes clients des partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Tacharoukiet EL MAWADA s'élèvent respectivement à 7.804KDTet621 KDT, contre un solde nul pour Gharb EL MOUTAWASSET.
- Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé par la société SAH Libye avec les partenaires libyens s'élève à 21.524 KDT.
- Le solde client chez SAH Libye du partenaire libyen s'élève au 31 décembre 2016 à 6.831 KDT.

b- MezniJalila& Mounir Jaiez :

- La charge de loyer relatif au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et Mr Mounir JAIEZ comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre du de l'exercice 2016, s'élève à 98 KDT ;
- Le compte courant associé de Mme JalilaMeznichez SAH Tunisie s'élève au 31 décembre 2016 à 91 KDT.
- Le compte courant associé de Mme JalilaMeznichez Azur Papier s'élève au 31 décembre 2016 à 128 KDT.

VII. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	U.I.B	3 185 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2005	U.I.B	8 550 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3.150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaîne de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.
2006	B.T.E.	2.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2008	U.I.B	2.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2008	B.T.L.	4.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2007	B.T.E.	1.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	B.N.A	3. 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1.8 00 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2011	B.I.A.T	6.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4.500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2012	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce rn rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : <ul style="list-style-type: none"> *totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun *totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun - Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT <ul style="list-style-type: none"> *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghoun *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghoun - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja . - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2014	U.B.C.I.	4.100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	U.I.B	5.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab. - Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> *Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2015	ATTIJARI BANK	6.100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2015	UBCI	2.300 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5.000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2015	UBCI	5.000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	B.T.L.	1.100 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2015	ATTIJARI BANK	3.600 000	- Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. - Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m ² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m ² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2015	UIB (Avenant)	4.000 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2016	BH	4.000.000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.

- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6.082.751 DT.

Azur Papier SA

DATE	Banque	En DT	GARANTIE DONNEE
23/03/2011	UIB	11 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/03/2011	BIAT	15 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/03/2011	ATTIJARI	11 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
01/03/2011	BNA	4 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
24/11/2014	UIB	2 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
25/05/2015	BNA	5 900 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
04/09/2014	ATTIJARI	8 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
10/04/2013	BIAT	7 200 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
24/11/2014	UIB	6 100 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
16/09/2016	UBCI	8 250 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
20/07/2015	BTL	5 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

Une caution solidaire est obtenue de SAH Tunisie SA avec Azur Papier SA au profit de l'Union Internationale des Banques depuis 2012. Il s'agit d'un aval achats de matières pour un montant de 5 930 000 DT.

Rapport Général

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Les états financiers consolidés du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 164.570.941 dinars y compris le résultat consolidé bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 33.248.488 dinars ainsi que la part des minoritaires de 14.306.158 dinars.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe de la Société d'Article Hygiéniques «SAH» au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérfications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du Groupe.

Tunis, le 28 Avril 2017

***Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA***

***Cabinet HAYET LARBI
Hayet Labidi***

Etats financiers annuels de SICAV

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **19 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes La Générale d'Audit et Conseil- G.A.C représentée par M. Chiheb GHANMI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(unité : en Dinars Tunisien)

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	4.1	16 327 081,777	20 945 277,561
Actions et valeurs assimilées		994 123,228	974 386,676
Obligations et valeurs assimilées		15 332 958,549	19 970 890,885
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		195 369,224	1 533 385,025
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités	4.3	195 369,224	1 533 385,025
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION		4 479,937	1 851,966
Autres débiteurs		4 479,937	1 851,966
TOTAL ACTIF		16 526 930,938	22 480 514,552
PASSIF			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	4.5	26 632,331	36 448,332
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	4.5	21 454,080	12 360,893
TOTAL PASSIF		48 086,411	48 809,225
ACTIF NET		16 478 844,527	22 431 705,327
CP1- CAPITAL	4.7	15 904 334,173	21 591 732,483
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	4.8	574 510,354	839 972,844
Sommes distribuables des exercices antérieurs		87,803	42,571
Sommes distribuables de l'exercice		574 422,551	839 930,273
ACTIF NET		16 478 844,527	22 431 705,327
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		16 526 930,938	22 480 514,552

ETAT DE RESULTAT
DU 01-01-2016 AU 31-12-2016

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	DU 01/01/2015 AU 31/12/2015
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	4.2	842 868,231	1 156 357,594
Dividendes		17 788,176	43 399,623
Revenus des obligations et valeurs assimilées		825 080,055	1 112 957,971
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	4.4	32 694,912	79 125,477
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		875 563,143	1 235 483,071
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	4.6	-112 666,830	-150 764,741
REVENU NET DES PLACEMENTS		762 896,313	1 084 718,330
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	4.6	-45 100,946	-43 553,713
RESULTAT D'EXPLOITATION		717 795,367	1 041 164,617
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-143 372,816	-201 234,344
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		574 422,551	839 930,273
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		143 372,816	201 234,344
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		11 581,047	22 677,375
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-12 371,662	-13 124,311
Frais de négociation de titres		-1 214,675	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		715 790,077	1 050 717,681

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DU 01-01-2016 AU 31-12-2016

(unité : en Dinars Tunisien)

	DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	DU 01/01/2015 AU 31/12/2015
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	715 790,077	1 050 717,681
Résultat d'exploitation	717 795,367	1 041 164,617
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	11 581,047	22 677,375
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-12 371,662	-13 124,311
Frais de négociation de titres	-1 214,675	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-828 960,696	-967 971,225
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-5 839 690,181	-8 644 855,323
SOUSCRIPTIONS	15 878 619,522	25 958 194,211
- Capital	15 303 698,518	25 157 287,295
- Régularisation des sommes non distribuables	4 580,133	5 416,117
- Régularisation des sommes distribuables	570 340,871	795 490,799
RACHATS	-21 718 309,703	-34 603 049,534
- Capital	-20 990 215,094	-33 422 871,335
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 456,577	-7 998,596
- Régularisation des sommes distribuables	-724 638,032	-1 172 179,603
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 952 860,800	-8 562 108,867
AN4- ACTIF NET		
En début de l'exercice	22 431 705,327	30 993 814,194
En fin de l'exercice	16 478 844,527	22 431 705,327
AN5- NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	214 030	295 990
En fin de l'exercice	157 662	214 030
VALEUR LIQUIDATIVE	104,520	104,806
AN6- TAUX DE RENDEMENT	3,47%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative au 31 Décembre 2016.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, UNIVERS OBLIGATIONS SICAV se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 53 835 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 16 327 081,777 dinars contre 20 945 277,561 dinars au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	266 550,000	269 510,000	1,64
AB SUB 2009/B TV	5 000	266 550,000	269 322,000	1,63
AIL 2012-1 TF 6 5 ans	15 000	300 000,000	309 108,000	1,88
AMEN BANK 2006 TV	5 000	50 000,000	51 940,000	0,32
AMEN BANK SUB 2010 TV	20 000	1 199 600,000	1 216 096,000	7,38
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	866 600,000	891 928,000	5,41
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	512 000,000	527 500,800	3,20
ATTIJARI LEASING 2011-6 13012017	3 000	60 000,000	62 786,400	0,38
BNA SUB 2009	20 000	1 066 200,000	1 100 152,000	6,68
BTE 2009 5.25%	10 000	300 000,000	303 728,000	1,84
BTE 2010 CAT A TV	7 000	280 000,000	283 220,000	1,72
BTE 2011 09022032 6,25	10 000	800 000,000	835 736,000	5,07
BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	2 500	150 000,000	155 950,000	0,95
BTK 2012-1 TF 6.3 2019 7ANS	35 000	1 500 100,000	1 509 844,000	9,16
CHO 2009 TMM+1	6 000	225 000,000	226 113,600	1,37
CIL 2012/1 400MD 30032017 5 ANS	4 000	80 000,000	82 915,200	0,50
HL 2012/1 28092017 1MD 6.75 5	10 000	200 000,000	202 808,000	1,23
HL 2012/1 28092017 6.75 250MD	2 500	50 000,000	50 702,000	0,31
HL 2013/1 TF	10 000	400 000,000	413 856,000	2,51
HL 2014-1 A TF 7.65	5 000	300 000,000	303 168,000	1,84
MEUBLATEX IND 2010 26042017	3 000	60 000,000	61 768,800	0,37
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	599 800,000	619 584,000	3,76
STB SUB 2011 A 6.1 27012019	5 000	214 280,000	223 996,000	1,36
SUB AMEN BANK 2012	10 000	600 000,000	607 736,000	3,69
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 333 380,000	1 350 571,713	8,20
TL2012-1 A TF 6.5 29052017	10 000	200 000,000	205 848,000	1,25
TL 2011-3 5.85 29012017	10 000	200 000,000	208 640,000	1,27
UIB 2009/1	5 000	266 561,462	271 961,462	1,65
UIB 2011-2 7ANS 5.9 30012019	10 000	428 400,000	446 904,000	2,71
UNIFACTOR 2013 TMM+2	3 300	132 000,000	133 428,240	0,81
Total	281 523	12 907 021,462	13 196 822,215	80,08

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE SICAV ENTREPRISE	300	300 000,000	464 037,600	2,82
	5 042	517 868,191	530 085,628	3,22
Total	5 342	817 868,191	994 123,228	6,03

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 026 243,500	1 056 569,914	6,41
BTA 6.9% MAI 2022	1 000	1 072 685,000	1 079 566,420	6,55
Total	2 000	2 098 928,500	2 136 136,334	12,96

Les entrées en portefeuille-titres du 01/01/2016 au 31/12/2016 se présentent comme suit :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		590	606 608,500
ACHAT 590 BTA 5,5% MARS 2019	15/11/2016	590	606 608,500
TOTAL		590	606 608,500

Les sorties du portefeuille-titres du 01/01/2016 au 31/12/2016 se présentent comme suit :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession / remboursement	Plus ou moins-values
-Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
-Obligations des sociétés :		4 499 785,162	4 495 585,162	-4 200,000
REMBOURSEMENT 3000 ATTIJARI LEASING 2011-6	13/01/2016	60 000,000	60 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 STB SUB 2011 A	27/01/2016	71 430,000	71 430,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2016	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL 2011-3	29/01/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 UIB 2011-2	30/01/2016	142 900,000	142 900,000	0,000
REMBOURSEMENT 2500 BTE 2011 A TMM+1.3	09/02/2016	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011	09/02/2016	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011	09/02/2016	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B	23/03/2016	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 4000 CIL 2012/1	30/03/2016	80 000,000	80 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2016	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 3000 MEUBLATEX IND 2010	26/04/2016	60 000,000	60 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 15000 AIL 2012-1	15/05/2016	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 HL2013/1	17/05/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 ATB SUB 2009	20/05/2016	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D	25/05/2016	32 000,000	32 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL2012-1	29/05/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2016	33 350,162	33 350,162	0,000
REMBOURSEMENT 10000 ATL SUB 2008-1 TF	22/08/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 MEUBLATEX 2008 TR F	28/08/2016	20 000,000	20 000,000	0,000

REMBOURSEMENT 20000 AMEN BANK SUB 2010 TV	31/08/2016	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 BTE 2009 5.25%	15/09/2016	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 7000 BTE 2010 CAT A TV	17/09/2016	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2016	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 22223 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2016	222 230,000	222 230,000	0,000
REMBOURSEMENT 2500 HL2012/1 TF	28/09/2016	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 HL2012/1 TF	28/09/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2016	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2016	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 3300 UNIFACTOR 2013 TMM+2	14/10/2016	66 000,000	66 000,000	0,000
VENTE 5 000 ATL SUB 2008-1 TF	21/10/2016	200 000,000	199 500,000	-500,000
VENTE 5 000 ATL SUB 2008-1 TF	26/10/2016	200 000,000	199 500,000	-500,000
VENTE 4000 SUB TL 2013-2 B	28/10/2016	400 000,000	396 800,000	-3 200,000
REMBOURSEMENT 5 000 HL 2014-1 TF 7,65	30/10/2016	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 35000 BTK 2012-1 TF 6,3 2019 7 ans	15/11/2016	499 975,000	499 975,000	0,000
REMBOURSEMENT 6000 CHO 2009 TMM+1	19/11/2016	75 000,000	75 000,000	0,000
Titres de créances émis par le trésor et négociables sur le marché financier		613 600,000	605 428,500	-8 171,500
VENTE 590 BTA 5,5% MARS 2019	07/10/2016	613 600,000	605 428,500	-8 171,500
TOTAL		5 113 385,162	5 101 013,662	-12 371,500

4.2 Note sur les revenus de portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 842 868,231 dinars pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2016 au 31/12/2016	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Dividendes		
- Titres OPCVM	17 788,176	43 399,623
Revenus des obligations		
- Intérêts	728 381,924	1 017 364,928
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		
- Intérêts	96 698,131	95 593,043
TOTAL	842 868,231	1 156 357,594

4.3 Note sur les disponibilités :

Les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2016 à 195 369,224 Dinars et se détaillent comme suit :

Disponibilités	Valeur au 31/12/2016	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	191 954,729	1,16
Intérêts courus sur compte bancaire	3 414,495	0,02
Placements à terme	0,000	0,00
Intérêts courus sur placements à terme	0,000	0,00
Total des disponibilités	195 369,224	1,19

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016, s'élèvent à 32 694,912 dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2016 au 31/12/2016	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du compte de dépôt	24 269,918	24 543,884
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	23 621,396
Revenus des Certificats de Dépôt	8 424,994	30 960,197
TOTAL	32 694,912	79 125,477

4.5 Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2016 à 48 086,411 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Opérateurs Créditeurs	26 632,331	36 448,332
Gestionnaire	23 119,151	32 906,088
Dépositaire	3 513,180	3 542,244
Autres Créditeurs Divers	21 454,080	12 360,893
Commissaire aux comptes	13 440,558	8960,516
Etat Impôts et Taxes	151,701	164,065
Conseil du Marché Financier	1 465,400	1930,890
Publications diverses	4 753,054	0,000
Dividendes à payer	1 643,367	1305,422
TOTAL	48 086,411	48 809,225

4.6 Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/01/2016 au 31/12/2016	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Charges de gestion des placements	112 666,830	150 764,741
Commissions de gestion	109 155,894	147 234,019
Commissions de dépôt	3 510,936	3 530,722
Autres Charges	45 100,946	43 553,713
Honoraires du commissaire aux comptes	13 440,042	11 076,546
Redevances CMF sur les OPCVM	20 556,360	27 727,207
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	2 279,184	2 517,718
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	8 744,333	2 166,136
Frais Bancaires	16,071	66,106
Autres Charges	64,956	0,000
TOTAL	157 767,776	194 318,454

4.7 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'année 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015	
Montant	21 591 732,483
Nombre de titres	214 030
Nombre d'actionnaires	627
Souscriptions réalisées	
Montant	15 308 278,651
Régularisation des sommes non distribuables	15 303 698,518
Nombre de titres émis	4 580,133
Nombre d'actionnaires nouveaux	151 699
	154
Rachats effectués	
Montant	-20 993 671,671
Régularisation des sommes non distribuables	-20 990 215,094
Nombre de titres rachetés	-3 456,577
Nombre d'actionnaires sortants	-208 067
	-171
Capital au 31/12/2016	
Montant	15 904 334,173
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	15 905 215,907
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-12 371,662
Frais de négociation de titres	11 581,047
Régularisation des sommes non distribuables	-1 214,675
Nombre de titres	1 123,556
Nombre d'actionnaires	157 662
	610

4.8 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et/ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Résultats distribuables de l'exercice	717 795,367	1 041 164,617
Régularisations de l'exercice	-143 372,816	-201 234,344
Sommes distribuables de l'exercice	574 422,551	839 930,273
Sommes distribuables des exercices antérieurs	87,803	42,571
Sommes distribuables	574 510,354	839 972,844

5. Autres informations :

5.1 Données par actions et ratios pertinents :

	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	5,553	5,772	5,571	4,599	4,267
Charges de gestion des placements	-0,715	-0,704	-0,686	-0,574	-0,578
REVENU NET DES PLACEMENTS	4,839	5,068	4,885	4,025	3,688
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,286	-0,203	-0,194	-0,142	-0,146
RESULTAT D'EXPLOITATION	4,553	4,865	4,691	3,883	3,543
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,909	-0,940	-0,828	-0,081	-0,107
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,643	3,924	3,863	3,802	3,436
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,909	0,940	0,828	0,081	0,107
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,073	0,106	0,079	0,013	-0,017
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,078	-0,061	0,000	0,000	0,201
Frais de négociation de titres	-0,008	0,000	0,000	-0,024	0,000
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-0,013	0,045	0,079	-0,010	0,184
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4,540	4,909	4,770	3,873	3,726
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,013	0,045	0,079	-0,010	0,184
Régularisation du résultat non distribuable	0,007	-0,012	-0,015	0,005	-0,013
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,006	0,033	0,064	-0,006	0,171
Distribution de dividendes	3,924	3,863	3,802	3,435	3,625
VL	104,520	104,806	104,712	104,588	104,227
Ratios de Gestion des Placements					
	2016	2015	2014	2013	2012
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	0,550%	0,544%	0,540%	0,539%	0,539%
Autres Charges / Actif net moyen	0,220%	0,157%	0,153%	0,133%	0,136%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	2,802%	3,029%	3,045%	3,564%	3,202%

* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année=366 jours

5.2 Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

5.3 Rémunération du dépositaire :

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'exercice 2016 sont de 13 440 dinars TTC.

5.5 Redevance CMF sur les OPCVM :

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

5.6 Etat Impôts et Taxes :

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

5.7 Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

5.8 Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV" arrêtés au 31 décembre 2016.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV" comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la préparation pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la société " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV" sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV" au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Concernant le respect par UNIVERS OBLIGATIONS SICAV des taux d'emploi de ses actifs :

- Les emplois en valeurs mobilières représentent 98,791% de l'actif total au 31 Décembre 2016 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 1,182 % de l'actif total au 31 Décembre 2016. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 6,033% de l'actif net au 31 Décembre 2016, dépassant ainsi le plafond de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », représentent 22,782% de l'actif total au 31 Décembre 2016, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- La Note 3 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV " au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 53 835 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2016.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers

Tunis, le 29 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1 Convention conclues au cours de l'exercice 2016

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

1.2 Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016

- L'exécution de la convention de gestion, conclue au cours des exercices antérieurs entre la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV et la S.C.I.F - Intermédiaire en Bourse, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2016s'élèvent à 109 156 dinars.

- L'exécution de la convention de dépositaire, conclue en date du 13 septembre 2010 avec la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Aux termes de cet accord, la BTK perçoit, en contrepartie de ses services, une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

La perception de cette commission a pris effet à partir du 1er Janvier 2011. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2016s'élèvent à 3 511 Dinars.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

La société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » n'a pas d'obligations ou d'engagements envers ses dirigeants.

Tunis, le 29 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

Etats financiers annuels de SICAV

STRATEGIE ACTIONS SICAV

STRATEGIE ACTIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **19 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016 (Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		6 463 161	5 624 708
Obligations et valeurs assimilées		147 277	198 426
Titres OPCVM		341 926	233 137
	3.1	6 952 364	6 056 271
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	496 396	1 498 938
Disponibilités	3.3	1 471 241	1 824 609
		1 967 637	3 323 547
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		8 920 001	9 379 818
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	34 116	33 892
Autres créditeurs divers	3.5	5 526	7 353
TOTAL PASSIF		39 642	41 245
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	8 738 948	9 210 406
Sommes distribuables	3.7	141 411	128 167
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	4
Sommes distribuables de l'exercice		141 409	128 163
ACTIF NET		8 880 359	9 338 573
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 920 001	9 379 818

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		241 256	263 133
Dividendes	4.1	233 161	252 405
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	8 095	10 728
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	73 335	71 056
Total des revenus des placements		314 591	334 189
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<131 306>	<153 053>
Revenu net des placements		183 285	181 136
Autres produits		-	-
Autres charges	4.5	<32 265>	<36 012>
Résultat d'exploitation		151 020	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation		<9 611>	<16 961>
Sommes distribuables de l'exercice		141 409	128 163
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 611	16 961
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		438 638	<960 655>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<24 106>	71 001
Frais de négociation de titres		<25 371>	<28 245>
Résultat net de l'exercice		540 181	<772 775>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
COMPARE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)**

	Note	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>540 181</u>	<u><772 775></u>
Résultat d'exploitation		151 020	145 124
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		438 638	<960 655>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<24 106>	71 001
Frais de négociation de titres		<25 371>	<28 245>
<u>Distributions de dividendes</u>		<u><124 308></u>	<u><154 622></u>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u><874 087></u>	<u><983 323></u>
Souscriptions		-	1 084 888
Capital		-	1 056 114
Régularisation des sommes non distribuables		-	18 015
Régularisation des sommes distribuables		-	10 759
Rachats		<874 087>	<2 068 211>
Capital		<840 510>	<2 128 992>
Régularisation des sommes non distribuables		<20 109>	76 251
Régularisation des sommes distribuables		<13 468>	<24 807>
Droit de sortie		-	9 337
<u>Variation de l'actif net</u>		<u><458 214></u>	<u><1 910 720></u>
<u>Actif net</u>			
En début de l'exercice		9 338 573	11 249 293
En fin de l'exercice		8 880 359	9 338 573
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de l'exercice		4 186	4 634
En fin de l'exercice		3 804	4 186
<u>Valeur liquidative</u>		<u>2 334,479</u>	<u>2 230,906</u>
<u>Taux de rendement</u>		<u>6,02%</u>	<u>-6,75%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2016.

2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	75 000	455 161	471 000	5,28%
AMEN BANK	8 450	198 333	204 558	2,29%
ASTREE	1 287	36 696	46 332	0,52%
BH	13 050	220 045	236 179	2,65%
BIAT	2 742	193 494	242 971	2,72%
BNA	10 745	110 048	96 716	1,08%
CARTHAGE CEMENT	75 238	160 640	154 087	1,73%
CELLCOM	26 450	212 664	176 263	1,98%
CEREALIS	16 000	77 938	82 096	0,92%
ESSOUKNA	82 927	406 759	319 435	3,58%
EURO CYCLE	11 766	240 238	481 265	5,40%
GIF	45 839	95 183	79 256	0,89%
HEXABYTE	11 954	97 678	50 924	0,57%
ICF	1 108	37 044	24 708	0,28%
MAGASIN GENERAL	13 299	364 932	331 677	3,72%
MIP	75 240	122 814	94 050	1,05%
MONOPRIX	5 600	63 473	54 471	0,61%
OFFICEPLAST	51 398	91 695	157 946	1,77%
SAH	13 000	134 265	176 254	1,98%
SERVICOM	8 700	70 327	85 913	0,96%
SFBT	16 500	323 856	313 187	3,51%
SIAME	25 900	61 011	62 082	0,70%
SIMPAR	12 000	386 629	529 608	5,94%
SITS	22 528	51 563	46 565	0,52%
SOMOCER	140 000	268 364	206 780	2,32%
STAR	870	147 409	104 398	1,17%
TELNET HOLDING	76 550	231 780	271 293	3,04%
TUNINVEST SICAR	9 584	93 267	94 882	1,06%
TUNIS RE	59 000	528 164	495 364	5,55%
TUNISIE LEASING	15 000	311 021	275 550	3,09%
UADH	17 657	63 162	87 049	0,98%
UNIMED	40 400	419 695	410 302	4,60%
Total actions et droits rattachés		6 275 348	6 463 161	72,46%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>	<u>% actif</u>
			<u>Actuelle</u>	
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	139 956	1,57%
MCP SAFE FUND	942	100 081	100 845	1,13%
MAXULA INVEST.SICAV	958	100 075	101 125	1,13%
Total Titres OPCVM		332 457	341 926	3,83%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>	<u>% actif</u>
			<u>Actuelle</u>	
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	27 051	27 205	0,30%
STB 2008/2	2 000	115 256	120 072	1,35%
Total Obligations et valeurs assimilés		142 307	147 277	1,65%
TOTAL		6 750 112	6 952 364	77,94%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	5 969 188
Obligations et titres FCC	326 699
Titres OPCVM	100 081
	6 395 968

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession/ Remboursement</u>	<u>Plus ou moins-values réalisées</u>
Actions	5 560 684	-	5 536 834	< 23 850 >
Obligation et titres FCC	376 939	26 197	402 881	< 256 >
	5 937 623	26 197	5 939 714	< 24 106 >

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

<u>Certificat de dépôt</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
HANIBAL LEASE au 16/02/2017	500 000	494 515	496 396	5,56%
Total HANIBAL LEASE	500 000	494 515	496 396	5,56%
Total certificats de dépôts	500 000	494 515	496 396	5,56%
Total placements monétaires	500 000	494 515	496 396	5,56%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	21 712	966 161
Compte à terme	500 000	-
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 972	9 222
Ventes de titres à encaisser	44 526	245 756
Amen Bank Pasteur	984 373	657 922
Liquidation émissions / rachats	< 4 731 >	-
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 394 >	< 1 844 >
Achats de titres à régler	< 80 217 >	< 52 608 >
Total	1 471 241	1 824 609

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	9 345	9 715
Rémunération du distributeur exclusif à payer	21 805	22 668
Rémunération du dépositaire à payer	2 966	1 509
Total	34 116	33 892

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 751	4 954
Redevance CMF	765	783
TCL à payer	2 010	1 123
Autres (retenue à la source à payer)	-	493
Total	5 526	7 353

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>
Capital au 1^{er} janvier 2016	
Montant	9 210 406
Nombre de titres	4 186
Nombre d'actionnaires	88
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	< 840 510 >
Nombre de titres	382
Nombre d'actionnaires sortants	13
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 25 371 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	438 638
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	< 24 106 >
Droit de sortie	-
Régularisations des sommes non distribuables	< 20 109 >
Capital au 31 décembre 2016	
Montant	8 738 948
Nombre de titres	3 804
Nombre d'actionnaires	75

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	151 020	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation	< 9 611 >	< 16 961 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	4
	<u>141 411</u>	<u>128 167</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividende :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dividende TUNIS RE	29 740	12 250
Dividende ESSOUKNA	22 389	25 400
Dividende ADWYA	19 542	22 416
Dividende SIMPAR	17 550	18 910
Dividende BIAT	16 800	17 850
Dividende TUNISIE LEASING	15 999	22 752
Dividende STAR	13 708	1 781
Dividende EURO-CYCLES	13 563	10 140
Dividende UNIMED	10 788	-
Dividende CELLCOM	9 531	2062
Dividende SAH LILAS	7 695	2828
Dividende AMEN BANK	7 002	13 600
Dividende MAGASIN GENERAL	6 570	3120
Dividende SOTIPAPIER	5 916	1 740
Dividende HEXABYTE	5 345	3 954
Dividende OFFICEPLAST	4 311	-
Dividende TUNINVEST-SICAR	4 101	5800
Dividende SITS	3 870	7 630
Dividende MAXULA INVEST SICAV	3 425	1763
Dividende BT	3 347	-
Dividende ASTREE	2 574	1 746
Dividende MONOPRIX	2 520	-
Dividende SIAME	2 520	2600
Dividende DELICE HOLDING	1 080	3840
Dividende SOTEMAIL	968	4 957
Dividende I.C.F	886	1 967
Dividende CEREALIS	770	2038
Dividende SFBT	260	10 714
Dividende AIR LIQUIDE	150	1 149
Dividende SOTRAPIL	110	7 650
Dividende SFBT NG	81	-
Dividende FCP SMART EQUITY 2	50	-
Dividende SOTUVER	-	11 796
Dividende ASSAD	-	8 880
Dividende ENNAKL AUTOMOBILES	-	7 839
Dividende UIB	-	6 750
Dividende ATB	-	1 633
Dividende SOMOCER	-	1 250
	<u>233 161</u>	<u>252 405</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	8 095	10 728
	<u>8 095</u>	<u>10 728</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	-	22 386
Intérêts sur certificats de dépôt	42 814	20 315
Intérêts sur dépôt à vue	30 511	28 355
Autres revenus	10	-
	<u>73 335</u>	<u>71 056</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	37 622	43 994
Rémunération du distributeur	87 784	102 654
Rémunération du dépositaire	5 900	6 405
	<u>131 306</u>	<u>153 053</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
TCL	11 755	15 241
Redevance CMF	9 222	10 748
Honoraires du commissaire aux comptes	10 809	9 434
Autres Frais	479	589
	<u>32 265</u>	<u>36 012</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Revenus des placements	82,700	79,835	75,499	78,458	68,079
Charges de gestion des placements	< 34,518 >	< 36,563 >	< 34,943 >	< 39,026 >	< 41,001 >
Revenus net des placements	48,182	43,272	40,556	39,432	27,078
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	< 8,482 >	< 8,603 >	< 6,960 >	< 7,932 >	< 6,972 >
Résultat d'exploitation (1)	39,700	34,669	33,596	31,500	20,106
Régularisation du résultat d'exploitation	< 2,526 >	< 4,052 >	< 0,858 >	< 4,958 >	< 3,519 >
Sommes distribuables de l'exercice	37,174	30,617	32,738	26,542	16,587
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	115,310	< 229,492 >	202,505	< 247,304 >	< 15,399 >
Frais de négociation de titres	< 6,670 >	< 6,747 >	< 4,039 >	< 4,453 >	< 4,489 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	< 6,337 >	16,962	< 51,173 >	14,304	126,223
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	102,303	< 219,277 >	147,293	< 237,453 >	106,335
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	142,003	< 184,609 >	180,888	< 205,953 >	126,441
Droit de sortie	-	2,230	0,038	0,767	2,424
Résultat non distribuable de l'exercice	102,303	< 217,047 >	147,331	< 236,686 >	108,759
Régularisation du résultat non distribuable	< 5,286 >	22,518	< 4,453 >	32,814	< 7,980 >
Sommes non distribuables de l'exercice	97,017	< 194,529 >	142,878	< 203,872 >	100,779
Distribution de dividende	30,618	32,738	26,541	16,587	5,701
Valeur liquidative	2 334,479	2 230,906	2 427,556	2 278,480	2 472,398
<u>Ratios de gestion des placements</u>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,42%	1,42%	1,47%	1,43%	1,44%
Autres charges / actif net moyen	0,35%	0,33%	0,29%	0,29%	0,24%
Résultat distribuable / actif net moyen	1,53%	1,19%	1,41%	1,15%	0,70%

5.2 Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de sur performance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de sur performance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

6 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «STRATEGIE ACTIONS SICAV SA» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 11 327 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

RAPPORT GENERAL

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- L'audit des états financiers de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 8 920 001 DT, un actif net de 8 880 359 DT pour 3 804 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 2 334,479 DT.
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°6 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 11 327 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

2- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a informés d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2016. Par ailleurs, nos investigations ont relevé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre des articles précités :

- ✓ La société STRATEGIE ACTIONS SICAV a souscrit à des obligations émises par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets au titre de 2016 et comptabilisés par la société s'élève à 395 DT.

- ✓ La société STRATEGIE ACTIONS SICAV a souscrit à des certificats de dépôt émis par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets au titre de 2016 et comptabilisés par la société s'élève à 1 395 DT.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- ✓ La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. Ses frais s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 37 622 DT.

✓ La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. Ses frais s'élèvent, au titre de l'exercice 2016, à 87 784 DT.

3- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence d'obligations ou d'engagements envers les dirigeants.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV ENTREPRISE

SICAV ENTREPRISE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **19 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016 Montants exprimés en dinars

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		19 958 458	17 334 306
Titres OPCVM		-	-
	3.1	19 958 458	17 334 306
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	1 471 754	4 465 200
Disponibilités	3.3	4 256 792	5 207 897
		5 728 546	9 673 097
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		25 687 004	27 007 403
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	66 556	65 310
Autres créditeurs divers	3.5	2 454	2 927
TOTAL PASSIF		69 010	68 237
Capital	3.6	24 772 061	26 034 298
Sommes distribuables	3.7	845 933	904 868
Sommes distribuables des exercices antérieurs		57	93
Sommes distribuables de l'exercice		845 876	904 775
ACTIF NET		25 617 994	26 939 166
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		25 687 004	27 007 403

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		844 917	1 091 860
Dividendes		-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	844 443	1 091 572
Autres revenus		474	288
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	227 796	249 315
Total des revenus des placements		1 072 713	1 341 175
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<242 504>	<299 082>
Revenu net des placements		830 209	1 042 093
Autres produits		-	-
Autres charges	4.4	<27 531>	<35 488>
Résultat d'exploitation		802 678	1 006 605
Régularisation du résultat d'exploitation		43 198	<101 830>
Sommes distribuables de l'exercice		845 876	904 775
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<43 198>	101 830
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 779	<568>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		25 963	10 321
Frais de négociation de titres		<1>	<4>
Résultat net de l'exercice		843 419	1 016 354

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>843 419</u>	<u>1 016 354</u>
Résultat d'exploitation		802 678	1 006 605
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		14 779	<568>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		25 963	10 321
Frais de négociation de titres		<1>	<4>
<u>Distributions de dividendes</u>		<769 121>	<820 274>
<u>Transactions sur le capital</u>		<1 395 470>	<12 946 535>
Souscriptions		42 228 305	67 234 368
Capital		40 975 664	65 359 769
Régularisation des sommes non distribuables		32 566	3 602
Régularisation des sommes distribuables		1 220 075	1 870 997
Rachats		<43 623 775>	<80 180 903>
Capital		<42 279 384>	<77 704 868>
Régularisation des sommes non distribuables		<31 824>	<4 179>
Régularisation des sommes distribuables		<1 312 567>	<2 471 856>
<i>Variation de l'actif net</i>		<1 321 172>	<12 750 455>
<u>Actif net</u>			
En début de l'exercice		26 939 166	39 689 621
En fin de l'exercice		25 617 994	26 939 166
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de l'exercice		256 465	378 120
En fin de l'exercice		243 622	256 465
<i>Valeur liquidative</i>		105,155	105,040
<i>Taux de rendement</i>		3,46%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuel arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté quotidiennement du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Emprunt national				
EMPRUNT NATIONAL 2014 A	19 648	145 176	149 515	0,58%
Total Emprunt national		145 176	149 515	0,58%
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	180 000	186 214	0,72%
AIL 2012/1 F	5 000	100 000	103 038	0,40%
AIL 2013-1 TF	5 000	200 000	206 597	0,80%
AIL 2014-1 TF	5 000	300 000	307 392	1,20%
AMEN BANK 2006	11 880	118 800	123 408	0,48%
AMEN BANK SUBORDONNE 2010	2 000	119 960	121 611	0,47%
AMEN BANK SUBORDONNE 2011-1	4 000	200 000	202 594	0,79%
AMEN BANK SUBORDONNE 2012 A	1 000	60 000	60 871	0,24%
AMEN BANK SUBORDONNE 2014-C	3 000	240 000	251 914	0,98%
ATB 2007/1 A	2 000	20 000	20 485	0,08%
ATB 2007/1 D	2 000	128 000	131 880	0,51%
ATL 2010/2 TV	10 000	200 000	200 046	0,78%
ATL 2011 TF	2 000	120 000	125 295	0,49%
ATL 2013-1 TF	3 000	240 000	249 086	0,97%
ATL 2013-2 TF	5 000	400 000	402 967	1,57%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	400 000	421 729	1,64%
ATL SUBORDONNE 2008	14 600	582 610	595 647	2,32%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	285 711	296 483	1,15%
BH 2009	5 000	307 500	307 536	1,20%
BH SUBORDONNE 2015 CAT.A TF	13 650	1 092 000	1 130 433	4,40%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	1 332 760	1 375 210	5,35%
BTE 2010 A	1 500	60 000	60 693	0,24%
BTE 2010 B	3 500	245 000	248 330	0,97%
BTK 2009 CAT.D	1 500	105 000	109 162	0,42%
BTK 2012/1 B	8 700	372 882	375 302	1,46%
CIL 2012/1 TF	4 000	80 000	82 914	0,32%
CIL 2014/1	5 000	300 000	308 048	1,20%
CIL 2014/2	5 000	400 000	422 393	1,64%
STB 2008/2	3 000	168 750	176 374	0,69%
TL 2011/3 F	2 899	57 980	60 486	0,24%
TL 2012/1 B TF	2 800	168 000	172 994	0,67%
TL 2012-2 B	6 600	528 000	554 000	2,16%
TL 2013-1 CAT B TF	5 000	400 000	405 721	1,58%
TL SUBORDONNE 2013-2 CAT B	4 000	396 800	424 541	1,65%
TL SUBORDONNE 2013	5 350	214 000	222 011	0,86%

TUNISIE FACTORING 2014/1	10 000	800 000	846 779	3,30%
UIB 2009/1 TR B	5 000	266 550	271 948	1,06%
UIB 2009/1 TR C	15 000	975 000	996 005	3,88%
UIB 2011/1 TR B	4 000	300 000	305 302	1,19%
UIB 2011/2	6 000	257 040	268 211	1,04%

Total Obligations de sociétés		12 722 343	13 131 650	51,12%
--------------------------------------	--	-------------------	-------------------	---------------

FCC BIAT

FCC BIAT CREDIMMO 2 P3	200	110 995	111 682	0,43%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	54 103	54 410	0,21%

Total FCC BIAT		165 098	166 092	0,65%
-----------------------	--	----------------	----------------	--------------

Bons du trésor assimilables

BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	1 000	947 500	979 689	3,81%
BTA 11 AOUT 2022 5.60%	1 000	950 500	974 117	3,79%
BTA 12 OCTOBRE 2018 5.50%	253	250 445	253 221	0,99%
BTA 12 OCTOBRE 2023 6.00%	2 000	1 848 500	1 874 823	7,30%
BTA 14 OCTOBRE 2020 5.50%	400	384 200	388 874	1,51%
BTA 15 JANVIER 2018 5.30%	1 891	1 885 274	1 979 241	7,71%
BTA MARS 2019 5.50%	60	58 748	61 236	0,24%

Total Bons du trésor assimilables		6 325 167	6 511 201	25,35%
--	--	------------------	------------------	---------------

Total obligations et valeurs assimilées		19 357 784	19 958 458	77,70%
--	--	-------------------	-------------------	---------------

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Obligations et titres FCC	807 214
Emprunt national	46 166
BTA	7 932 419
	<u>8 785 799</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession ou Remboursement</u>	<u>Plus ou moins-values réalisées</u>
Obligations et titres FCC	4 093 102	838 050	4 930 473	< 679 >
Emprunt national	138 069	15 627	155 869	2 173
BTA	1 966 531	161 402	2 152 402	24 469
BTZC	28 532	11 468	40 000	-
	<u>6 226 234</u>	<u>1 026 547</u>	<u>7 278 744</u>	<u>25 963</u>

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
BTK au 02 MAI 2017	1 000 000	971 105	981 598	3,82%
BTK au 09 MAI 2017	500 000	486 156	490 156	1,91%
Total émetteur BTK	1 500 000	1 457 261	1 471 754	5,73%
Total Certificats de dépôt	1 500 000	1 457 261	1 471 754	5,73%
Total placements monétaires	1 500 000	1 457 261	1 471 754	5,73%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	103 423	119 181
Achat souscription à régler	37	37
Vente titres à encaisser	-	-
Amen Bank Pasteur	2 668 468	3 680 998
Compte à terme	700 000	-
Liquidation émissions/rachats	296 688	259 535
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	33 017	21 190
Amen Bank Med V	461 762	1 131 194
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 6 603 >	< 4 238 >
	<u><u>4 256 792</u></u>	<u><u>5 207 897</u></u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Frais de gestion à payer	66 556	65 310
	<u><u>66 556</u></u>	<u><u>65 310</u></u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevances CMF à Payer	2 201	2 209
TCL à payer	253	502
Intérêts intercalaires perçus	-	216
	<u><u>2 454</u></u>	<u><u>2 927</u></u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2016

Montant	26 034 298
Nombre de titres	256 465
Nombre d'actionnaires	215

Souscriptions réalisées

Montant	40 975 664
Nombre de titres	403 653
Nombre d'actionnaires entrants	29

Rachats effectués

Montant	< 42 279 384 >
Nombre de titres	416 496
Nombre d'actionnaires sortants	30

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	14 779
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	25 963
Frais de négociation de titres	< 1 >
Régularisations des sommes non distribuables	742

Capital au 31 décembre 2016

Montant	24 772 061
Nombre de titres	243 622
Nombre d'actionnaires	214

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	802 678	1 006 605
Régularisation du résultat d'exploitation	43 198	< 101 830 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	57	93
	<u>845 933</u>	<u>904 868</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	723 001	935 180
Intérêts sur BTA	120 210	106 971
Intérêts sur BTZC	1 232	49 421
	<u>844 443</u>	<u>1 091 572</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	-	48 230
Intérêts sur certificats de dépôt	150 608	122 072
Intérêts sur dépôt à vue	75 995	77 400
Intérêts sur BTC	1 193	1 613
	<u>227 796</u>	<u>249 315</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	242 504	299 082
	<u>242 504</u>	<u>299 082</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	24 250	29 908
TCL	2 735	4 755
Autres Retenues	546	825
	<u>27 531</u>	<u>35 488</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1. Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Revenus des placements	4,403	5,229	4,782	4,626	4,453
Charges de gestion des placements	< 0,995 >	< 1,166 >	< 1,074 >	< 1,089 >	< 1,079 >
Revenus net des placements	3,408	4,063	3,708	3,537	3,374
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	< 0,113 >	< 0,138 >	< 0,125 >	< 0,125 >	< 0,121 >
Résultat d'exploitation (1)	3,295	3,925	3,583	3,412	3,253
Régularisation du résultat d'exploitation	0,177	< 0,397 >	< 0,095 >	< 0,141 >	< 0,118 >
Sommes distribuables de l'exercice	3,472	3,528	3,488	3,271	3,135
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,061	< 0,002 >	0,004	0,026	< 0,019 >
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	< 0,001 >	0,027	0,012
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,107	0,040	0,028	< 0,001 >	< 0,001 >
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,168	0,038	0,031	0,052	< 0,008 >
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,462	3,963	3,614	3,464	3,245
Résultat non distribuable de l'exercice	0,168	0,038	0,031	0,052	< 0,008 >
Régularisation du résultat non distribuable	0,003	< 0,003 >	0,002	< 0,002 >	0,005
Sommes non distribuables de l'exercice	0,171	0,035	0,033	0,050	< 0,003 >
Distribution de dividende	3,528	3,489	3,270	3,135	3,274
Valeur liquidative	105,155	105,040	104,966	104,715	104,529
Ratios de gestion des placements	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,13%	0,12%	0,12%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,49%	3,75%	3,34%	3,14%	3,02%

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre : de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «SICAV ENTREPRISE SA» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 60 201 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

RAPPORT GENERAL

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- L'audit des états financiers de la société SICAV ENTREPRISE SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 25 687 004 DT, un actif net de 25 617 994 DT pour 243 622 actions en circulation et une valeur liquidative par action égale à 105,155 DT.
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société SICAV ENTREPRISE SA au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°6 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par SICAV ENTREPRISE SA au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 60 201 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

2- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a informés d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2016. Par ailleurs, nos investigations ont relevé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre des articles précités :

- ✓ La société SICAV ENTREPRISE SA a souscrit à des emprunts obligataires émis par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets comptabilisés au titre de 2016 s'élève à 115 027 DT.
- ✓ La société SICAV ENTREPRISE SA a souscrit à des emprunts obligataires émis par la société TUNISIE FACTORING. Le montant des intérêts nets comptabilisés au titre de 2016 s'élève à 49 112 DT.
- ✓ La société SICAV ENTREPRISE SA a souscrit à des certificats de dépôt émis par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets comptabilisés au titre de 2016 s'élève à 9 985 DT.
- ✓ La société SICAV ENTREPRISE SA a souscrit à des certificats de dépôt émis par la société TUNISIE FACTORING. Le montant des intérêts nets comptabilisés au titre de 2016 s'élève à 35 655 DT.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- ✓ La gestion de la société SICAV ENTREPRISE SA est confiée à TUNISIE VALEURS; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les frais de gestion relatifs à l'exercice 2016 s'élèvent à 242 504 DT.

3- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence d'obligations ou d'engagements envers les dirigeants.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF